Marianne a aussi la tête recouverte







**La loi du 15 mars 2004
ou l'hypocrisie de la République.**

**Chronique de subtilités racistes
ou Répliques dans le républicanisme
communautariste. Recueil de textes
commentés par Kandjare...**

Aussi disponibles aux éditions de l'Estocade :

-*Des contre-sommets : traitements médiatiques et «spectacularisation» de la contestation*, par kandjare, mai 2002-novembre 2004 (aussi en pdf).

-*Gauche réformiste et contradictions débordantes. Fiche technique n°16 : "Soutien aux vigiles en grève"*, par kandjare, février 2003 (idem).

Dans la collection "Construire la destruction" :

-*Quand on renverse une pyramide, c'est le sommet qui s'écrase. Manifeste pour des révolutions structurelles imminentes*, par kandjare, mars 2004 (pdf).

-*Les GolgothEs s'assoient sur les Assises. Un nouvel épisode des histoires anti-goldorakiennes*, par un Golgoth parmi des millions, mars 2004 (pdf).

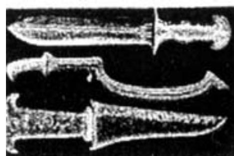
Dans la collection "Noursnours pirates" :

-*Tobor* (pas encore numérisé-e)

-*Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon* (idem)

-*Alice et Pataud réparent la maison* (idem)

contacts : kandjare@no-log.org



Éditions de l'Estocade
décembre 2004

Préface

Je m'empresse de contrer d'avance, certains reproches qu'on pourrait faire à la lecture du titre. Ce titre qui touche à un symbole devenu religieux, celui de la “religion républicaine”. Et à l'instar de la distinction sémantique qu'a pu faire Max Weber dans sa *Sociologie des religions* au début du 20e siècle, la différence entre la notion de *sectes* et celle d'*Eglises* ne diffère que par le fait que l'une (*secte*) est considérée, dans le champ des normes sociales, comme étant une religion marginale au sens de minoritaire, alors que l'autre (*Eglise*) se retrouve drappée d'une *légitimité* institutionnelle... Il ne s'agit pas de faire la comparaison de deux symboles : d'un côté, le "bonnet phrygien", évoquant la liberté, ou plutôt, soyons précis, l'*affranchissement* des esclaves... par les maîtres ; et de l'autre le "hijab", considéré comme un symbole d'oppression patriarcale (encore que là aussi, certaines interprétations historiographiques pourraient y voir une volonté *d'affranchissement* des femmes, oui mais, là encore, dans des cadres toujours établis par des visions patriarcales : l'affranchissement des esclaves par les maîtres qui (en) restent maîtres).

Non. Au-delà de la volonté du titre provocateur, il y a la volonté de pointer du doigt une hypocrisie politique qui dure et ne cesse de durer. Cette imposture politique s'appelle depuis trop longtemps "République" et se targue de certains idéaux (liberté, égalité, entraide[1]) auxquels on pourrait tou-te-s adhérer, sauf qu'elle est l'expression des plus grands décalages entre théorie et pratique. Ce titre fait donc écho à un problème d'ordre structurel... de ces structures politiques, sociales, mentales qui perdurent depuis un temps long, parfois un temps immémorial ou qui sait se faire oublier, et qui ressurgit alors suivant les contextes en prenant de nouvelles formes... La loi du 15 mars 2004 interdisant soi-disant *tous* les signes religieux à l'école, est l'une de ces formes pouvant révéler l'imposture qu'est la "république". Pourtant je suis athée et anticlérical. Donc de quoi devrais-je me plaindre? C'est que la divergence qui existe n'est peut-être d’abord qu'une question de méthodes. Et la méthode "républicaine" qui voit dans le "tout-prohibitionniste" ses seuls outils de conviction, me pose problème...

Cette loi, sous couvert de défendre la “laïcité” d'une "république" qui convoque parfois (in)consciemment son héritage chrétien, fait suite à un silence. Le silence du fleuve pour reprendre le titre d'un ouvrage commémorant le massacre du 17 octobre 1961 et le parcage, dans de véritables camps de concentration, de maghrébin-ne-s qui s'ensuivit [2]. Le silence des fleuves qui recueillent le défoulement de pensées racistes bien ancrées dans une société qui n'a pas encore tout à fait, fait le deuil de son colonialisme. Défoulement qui se précise parfois en acte. Des arabes ou autres qu'on noit dans les rivières, ou qu'on étouffe dans les charters. Des barbarabes, pardon c'était trop tentant. Des barbarabes qu'on invite pour faire les tâches ingrates qu'une société d'ultra-consommation a érigées comme nécessaires. Qu'on invite à conditions qu'illes restent bien discret-e-s. Des barbarabes. Donc des sortes d'animaux à peine pensant-e-s, qu'on a longtemps continué à voir comme les bon-ne-s vieux/vieilles indigènes des colonies. Comment est-ce que, tout d'un coup, le racisme d'Etat et le racisme structurel disséminé dans toute la population ou presque contre ces «immigré-e-s» et leurs «descendant-e-s», auraient-ils disparu du jour au lendemain? Comment oublier le spectre de la "lepénisation" des esprits qui glaçait d'effroi, il y a encore quelque temps, n'importe quel-le individu-e un peu trop basané-e [3]? Le spectre du charter et de l'expulsion? Et ces médias qui nous font croire que l'époque de l'expulsion "républicaine" des sans-papier-e-s de Saint-Bernard, c'est fini... Allons voir du côté de Calais. Voir comment depuis la fermeture du centre de réfugié-e-s de Sangatte, la police "républicaine" met en application ce jeu qu'elle apprécie tant et qui s'appelle la traque du gibier [4]. C'est fini, sauf que le racisme et le colonialisme "républicain", à défaut d'avoir abandonné ses anciennes formes, se sont aussi munis d'un nouvel habillage idéologique.

Cet habillage s'appelle "islamophobie” et il est assez efficace. Parce qu'il a permis de faire accepter cette loi dans un champ politique rarement aussi vaste, puisqu'on a pu voir des sons de cloche très peu discordants à ce sujet, venant aussi bien de la droite blanche et chrétienne que de la gauche, en passant par l'extrême-gauche voire l'anarchisme qui est un mouvement d'idées auquel je me réclame parce qu'il questionne les situations d'oppression et de domination visant par là à en renverser les structures. Par ce recueil de texte, il ne s'agit pas pour moi de justifier l'islam. Et mon vécu personnel est encore assez traumatisé par une éducation musulmane qui m'a été imposée dans mon "enfance" et dont j'en suis sorti en gardant au final des souvenirs pas très épanouissants... Donc il ne s'agit pas de justifier l'islam ni quelconque religion tant je sais qu'historiquement, les religions, qu'elles soient d'ordre spirituel ou d'ordre temporel, constituent des systèmes qui ont pour conséquence ou pour but de restreindre les capacités émancipatrices des individus. Sauf que là, il s'agit d'un contexte bien précis. On ne nous leurrera pas en nous disant que cette loi vise à sauvegarder la "laïcité". Encore faut-il savoir de quelle laïcité il s'agit, une "laïcité" qui n'a pas pour autant rompu avec un héritage occidental aux relents chrétiens. Il y a là comme une sorte de malhonnêteté politique. Comment parler de "laïcité" lorsque parmi cette classe dominante qui s'est arrogée le droit de nous gouverner, il y a des personnes totalement imbues de constructions religieuses traditionnelles et qui ne s'en cachent pas parfois, s'affirmant ainsi de la droite "démocrate-chrétienne" ou des "chrétiens de gauche". Faut dire que ça peut interférer sur certaines visions des choses,

non? Il suffit par exemple de voir que le rythme du temps est encore basé sur un découpage du calendrier chrétien (et sur des cadences capitalistes). Sans parler du fait que, parfois, des écoles privées catholiques reçoivent proportionnellement plus de financement public que l'équivalent laïc. C'était le cas notamment en Bourgogne, où jusqu'à ces dernières années au moins, l'université catholique pouvait recevoir proportionnellement plus d'argent du conseil régional que l'université publique [5]. Et là, on passe même sous silence le fait que des institutions religieuses reçoivent de toute façon de l'argent «public» parce qu'elles auraient revêtu le statut d'associations subventionnables...

Et si cette loi du 15 mars 2004 était cohérente, elle interdirait aussi, de fait, le port des croix chrétiennes, ainsi que les symboles de cette autre religion qu'est le capitalisme. Et je n'utilise pas cette définition à la légère. Parce que j'estime que les marques de la société d'ultra-consommation ont toutes des slogans qui sonnent comme des paroles religieuses faisant miroiter l'illusion d'un bonheur universel. Des paroles qui occultent de surcroît le fait que pour arriver à ce "bonheur", il y a tout un système qui exploite des gens dans la planète entière et qui les soumet à ses logiques implacables de concurrence et *que le meilleur gagne en étant le plus fourbe possible, mais heureusement qu'il y a le leurre des institutions de régulations économiques (OMC, FMI, Banque Mondiale, Union Européenne...) qui seront là pour faire croire à un déroulement "serein" de la chose*. Il y a "religion capitaliste" parce que la marchandise s'y trouve fétichisée. Et que ça crée concrètement des normes sociales : qui n'a pas telle marque de basket ou telle marque de caleçon se voit d'être exclu-e-s de la communauté sociale normative... Une religion, qu'elle soit "religieuse" ou "séculière", se définit par les contours qui la cantonnent. Et ce cantonnement se définit par la dialectique de l'intégration/exclusion : "intégration" dans la grande messe de la Communion qui rassemble ceux/celles qui acceptent de se soumettre (au moins visiblement) aux dogmes ; "exclusion" des éléments qui la critiquent : les individus sont alors déclaré-e-s "hérétiques" (dans le sens où illes ont osé proposer une autre vision des choses) et/ou "excommunié-e-s" (mis-e-s en dehors de la Communion, et c'en est fini pour ces personnes qui n'existent plus dans aucun lien de la communauté)... A noter que l'exclusion vient presque toujours de l'institution dominante, sauf qu'à un moment donné, l'origine de l'exclusion va devenir floue, naviguant continuellement entre le rejet de la norme par l'individu, et le rejet de l'individu par la norme, tant que cette norme persistera dans le discours dominant en le fondant et l'alimentant. Le discours dominant parlera alors de "communautarismes menaçant l'unité" pour désigner ces populations minoritaires et déviantes qui essayent de s'organiser face au pouvoir, pas seulement pour le combattre, mais aussi et surtout pour essayer de le dépasser en le ramenant devant ses contradictions et en imaginant des structures qui permettent que se construise une multitude d'identités individuelles à travers des co-existences collectives. Ce que le pouvoir dominant refuse d'admettre, c'est que "tout est politique, y compris l'intime", lui qui s'efforce en vain de colmater la brèche entre sphère privée et sphère publique et qui, paradoxalement, est fondé sur des convictions idéologiques intimes qu'il tente de rendre "universelles"...

Aussi, les amalgames souvent bien précis entre "arabes" et "musulman-ne-s" sont là pour nous rappeler que derrière l'image de l'islamophobie se reflète un bon vieux racisme bien ancré... On se souvient d'un journal télévisé, il y a quelques temps, où la journaliste, une certaine Claire Chazal, se reprennait dans un petit bafouillement après avoir magistralement parlé de la "confession arabe" pour désigner «ces» personnes de "confession musulmane". Et que penser lorsqu'un ancien ministre socialiste de l'Education Nationale, dans une émission télévisée *(Culture et Dépendance* sur France 3), rappelle aux "musulman-e-s" qu'illes se devaient de respecter les coutumes du «pays d'accueil» ? On peut y voir la vieille vision séparatiste qui prévalait dans les colonies françaises et qui distinguait ces "vrai-e-s citoyen-ne-s" européen-ne-s de ces "citoyen-ne-s musulman-ne-s" de seconde zone... Encore faut-il en finir avec cette perpétuelle vision essentialiste confondant "arabe" et "musulman-ne", même si historiquement les liens sont forts. TOU-TE-S LES ARABES NE SONT PAS MUSULMAN-NE-S, et que de toute façon, c'est ce genre d'amalgame excluant qui favorise aussi des minorités sociales à se rassembler pour faire face à des discours normatifs et confondants. À un moment donné, peut-être vais-je me sentir proche de cette personne qui porte un symbole religieux, parce que des origines géographiques plus ou moins similaires vont nous être renvoyées à la figure et vont générer des sentiments plus ou moins semblables d'oppression raciste. Et cette oppression, je vais la percevoir tout en ne me reconnaissant pas dans le choix religieux de cette autre personne. Et pour faire quelque comparaison de style, peut-être vais-je me sentir, à un moment donné, plus proche de cette fille voilée que d'un-e anarchiste, blanc-he de surcroît, qui va croire bon de m'apprendre de ne pas me sentir concerné par cette lutte parce qu'elle touche des personnes pas "fréquentables" qui croient à une idéologie qui peut certes être oppressante. Sauf que je me demande si cette personne réagit de manière aussi obtuse avec son potentiel entourage d'obédience chrétienne. Et si un-e anarchiste n'arrive pas à discerner la part des oppressions, si pour lui/elle, l'oppression subie par une personne de religion minoritaire, sous le prétexte de l'émanciper dans bien des contradictions (pseudo-laïcité, christiannisme et racisme structurels), ne vaut pas l'oppression d'une religion sur une personne, je trouve qu'il y a alors un problème. Un problème de discernement, où tous les amalgames peuvent être faits... Où tous les contextes se retrouvent confondus. Où on confond la lutte globale contre les

oppressions religieuses, et l'acceptation d'une mesure qui, sous-prétexte de les libérer, exclut des personnes quadruplement minoritaires (des "femmes" "mineures" d'origine "immigrée" et de classes populaires)[6]... On se focalise sur la part religieuse qui n'est certes pas absente, mais on occulte toutes les dimensions sociales, et les parcours individuels de ces personnes dans ces dimensions-là... Est-ce que cette anarchiste aurait applaudi les nazis parce qu'ils ont exterminé des millions de juif/ves et que leur sinistre but était d'exterminer d'abord toutes les personnes qui avaient de près ou de loin un rapport avec le judaïsme? Non, enfin je l'espère. Pourtant, si on suit son syllogisme figé, judaïsme = religion, religion = oppression, “donc”, il n'y avait pas de quoi s'offusquer lorsque la fumée des chambres à gaz s'élevait dans le ciel ou lorsque des personnes, pour des considérations religieuses qu'elles affirmaient ou qu'on leur flanquait sous couvert d'amalgames "ethnotypiques", étaient parquées dans des camps afin d'assouvir les besoins d'un régime militaire capitaliste, antisémite et plus globalement raciste. La comparaison historique est peut-être exagérée mais elle vise à adopter une logique dialectique de discernement des problèmes et à critiquer les façons toutes aussi rigides dans les enjeux contre les oppressions. Toutes les oppressions sont à combattre. Et le problème est de pouvoir les discerner en fonction des contextes et des structures politiques de domination sans renier les liens qu'il peut y avoir entre elles. Et en disant cela, seule cette phrase ne variera pas : "si l'oppression existe, il faut en finir le plus vite possible".

On ne nous leurrera donc pas. On ne s'apaisera pas. Parce qu'au fond rien ne change, ou très peu. Entre structures de domination et contextes vécus. C'est le jeu du tiraillement de l'histoire des individus. Structures de domination raciste et sexiste, et contextes de soi-disant émancipations. A l'heure où le façadisme spectaculaire-marchand chante les stars "beur-e-s" du show-bizz tout en occultant le fait que la "république" remplit ses prisons de ces "jeunes des banlieues" (comme elle dit) qu'elle a su facilement exclure et punir parce qu'elle a su inventer des lois et des pratiques pour les rendre "inadapté-es" au système d'exploitation salariale (cette machine qui tente de mâcher chaque individu sous ses rouages). "Inadapté-e-s" : tout est dit... De la meute aux sauvageons. C'est toujours la mêmes chose. On s'arrange avec son imaginaire. Chaque société bien-pensante a ses barbares. Des barbarabes à coloniser donc. A civiliser si on préfère. C'est le discours de "l'intégration" qui surgit alors. "Intégrer" ces barbarabes dans la seule communauté qui s'arroge le droit d'un communautarisme qui en interdit les autres : la communauté républicaine. Communauté qui s'est construite un héritage historique qu'elle qualifie de glorieux et de salvateur. Nouveaux discours d'évangélisation. Mais voilà, il s'agit aussi d'un héritage basé sur un imaginaire et des illusions : ceux de la "démocratie", qui est soi-disant l'expérience d'une gestion politique par et pour tou-te-s, mais qui de fait (et de droit) constitue le système de ceux qui s'arroge le pouvoir de représenter chaque individu-e. Sauf que trop souvent, ces derniers représentent des intérêts qui leur permettent de s'enrichir économiquement et, par là, d'accentuer leur pouvoir au mépris du reste des individu-e-s qui sont autrement plus nombreu-se-s et à qui on fait croire qu'illes participent pleinement aux décisions quand cette participation ne se limite qu'au dépôt d'un bulletin tous les 5 ou 6 ans et à quelques consultations locales ficellées d'avance.

Et l'école "républicaine" permet ainsi de véhiculer cette norme du pouvoir. Alors qu'elle croit apporter des outils de contre-pouvoir, elle n'est que bien trop souvent le relais du formatage idéologique qui essaye d'apprendre aux élèves de tomber amoureu-se-s des institutions qui leur ont déjà enlevé toutes les capacités (ou presque) de prise de décisions et de gestion réfléchie de leur existence dans un environnement donné. Nous ne parlons même pas de cette même école qui s'est faite, à la même occasion, le relais du système capitaliste par ses logiques de concurrence et par son système d'évaluation qui donne des "bonnes" notes à celles/ceux qui ont su s'y adapter rapidement et qui ne laisse aux autres que la perspective de l'exclusion collective. Une école qui dans son ensemble, méprise l'individu-e, ses possibilités de choix et ses différences de rythme. On n'y construit que bien trop souvent des individualismes plutôt que des individu-e-s... Combien "d'enfant-e-s" ont la possibilité de choisir pleinement leurs modes de vie en étant ou non accompagné-e-s sans pour autant entrer dans des sophismes que les détracteur-euse-s s'empresseront de récupérer pour ridiculiser ces pratiques et désigner les “erreurs” des méthodes d'éducation "laxiste" ? Bien peu, hélas, parce que ça ne fait pas encore partie d'une construction sociale très répandue, celle de la construction d'individu-e-s autonomes sachant co-exister avec des environnements variés. Ce qui est logique, puisque pour permettre que se diffusent ces approches, beaucoup d'entraves sont à renverser. Et à ce rythme-là, on est encore loin d'en voir toutes les ruines...

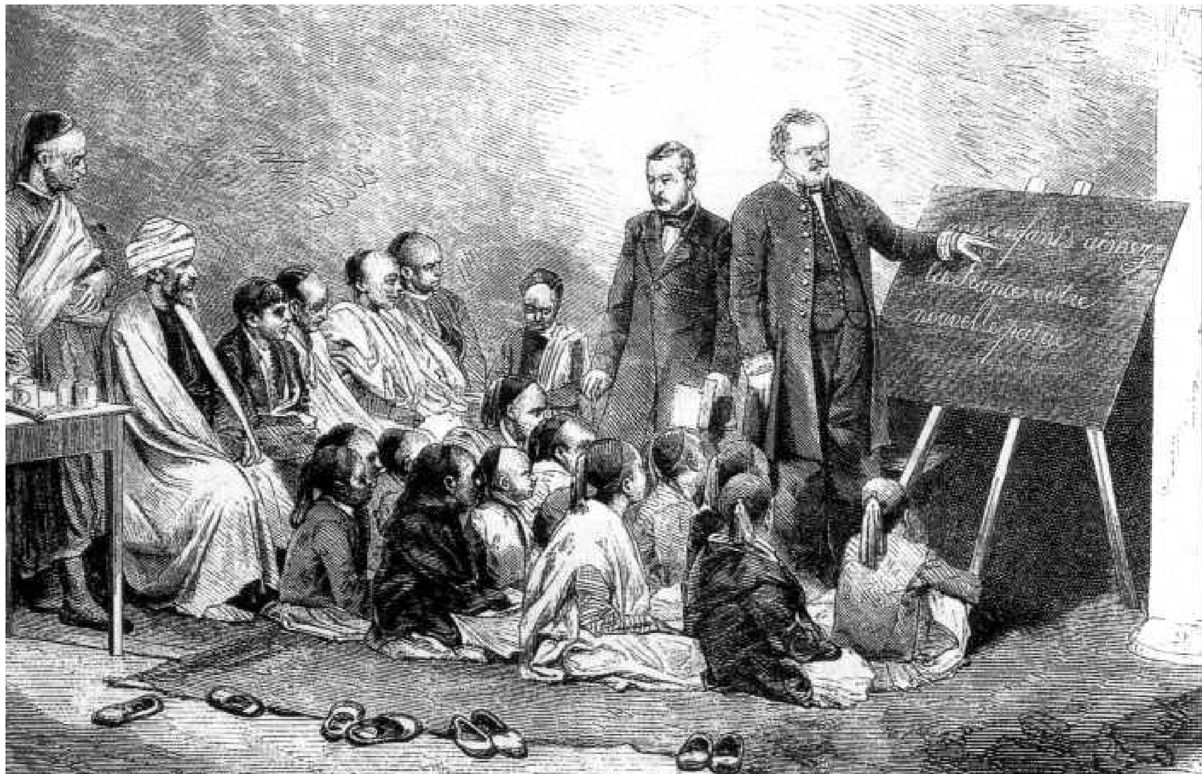
Kandjare, qui lui aussi signe en tant que "rebeu athée et un peu anarchiste sur les bords".
Grenoble, fin novembre 2004.
Contacts : kandjare@no-log.org

N.B.: le choix du pseudonyme n'est pas un signe de *défilement*. D'ailleurs ce choix passe outre les accusations qui pourraient dire que l'auteur *se défile* dans des termes de *lâcheté*. Nous n'en sommes plus à considérer ces valeurs, objets de normalisation sociale qui veut que chaque individu ait des choses à

prouver... Parce que justement, ces choses sont à prouver devant des tribunaux de conscience moralisateurs et accusateurs, et parfois ces tribunaux sont matériellement existants et agissent au service d'un pouvoir normatif qui punit et enferme les déviant-e-s à l'ordre moral et économique (à savoir les "pauvres" et/ou les propos anti-autoritaires). D'ailleurs, je ne profite pas de l'utilisation d'un pseudo pour balancer des informations ou des propos diffamatoires ou invérifiables, enfin je l'espère. L'idée du pseudo passe aussi par la volonté de rompre avec la personnification spectaculaire-marchande d'une idée. Cette pratique du pseudo est pour cela étroitement liée à l'envie d'une large diffusion possible visant à rompre avec la barrière de l'argent. Cette méthode de diffusion est surtout basée sur le principe de la gratuité ou celui du prix libre. Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'utiliser la diffusion d'idées pour en tirer quelconque bénéfice financier. Rompre avec la personnification spectacularo-marchande, c'est aussi ramener la "production" intellectuelle à un processus de continuité et affirmer l'importance des influences extérieures dans la "création" des idées, sans pour autant sombrer dans la facilité du *plagiat*. Le pseudo ne devient plus un pseudo, synonyme de cachotterie, mais l'expression d'une somme d'idées dans un corps pas totalement fermé... Ceci dit, j'ai aussi un peu hésité à mettre mon nom "civil" parce que j'avais aussi envie de visibiliser le fait que l'auteur porte un nom à consonnance "immigrée", et ça avait de l'importance pour comprendre le contexte du texte. Bon ben, c'est dit maintenant, vous savez à qui vous avez affaire : à une image. De toute façon, si j'avais mis mon "vrai" nom, je n'aurais été aussi qu'une image pour les gens ne me connaissant pas. Alors image pour image, autant en choisir une que j'aurai choisie, et pas une qu'on m'a imposé sans demander mon avis... Mais là est un autre problème qui est peut-être lié aux questions que nous avons abordées...

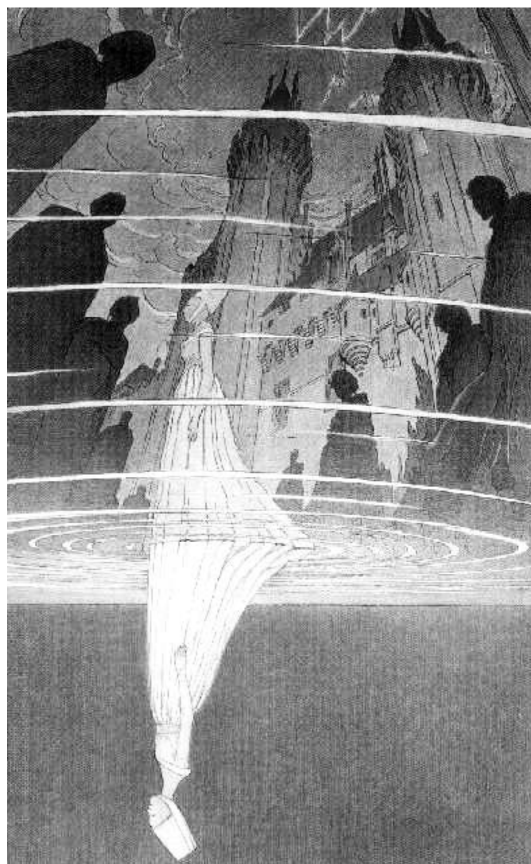
Notes

[1] Encore que cette "république" a préféré employé le terme sexué de “fraternité”, excluant par là toute une frange de la population...
[2] Anne Tristan, *Le silence du fleuve. Octobre 1961*, Paris, Syros, 1991.
[3] Pierre Tévanian et Sylvie Tissot, *Mots à maux. Dictionnaire de la lepénisation des esprits*, Paris, éd. Dagorno, 1998.
[4] Voir de récentes brèves sur http://lille.indymedia.org dans la rubrique "locale".
[5] Cf. http://www.luttes-etudiantes.com/actualite/archives_actus/semaine093.html
[6] Si on devait utiliser des «ismes», on pourrait dire que les dominations se situent ici au croisement du sexisme, de l’âgisme, du racisme et du classisme...



L’instituteur : « Mes enfants, aimez la France votre nouvelle patrie »

Passion de la confusion.
De l'anarchisme sans distinction



Tout d'abord, voici un texte annonçant en novembre 2004 à Paris, l'organisation d'un débat par "Les Nouvelles Libertaires", une "revue d'éthique et d'entr'aide" comme elle se présente. Un texte dont on peut partager un certain fond d'idées et certains principes avancés, mais qui oublie de contextualiser les problèmes. Un de ses textes, selon moi, qui appliquent de manière rigide, une phraséologie libertaire qui n'en devient que dogmatique, et qui ne prend pas la peine de faire la part des subtilités sociales et contextuelles… A noter la rhétorique «anticommunautariste» qui ressemble à s'y méprendre aux idéologies «nationales-républicaines» que nous verrons plus loin dans ce recueil...

Vu sur http://www.ainfos.ca/fr/ainfos04884.html :

*« **Débat - Pour un antiracisme laïque et anticommunautariste - Paris 15/11/04***

Le droit à la différence n'a jamais été une idée progressiste même drapé dans une phraséologie de gauche, voire gauchiste. Devons-nous rappeler que les idéologues de l'Apartheid en Afrique du sud se sont réclamés de ce droit à la différence pour justifier un "développe-ment de communautés à part" qui débouche automatiquement sur la différence des droits.

Droit à la différence => Différence des droits => Devoir de différence Le Pen ne s'y trompe pas, lui qui trouve les femmes musulmanes plus belles avec le voile. Nous assistons à la mutation d'une extrême-droite devenue "ethno-différentialiste". Notion qui a contaminé toutes les écoles de pensées. Par conséquent, en combattant le racisme au nom du droit à la différence, on contribue à l'installer et conforter les communautarismes religieux, les replis identitaires nationalistes et à collaborer à la ghettoïsation. Du droit à la différence, on passe très vite au devoir de différence et la pensée libre est alors étouffée.

Pour combattre le racisme, il faut s¹en prendre à la racine du mal : les communautarismes religieux et les nationalismes, quels qu'ils soient… Et résister à toutes les unions sacrées qui confortent la guerre des civilisations voulue par les fondamentalistes chrétiens made in USA, les islamo-fascistes d'Al Kaïda, les frères musulmans réactionnaires et ultra conservateurs.

"Ramadan n'est pas notre camarade" pas plus que "nous ne sommes pas des juifs musulmans !" Et pourtant, voilà qu'on nous refait le coup du racisme anti-islamique. Il y a des alliances qu'on doit refuser. Agir contre tous les racismes ne peut intégrer des intégristes islamistes et racistes ! Libres penseurs, nous combattons toutes les religions : islamique comprise…

En réalité, l'œcuménisme omniprésent annonce un redéploiement social du religieux dans la société, consacrant de nouveaux rapports entre Eglises et Etat régalien.

Alors que les réalisations sociales sont disloquées par un capitalisme arrogant et amoral, le gouvernement enterre les acquis solidaires de la Libération et réorganise le pays sur des schémas issus de la France de Pétain : chartes, guildes, corporations, régions et religions…

Travail obligatoire et sous payé ? Famille et charités ? Patriotisme de clocher ou de mosquée ?

Les religions ne sont bonnes qu'à dresser les hommes les uns contre les autres et à diviser les travailleurs à l'heure où il faudrait qu'ils s'unissent contre l'offensive ultra libérale du grand capital. Parce qu'il s'agit d'aliénation et d'exploitation, nous opposons la conscience de classe au nationalisme et au communautarisme religieux. La religion c'est l'opium de tous les peuples et la base de tous les racismes, qu'on ne fera pas reculer si on ne réduit pas au maximum l'influence néfaste des cléricaux dans la société civile.

Combattons avec la même vigueur toutes les calottes et tous les voiles. Construisons l'alternative d¹une société laïque des travailleurs citoyens éclairés par la raison, sans dieux et sans maîtres.

POUR UNE RÉPUBLIQUE LAÏQUE SOCIALE ET LIBERTAIRE !

Pour tous contacts : Les NL BP 427 75769 Paris cedex 16 »

Nous reproduisons ici un texte anonyme posté sur Indymédia-Paris[1]. La personne qui a écrit ce texte semble confondre dans un même panier le fait de lutter contre une loi visant à discriminer des personnes d'origine immigrée et qui sont de surcroît de sexe féminin, et le fait d'encourager le port du voile pour des raisons religieuses ce qui n'est aucunement notre propos. Et là les mots et leurs distinctions ont leur importance. Par ailleurs, la vision des personnes de sexe féminin qui y est arborée, répond aux exigences des désirs de la domination masculine *(« dans les rues de Rabat, d'Alger ou de Tunis, vous seriez sans doute surpris par la tenue vestimentaire arborée par la majorité des jeunes filles qui savent mettre leur beauté méditerranéenne »*). Désirer et Voir. Ce qui prouve qu'une des questions de fond de ce débat repose sur la construction de désirs normatifs auxquels des corps devraient se conformer...

Là encore, dans ce texte, il y a toute une confusion de contextes qui mine le débat. Confusion géographique, parce qu'il compare des contextes maghrébins où là, en effet, l'influence de la religion islamique est érigée partout ou presque en institution, et les contextes européens où sévissent des considérations blanchement raciste avec un arrière-fond historique composé de couleurs franchement chrétiennes... Je passe les propos grossophobes et autres amalgames (le keffieh palestinien équivaudrait au hijab islamique). Même si ce texte se trouve signé d'un sceau anarchiste et que je me réclame de l'anarchisme, je ne me reconnais pas dans l'intégrité des postulats avancés par ce texte.

Ce texte peut aussi amener à ce qu'on s'interroge sur une certaine phraséologie militante de gauche. Dès qu'on va distinguer l'oppression, on va l'identifier à cet avatar historique qu'est le «fascisme». Je m'interroge ainsi sur les amalgames que ça peut susciter, amalgames qui peuvent là encore permettre de désigner un problème sans prendre la peine de le contextualiser : c'est-à-dire l'analyser en profondeur et démontrer en quoi il est oppressant… J'ai ainsi peur que souvent le mot «fascisme» serve de gadget rhétorique comme le mot «terrorisme» peut servir de gadget politique pour justifier une idéologie sécuritaire. Et puis ce terme peut aussi permettre d'agiter des spectres qui feront oublier le reste des problèmes (le spectre «le pen-maigret», qui permet par exemple de se focaliser sur lui en occultant le spectre du reste de la classe politique qui applique au final ce que les deux autres voudraient bien faire par eux-mêmes).

[1] Précisons que le collectif d'Indymédia-Paris préfère associer l'avertissement suivant lorsqu'un article est posté sur son site : *« Le contenu du texte ci-dessous n'émane pas du collectif qui gère le site et n'engage pas sa responsabilité »*. Indymédia-Paris fait partie d'un réseau mondial de sites internet (Indymedia.org) qui diffusent de l'information sur le principe de la «publication ouverte», c'est-à-dire que quiconque peut poster une information à condition qu'elle rentre dans les critères établis par une charte qui, *grosso modo*, refuse les informations à caractères commerciaux, discriminatoires ou émanant de partis politiques ou de religions…

Vu sur http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=25870 :

*« **Lâchez nous les babouches avec le voile!, anonyme.***

Les articles et commentaires postés dernièrement sur IMP [IndyMedia Paris] à propos du port du hidjab au sein de l'école publique ont particulièrement irrité des collègues et compatriotes du bled, ainsi que moi-même. On valide sans problème un article qui remet en cause Darwin, par contre on juge douteux un article qui relate le travail d'une militante qui œuvre sur le terrain. Deux poids deux mesures qui mettent en relief la chienlit qui peut régner dans certains esprits qui, à n'en pas douter, pensent être du bon coté de la barrière en faisant à la fois le jeu de l'extrême-droite française et celui de l'extrémisme islamique. Ce chaos idéologique est vraiment la situation idéale pour que ces deux engeances étendent leur influence respective. C'est pourquoi on va vite remettre les pendules à l'heure. Je me suis dévoué pour cette tache avec un plaisir non dissimulé.

1) Quand on ne connaît pas un sujet on se tait
Bonjour les clichés ! Toutes les femmes maghrébines seraient voilées, leurs maris des barbus et tous deux mangeraient leur couscous tous les jours avec les doigts en sirotant du thé à la menthe. Il ne pourrait en être autrement, question de civilisation, choc des cultures oblige. Eh bien non ! Si vous êtes si sûrs que ça qu'il faut défendre le port du voile à l'école, je connais bien des familles maghrébines qui seraient contentes de vous foutre un bon coup de pied au cul après que vous leur ayez servi vos belles théories sur la question. Si vous vous promeniez un peu dans les rues de Rabat, d'Alger ou de Tunis, vous seriez sans doute surpris par la tenue vestimentaire arborée par la majorité des jeunes filles qui savent mettre leur beauté méditerranéenne en valeur sans se soucier des hypothétiques consignes divines qui restent toujours totalement à prouver. Eh oui, tout comme vous, les maghrébins aiment la liberté et beaucoup se battent pour la défendre et la faire avancer.

2) On va tout reprendre à la base
Pour faire simple, je vais prendre exemple sur le Maroc, car schématiquement, son système politique est

similaire au notre. Dans ce pays on trouve des socialistes en grand nombre, des communistes, des écologistes, des partis plus ou moins centraux et des libéraux. Jusqu'ici, tout va bien, vous n'êtes pas perdus, c'est la même chose qu'ici. On trouve aussi un parti islamiste très minoritaire (1% de sièges attribués lors du dernier scrutin communal), qui représente pour la majorité de la population l'équivalent du front national ici - voire même pire. Et pourtant, c'est ce camp là que vous avez décidé de défendre. C'est ce camp qui a les positions les plus réactionnaires et abjectes qui soient que vous écoutez au détriment de ceux qui ne veulent pas les subir. Vous êtes tombés sur la tête ou quoi ? On en est où là ?... Vous dites lutter contre le colonialisme ? En défendant le port du voile à l'école publique vous apportez de l'eau au moulin de cette minorité de fascistes qui rêve de l'imposer à toute la population féminine. Bravo, belle stratégie, les militants maghrébins sauront vous le rappeler en temps utile, mais certainement pas avec des fleurs…

3) Elle est belle la gauche française !
Il y a eu une grande gauche dans ce pays. Celle qui s'est battue avec succès pour réduire le temps de travail, celle qui s'est battue avec succès pour obtenir des congés payés, celle qui s'est battue pour nous débarrasser de l'oppression de l'Église, celle qui a su instiguer mai 68… Mais aujourd'hui… Cette gauche qui laisse rallonger notre temps de travail, cette gauche qui brade nos retraites, laisse mourir notre sécu, privatiser le service public, qui se fourvoie avec les islamistes les plus radicaux… Cette gauche là n'est plus la gauche ! Je la conchie allègrement, elle qui n'est plus que l'ombre d'elle-même, elle qui a perdu son âme sur l'autel cathodique, elle qui ne sait plus que diviser au lieu de rassembler, elle qui tremble devant le pouvoir religieux, elle qui en a plein la bouche de son gauchisme tout en adoptant une politique réactionnaire. La gauche française est sclérosée dans ses positions les plus crasses. Il va être bientôt temps de balayer tout ça.

4) Foutez-nous la paix !
En brandissant ce voile comme un étendard pour des enjeux qui visiblement vous dépassent, non seulement vous saccagez le travail des très nombreux militants qui vivent de l'autre coté de la rive - qui sont tout de même sensés être du même coté que vous, mais en plus vous contribuez fortement à stigmatiser les français d'origine maghrébine qui, dans leur écrasante majorité, ne souhaitent qu'une chose : qu'on arrête de les faire passer pour des arriérés à cause de quelques fous dangereux faciles à remettre en place. Il n'y a pas plus de communauté musulmane que de communauté française, tenez vous le pour dit, ce n'est pas plus compliqué que ça. Alors stop aux amalgames.

5) S'occuper de ses fesses serait-il plus dur que de se mêler du foulard de l'autre ?
J'ai de nombreux amis journalistes, écrivains, artistes… tous de brillants intellectuels algériens, de vrais esprits de gauche, qui pour défendre les valeurs progressistes ont été obligés de fuir leur pays d'origine et se retrouvent maintenant à Marseille à vivre de petits boulots tout simplement parce qu'au risque de leur vie ils ont dit non au fascisme islamique. Un peu de décence SVP, au lieu de parasiter l'action de ces personnes, prenez-en donc de la graine et mettez autant de vigueur pour nous libérer du capitalisme et de ses sbires. Ah ! Mais suis-je bête… c'est de l'action qui vous concerne directement, de l'action qui nous concerne tous que l'on soit français de souche ou d'origine étrangère — comme se plaisent à le dire les chères têtes blondes de la gauche déliquescente — donc forcément, c'est de l'action où l'on est obligé de lâcher son petit clavier pour aller faire son devoir. Trop risqué. Non, mieux vaut s'engager virtuellement sur de lointains combats à la mode, la révolution.com en mangeant des pommes… Des jours comme ça, j'ai vraiment honte de ma génération.

6) Conclusion cinglante
Il n'y a pas quarante mille solutions. Pour ma part, je continuerai à faire ce que j'ai toujours fait : aider du mieux possible tous mes compatriotes du bled, qui eux sont vraiment de gauche et courageux. Par contre, si au cours d'une manif' je vous vois défiler aux cotés des barbus fins manipulateurs, je vous considérerais exactement comme des fachos défilant aux cotés du gros jean-marie… C'est-à-dire : avec un maximum de mépris et de dégoût.

7) Une annexe pour finir de comprendre
Pour une ultime fois : islamiste ne veut pas dire musulman. Un musulman est musulman comme un catholique de base peut être catholique, un islamiste est un fasciste comme peuvent l'être les pires groupes néo-nazis. Aller dans le sens de ces gens là, qui ne sont représentatifs que d'eux-mêmes et qui ne pèsent rien du tout, c'est leur donner une importance qu'ils n'ont pas, c'est faire le jeu de la droite et de l'extrême droite française, et surtout : c'est crédibiliser et augmenter leur influence dans leurs pays d'origine. C'est pourquoi, il est grand temps d'arrêter vos conneries, car ce n'est pas vous qui en payez les pots cassés, mais des innocents très loin de chez vous. L'islamisme radical n'a qu'un seul objectif : l'instauration de dictatures politico-religieuses dans tous les pays de culture musulmane. Si c'est ça que vous défendez, alors allez vivre en Iran quelque temps, après on en reparle. La laïcité ne stigmatise

personne, c'est la base du respect, c'est un des fondements de la gauche. Il ne s'agit pas d'interdire une religion ou sa pratique, il s'agit de laisser TOUTES les religions en dehors de l'espace scolaire public. C'est quoi la gauche ? Apprendre aux enfants que la femme est issue de la côte de l'homme ou bien la réalité darwinienne ? Apprendre aux enfants à se respecter et à dialoguer entre eux ou bien à former des clans ?... On vit en communauté et non pour les communautés, la nuance est de taille. Ce problème est minime, il ne concerne qu'un petit nombre de jeunes filles instrumentalisées. A la limite, qu'elles viennent à l'école avec un foulard, pourquoi pas. Seulement, le problème c'est qu'à de nombreuses reprises, elles ont fait du prosélytisme à l'encontre d'autres jeunes filles de culture musulmane qui ne partageaient pas leur délire. Cela n'est pas normal, qu'il s'agisse de cette religion ou d'une autre. L'école est normalement faite pour s'épanouir, pas pour s'abêtir avec des archaïsmes dont la véracité reste toute entière à démontrer. Si des parents tiennent tant que ça à respecter la tradition, il existe des écoles privées qui encouragent ces pratiques obscurantistes. N'oublions tout de même pas que cette histoire ne concerne que l'école publique et l'administration. Les religions sont du domaine de la sphère privée, qu'elles le restent. Et ceux qui ne sont pas contents boiront du fuel ! Ceux qui se permettent de vouloir représenter l'ensemble des français de culture musulmane ne sont que des tueurs de liberté qui se servent d'elle pour mieux la tuer. Ils usent des mêmes ficelles que les pires politicards pour mieux distiller leur fiel. Au même titre qu'un le pen ou un maigret, ils n'ont que l'importance que vous accordez à leur discours. Au final, en défendant une liberté qui est loin d'en être une, les mâles traditionalistes s'en tirent à bon compte et le débat sort largement de son cadre. Mais il est vrai, qu'il est plus gauchistiquement correct de disserter sur l'aliénation que distillent les autres religions quand elles sont poussées à l'extrême. Mieux vaut tirer sur les curés et les rabbins que sur les mollahs s'il l'on souhaite être bien vu dans les pinces fesses gauchistes où le port du foulard palestinien est de rigueur, lui-même symbole d'un autre enfermement : celui d'un manichéisme affiché qui fait dire qu'entre voilés on peut toujours s'entendre pour marcher à reculons. C'est bizarre de se dire alter mondialiste et d'avoir des frontières dans sa tête. On tronçonne les individus en ethnies plus ou moins aptes à assimiler des valeurs basiques et respectueuses des autres. Si ça ce n'est pas du relent de colonialisme, qu'est-ce que c'est? Si ça ce n'est pas de la ségrégation, qu'est-ce que c'est? Franchement, où est le racisme à dénoncer le fascisme et le sexisme ? Il n'y en a aucun ! En bon anarchiste non encarté, j'ai une vision absolument limpide des choses, je combats TOUS les fascismes qu'ils soient politiques ou religieux, ici ou ailleurs, peu importe. Mais il vrai, que pour vous, nous, français d'origine maghrébine, sommes sans doute trop arriérés pour comprendre toutes les subtilités de la laïcité… Question de gènes sans doute…Ben voyons ! Le combat est global. Il ne porte pas sur le foulard de ta voisine, mais sur le capitalisme et le néocolonialisme. Tant que vous n'aurez pas compris ça, vous continuerez de courir comme des chiens après les os que l'on vous jette à ronger, et pendant ce temps-là, de plus en plus de camarades se retrouveront en situation de précarité, et ceux qui y sont déjà confrontés continueront de crever la bouche ouverte. C'est à la tête des institutions qu'il faut frapper, certainement pas sur des petits problèmes qui n'ont pas besoin de vous pour trouver leur solution. L'islamisme - tout comme le fascisme- trouve son terreau dans la misère, cette même misère que vous, soi-disant de gauche, vous êtes incapables de faire reculer par la faute de votre suffisance et de votre naïveté.
A bon entendeur…

ÅñÄR©HY Vaincra ! »

Passion de la confusion (bis).
Les amours jacobines



Michèle Vianès est conseillère municipale dans l'agglomération lyonnaise. Elle fait partie des propagandistes de cette gauche «républicaine» qui soutient l'application de la loi contre le foulard, euh, pardon, «contre le port des signes religieux ostensibles à l'école». Pourtant, toute sa rhétorique n'est basée que sur la «question du voile islamique», parce qu'elle est auteure de livres comme *Un voile sur la République* (2003), ou *Les islamistes en manœuvre* (nov. 2004), ou encore *Le foulard islamique : arme contre la République* (annoncé prochainement). Et même si dans l'intitulé de l'article dont nous allons commenter des extraits, elle essaye de traiter de la question globalement (*Face aux obscurantismes (l'islamiste et les autres) : le Devoir de Liberté*), elle ne fait que tirer sur cet islam qui serait incompatible avec la «république». On peut trouver dans son texte des analyses parfois pertinentes, notamment d'un certain point de vue féministe. Sauf que ça ne l'empêche pas de tomber dans des confusions sémantiques (notamment entre islam et islamisme) ou de rester focalisée sur la croyance d'une nécessaire répression étatique pour «libérer» les corps... L'article est extrait du Cercle d'Étude de Réformes Féministes dont est membre l'auteure. Et il faut croire qu'elle est devenue la fer de lance de la lutte contre ce «communautarisme» des communautés «étranges» qui menacent la sacro-sainte «indivisibilité» de la communauté «républicaine»[1].

____-

Vu sur http://www.c-er-f.org/fao-093.htm ; les ***Commentaires*** qui accompagnent les extraits sont de kandjare :

«Leur idéologie [les intégristes islamistes] tire sa légitimité de paroles divines sélectionnées. Leur armée a besoin d'un symbole. Comme la représentation de la femme musulmane dans l'imaginaire collectif traditionnel est la femme voilée, ils vont choisir pour emblème le voile. Mais ils vont en redessiner un, spécifique, le même pour toutes… Ce sera l'étendard qui va flotter dans tous les pays du monde, montrant leur capacité de pénétration des différents espaces.»

Commentaires : Personnellement, j'ai été longtemps éduqué dans une vision très puritaine de l'islam. Et dans cette éducation que j'ai subie, le port du voile était pourtant exclu pour les filles. Ce qui n'empêchait pas la violence patriarcale d'y être présente, le port du voile devenant alors métaphorique (c'était l'idée de *mettre un voile* de chasteté dans ses comportements). Encore une fois, je ne dis pas ça pour justifier quelconque soumission à un précepte moral comme le port du voile, et je le répète, j'en ai depuis longtemps fini avec l'islam. Mais j'essaye juste de défocaliser le problème pour le ramener à une vision plus étendue du problème : celui de sociétés qui se sont vues constituer autour du patriarcat et des visions genrées noyant les individus dans des catégories sexuées. On peut tout aussi bien s'offusquer du port du voile pour les filles musulmanes, que l'enfermement général des personnes de sexe féminin dans des rôles et des rabaissements sociaux, ou de «l'interdiction» sociale pour des personnes de sexe masculin, de porter des robes ou du vernis à ongle par exemple...

« Seulement, la France est haïe par tous les intégristes, puisque les enfants ne sont pas enfermés dans leurs "communautés" d'origine, mais considérés indépendamment de leur origine familiale, leur sexe ou leur couleur comme des citoyens et citoyennes en devenir. Formés par l'école de la République à l'autonomie, c'est-à-dire à être maître de leur conscience. Modèle des lumières contre l'obscurantisme, éveil de l'intelligence contre anesthésie des esprits, "Le petit Satan Français" va être l'ennemi absolu.».

Commentaires : Étrange vision des choses qui croit voir une «république» où tout se passe sans heurt et sans exclusion, sans racisme et sans parcage des «citoyen-ne-s immigré-e-s» dans des ghettos qu'on appelle «banlieues», et qui se voient ainsi reprocher de s'enfermer dans des ghettos et de haïr ce Blanc qui a constitué (ou constitue) pour eux/elles un symbole d'oppression... La vision (illusion) du bohneur et du meilleur des mondes, pourrait-on dire.

« Soit nous protégeons les fillettes et jeunes filles scolarisées en France de cette main-mise divine. Alors, par on ne sait quel retournement de sens, en affirmant qu'elles doivent avoir les mêmes droits que toutes les autres filles, nous en ferions des exclues [...] Soit nous laissons faire, en abandonnant les jeunes filles et les fillettes à la soumission à Dieu. Victoire pour les mouvements qui veulent propager l'islam intégriste: ils ont obtenu que la charia *soit appliquée en France, pays de la laïcité* ».

Commentaires : N'empêche, il y a comme une sorte d'incohérence là-dessous, car que fait-on en décidant d'exclure ces personnes de l'école publique, si ce n'est de favoriser le fait qu'elles aillent «se réfugier» dans ces «écoles coraniques» tant redoutées par la «république»...

« Chaque fois qu'est toléré [sic], dans l'espace public, une obligation imposée par les fanatiques, que ce soit le voile, la viande halal, la rupture du jeûne du ramadan, la non-mixité, dans les piscines ou lors d'activités sportives et culturelles ».

Commentaires : Que viennent faire *la viande halal* ainsi que *la rupture du jeûne du ramadan* dans ces considérations, puisque ces deux pratiques font partie des pratiques les plus communes de l'islam. C'est comme si on parlait de la viande *casher* comme étant une pratique intégriste du judaïsme, ou de la messe de Noël (qui, au passage, est toujours retransmise sur les chaînes de la «république laïque») pour faire une équivalence sémantique avec le christiannisme. Alors pour les un-e-s, il y aurait des pratiques adoubées du sceau de la légitimité «culturelle», et pour les autres, dans des domaines similaires, ce serait de l'intégrisme[2]. Et me voilà à justifier des gens qui mangent de la viande, moi qui est un «intégriste» du végétarisme (humour). Ceci dit, l'hystérie jacobine de Michèle Vianès va jusqu'à considérer les parents d'élèves qui demandent une alimentation «bio»[3] dans les cantines scolaires comme un *«communautarisme»* qui «*menace les libertés individuelles comme l'unité et l'indivisibilité de la République [sic]*»[4]. Avec Michèle Vianès, c'est le retour garanti aux méthodes à la Robespierre ou à la Staline : «allez hop, du porc pour tout le monde pour sauver le corps unifié et carné de Sainte-Marianne, puis prosternez-vous devant son buste». Pour employer un vocabulaire médical qui n'est pas le mien et qui est juste une métaphore, je pense que Michèle Vianès «souffre», comme beaucoup de personnes en situation de dominant-e-s, du syndrome paranoïaque de l'inversion des minorités qui se transforme en aversion des minorités. Ça s'assimile au malaise du dominant qui va croire qu'une minorité sociale est en train de devenir majoritaire et dominante dès lors qu'elle commence à être visible. Pourtant, Michèle Vianès se dit féministe. Elle doit alors connaître les enjeux posés par les luttes d'une minorité sociale comme celle des femmes encore aujourd'hui. J'imagine qu'elle doit avoir conscience de la dialectique posée par une minorité qui essaye de lutter contre une domination qu'elle subit sans pour autant trouver des solutions dans l'imitation et la reproduction des méthodes de «l'ennemi». Sauf que bien trop souvent, on la voit prendre l'exemple du «communautarisme végétarien» pour cracher sur ces minorités qui «imposent» aux autres, pendant une heure ou une journée, leur régime alimentaire (qui n'est pas nécessairement basé sur des considérations mystiques), en oubliant de dire que le reste du temps, ces «végétariens» qui nous font chier avec leur remise en cause de l'exploitation animale, n'ont qu'à bien rester chez eux, parce que de toute façon, il n'y a rien pour eux à l'extérieur. On retrouve, dans beaucoup d'espaces, cette logique des dominants qui se replient sur leurs privilèges menacés par quelque abolition. Notamment lorsqu'on maudit ces «non-fumeurs» qui préfèrent dire que la fumée qu'illes n'ont pas choisi de respirer, les gêne, et qu'illes préfèrent passer du temps dans des espaces les moins opprimants possibles, du moins pour leurs poumons… Donc là intervient la nécessaire séparation spatiale qui n'est souvent vécue que comme un moyen momentané rassemblant des expériences ayant subies des oppressions similaires. Sauf que le discours dominant va trop souvent interpréter ce moyen temporaire de séparation, comme une fin séparatiste...

« *En intervenant dans le domaine familial et social, les théo-terroristes verts augmentent ainsi leur influence politique. La charia ne se cantonne pas à une barbarie ethnique, et excentrée. Elle contamine la France ».*

Commentaires : Et revoilà le mythe du «terrorisme» qui surgit, ce mythe de la menace *verte* qui «envahit» la France et donc le «Monde»... à vous glacer jusqu'aux os. *Verte* parce que c'est la couleur de l'islam. Mais existerait-il alors un complot *islamo-végétarien* qui aurait comme point d'accord la tendance écolo-centriste du *«bio pour la viande halal»* (humour)? C'est peut-être pour ça que Vianès nous parle souvent du «communautarisme végétarien» (humour, là encore)...

« Première norme du dogme religieux: le respect absolu de l'autorité et de la supériorité masculine. Elever les filles en leur faisant intégrer leur subordination, l'interdit concernant leur corps. Celui-ci, tabou, parce que capable d'attrait irrépressible sur les hommes, doit être caché. Renvoyant, par jeu de miroirs, une image du mâle : un être primaire, incapable de résister à ses pulsions. Cette immaturité va le dédouaner, par nature, de toute violence à l'encontre des femmes. Ainsi, les garçons sont enfermés dans une obligation de virilité agressive. »

Commentaires : Même si l'auteure n'en parle pas explicitement, et dans le confusion générale qui voit un-e «musulman-e» dans chaque «arabe», voire dans chaque «immigré-e» pas très blanc-he, ce passage peut renvoyer au mythe du «garçon arabe», si «naturellement» sexiste. Cette image essentialiste est assez efficace quand elle permet de dédouaner ou d'occulter le fait que le sexisme est érigé partout en système y compris dans les milieux laïcs [5]. Les «agressions verbales et physiques dans la rue» sont par exemple le lot commun que subissent trop souvent des personnes de sexe féminin. Le «garçon arabe», s'il est sexiste, ce n'est pas parce qu'il est «arabe» (comme s'il y avait là une soi-disant «essence arabe» du sexisme), mais parce qu'il est «garçon», c'est-à-dire une personne construite comme un «garçon», ce personnage censé joué un rôle de dominant parce qu'il aurait un sexe mâle… Or, cette logique du dominant se fiche pas mal des origines géographiques des intéressés. Encore faut-il préciser que lorsqu'on parle du «garçon arabe», c'est pour désigner une personne qui a passé la plupart de son temps en France, voire qui y est née... Et je pense que ce n'est pas en obligeant des filles à porter un voile ou en le leur interdisant qu'on va régler le problème de fond du patriarcat. «Interdire le voile», ce n'est pas ça qui va permettre d'en finir avec

les oppressions religieuses et le patriarcat, comme pour autant «interdire la prostitution» ne va pas permettre d'en finir avec la réification sexiste du corps des femmes. L'interdiction ne fait souvent que refouler dans l'inconscient collectif et individuel, des problèmes qui ne vont que ressurgir plus tard sous d'autres formes plus sournoises ou plus agressives. Pour nous, l'enjeu est de faire en sorte de poser à plat les problèmes afin d'essayer de les révolutionner radicalement, c'est-à-dire à la racine, sans occulter le fait que c'est très complexe, parce que des mentalités construites sur des siècles, ça ne se renverse pas du jour au lendemain, même si on espère sincèrement qu'elles soient renversées rapidement, c'est-à-dire au cours d'une existence individuelle...

Notes

[1] Michèle Vianès, «Les sept critères du communautarisme qui s'opposent à la République», *Respublica*, n°271, mai 2004. A noter l'avertissement de la rédaction de la revue qui prend elle-même quelque distance avec ce texte en remettant en cause «la crédibilité du propos» de l'auteure puisque, selon elle (la rédaction), les applications du discours sont «systématiquement dirigées contre les populations musulmanes». http://www.revue-republicaine.org/DOScommunautarismesdoc040517vianes.htm

[2] Sauf que pour l'auteure, même le *casher* sonne comme une démonstration «démoniaque» du «communautarisme».

[3] Et espérons qu'elle ne confond pas «bio» et «végétarisme», sans quoi, à ses yeux, je serais totalement perdu.

[4] Michèle Vianès, « Les sept critères du communautarisme qui s'opposent à la République », *op. cit.*

[5] A ce sujet, lire cet ouvrage de Nacira Guénif-Souilamas et d'Éric Macé, *Les féministes et le garçon arabe*, éditions de l'Aube, août 2004.



Nous faisons suivre maintenant deux textes écrits par Philippe Mangeot contre les rhétoriques «anti-communautaristes». L'auteur est membre d'Act Up-Paris, et rédacteur en chef de la revue *Vacarme*. Une version de ces textes est parue dans le *Dictionnaire de l'homophobie*, paru aux Presses Universitaires de France en 2003, sous la direction de Louis-Georges Tin.

Vu sur http://lmsi.net/impression.php3?id_article=249 :

« “Communautés” et “communautarisme” (Première partie), par Philippe Mangeot.
La rhétorique "anti-communautariste" à l'épreuve des "communautés homosexuelles"

Il en va du communautarisme comme du politiquement correct : personne ne s'en réclame pour son compte. L'auteur de cet article le sait bien : il s'est souvent vu taxé de “communautarisme” parce qu'il constate l'existence d'une communauté de pratiques fondée sur des lieux de rencontre et des expériences partagées, soutient l'idée que le lien communautaire est le mieux à même d'opposer des contre-feux à des situations dramatiques comme la crise de sida, et croit dans la nécessité démocratique des luttes minoritaires ; mais il ne s'est jamais reconnu dans la description faite par les détracteurs d'un communautarisme censé mettre en péril l'unité républicaine et les principes universalistes.

Le communautarisme n'est pas une philosophie politique, mais un motif polémique, qui sert en France à faire valoir a contrario la reformulation d'une culture républicaine, laïque et nationale, prétendument menacée par quiconque en questionne les points aveugles. “Communautarisme” est la signature lexicale de tout discours visant à discréditer la politisation des questions minoritaires.

Il faut donc distinguer entre l'histoire des mobilisations homosexuelles et celle de la “raison communautariste”. Certains mouvements gais et lesbiens des années 1970 peuvent affirmer le caractère intrinsèquement politique de la sexualité sans que leurs adversaires d'alors leur reprochent leur “communautarisme”.

À l'inverse, la mise en garde contre un “danger communautariste” est formulée pour la première fois en France à une époque de démobilisation relative du milieu gai et lesbien : pour mémoire, la manifestation organisée à Paris le 6 mai 1991 pour protester contre l'adoption par le Sénat d'un amendement au Code Pénal qui rétablissait le délit d'homosexualité instauré en 1942 par Pétain et abrogé en 1982 par Mitterrand ne rassembla pas plus de 200 personnes. Au même moment, l'argumentaire anti-communautariste commençait à prospérer au-delà du cercle restreint des revues (Le Débat) et des institutions (La Fondation Saint-Simon, l'Institut Raymond Aron) qui l'avaient forgé.

Le paradoxe n'est qu'apparent. La mise en cause du communautarisme excède la stricte question gaie et lesbienne pour viser toutes les luttes minoritaires - on se gardera donc de considérer comme homophobes l'ensemble des discours anti-communautaires : l'affaire se règle au cas par cas.

Par ailleurs, on ne peut comprendre l'offensive anti-communautariste sans la replacer dans le cadre plus général de ce qu'Éric Fassin nomme la “rhétorique française de l'Amérique” : son développement et sa fortune dépendent moins de l'appréhension objective des luttes minoritaires en France - même s'ils s'en nourrissent - que de la promotion d'un “épouvantail américain”, présenté comme contre-modèle d'une tradition politique française.

Première vague

Selon Fassin, le motif du danger communautariste surgit en France à partir de 1989. La chute du Mur de Berlin consacre le succès des tenants d'un discours “libéral” dont l'énergie avait été principalement consacrée, depuis la fin des années 1970, à combattre le danger totalitaire ; mais elle la prive en même temps de son ennemi principal.

La même année, le débat sur le foulard islamique redistribue la donne : l'adversaire n'est plus le totalitarisme, mais un multiculturalisme qui risque de dissoudre l'espace politique en une juxtaposition de chapelles et de ghettos. L'Amérique, jusqu'à présent valorisée comme modèle libéral, devient le contretype auquel on opposera les vertus de la laïcité et du “modèle français d'intégration républicaine”.

C'est dans ce contexte que la controverse américaine sur le “politiquement correct” est importée, au prix d'une torsion de ses significations : là-bas, la political correctness avait été l'objet d'une offensive des conservateurs contre le pouvoir, dans les départements universitaires, de minorités suspectes de

connivences avec la "pensée française" (Derrida, Foucault...) ; ici, la contestation du "politiquement correct" permet de s'en prendre à des mobilisations minoritaires accusées de porter en elle les ferments de la guerre sociale - entre les ethnies, entre les sexes, entre les sexualités - qu'on dit observer dans une Amérique déchirée entre des communautés ghettoïsées.

Parti de la question des minorités ethniques, le motif communautariste sert bientôt à entamer la crédibilité des discours féministes pour culminer avec le discrédit a priori jeté sur des expressions communautaires gaies et lesbiennes. Les communautés traditionnelles - famille, classes, nation - sont épargnées : seules les communautés transversales à ces catégories sont dans le champ de tir.

La distinction entre privé et public constitue le pivot du raisonnement. On ne nie pas qu'il y ait des identités, on admet qu'on puisse être basque ou musulman, juif ou gai ; mais on estime que ces différences relèvent exclusivement de la sphère privée. La sphère publique, où s'exerce la citoyenneté, est au contraire caractérisée par son indifférence à l'appartenance à tel ou tel groupe particulier.

L'argument anti-communautariste se réclame ainsi de l'héritage des Lumières et de la Révolution, à l'encontre de la conception organiciste de l'Ancien Régime où l'individu n'existait pas comme tel, et ne devait ses droits et ses obligations qu'à son incorporation à une hiérarchie de communautés et de corporations. Il réaffirme à cet effet trois règles :

- *une norme universaliste qui postule que la politique des minorités s'arrête à l'égalité des droits ;*

- *un principe intégrationniste qui pose l'équivalence entre assimilation et émancipation ;*

- *une conception de la démocratie qui exige que le face-à-face entre la nation et le citoyen ne soit troublé par aucune médiation.*

Les mobilisations minoritaires dérogeraient à ces règles quand elles prétendent faire advenir dans le champ politique des questions qui n'en relèveraient pas, sauf à attiser le feu de la guerre des sexes et des cultures. Dans le cas particulier des homosexualités, il n'y aurait donc plus de problème depuis la suppression, en 1982, du délit d'homosexualité.

Ce discours prospère rapidement dans des médias de droite comme de gauche, prend les allures d'un feuilleton dans les chroniques hebdomadaires d'un Jacques Julliard (Le Nouvel Observateur) ou d'un Alain Finkielkraut (France Culture), et trouve en la personne de Frédéric Martel, dont l'approximative histoire des homosexuels en France depuis 1968, Le Rose et le Noir se conclut par un plaidoyer anti-communautariste, l'alibi gai censé les acquitter de tout soupçon d'hétérocentrisme.

La donne change avec les débats sur le PaCS : issu d'une revendication minoritaire, le Pacte Civil de Solidarité, concerne tous les couples, quelle que soit leur sexualité. Dans la foulée, la revendication, par des gais et des lesbiennes, de l'ouverture du mariage et de la filiation aux couples de même sexes, se réclame du principe universaliste de l'égalité républicaine. Dans ces conditions, la validité d'un discours anti-communautaire, dont la pierre de touche consistait dans la dénonciation d'un système politique dominé par des lobbies identitaires occupés d'obtenir, contre l'idée d'un droit commun à tous, des prérogatives spéciales, battait de l'aile.

De fait, le spectre du communautarisme américain disparaît progressivement du discours de ses promoteurs, au profit de l'assomption d'un nouveau motif rhétorique par lequel on contrera désormais les revendications gaies et lesbiennes : celui d'un ordre symbolique garanti par une bonne différence à l'exception de toutes les autres : la différence des sexes.

Nouvelle vague

Le motif anti-communautariste ressurgit cependant, porté cette fois par la jeune Fondation du 2 mars, animée par la journaliste Élisabeth Lévy (Marianne) et éditrice aux Mille et une nuits d'Alain Finkielkraut, Jean-Pierre Chevènement, Philippe Muray ou Pierre-André Taguieff.

L'un des membres de la Fondation, éditorialiste au Figaro, Joseph Macé-Scaron, produit la formulation la plus complète de cette nouvelle vague anti-communautariste, dans un ouvrage dont le titre, La Tentation communautaire, démarqué de La Tentation totalitaire de Jean-François Revel, dit la visée. Ici encore, le communautarisme apparaît comme l'ennemi principal, dont le communautarisme gai et lesbien n'est qu'un des avatars. Ici aussi, on reprend à son compte l'argumentaire universaliste et républicain. Mais il est développé et complété.

On insiste d'abord sur "l'essentialisme" de communautés qui prétendraient "exercer un contrôle absolu et exclusif sur leurs membres" et prescriraient des normes de comportement et de représentation.

On indexe cette politique des identités à une passion contemporaine de la mauvaise conscience, qui ne reconnaîtrait d'existence qu'aux victimes au détriment d'une pensée du bien commun. La "tentation communautaire" n'est donc plus seulement le fait des groupes minoritaires : elle est désormais la perversion politique d'une démocratie faible où la figure de la victime aurait remplacé celle du citoyen.

On observe là les prémisses de la chute finale d'une culture occidentale qui aurait perdu la foi dans ses valeurs, emportant avec elle des communautés naturalisées comme la nation, garde-fous défaits d'un processus sans fin de fragmentation qui ne manquera pas d'affecter à son tour les nouveaux groupements artificiellement constitués - et d'ironiser sur la constitution à venir de communautés de juifs végétariens ou de lesbiennes bretonnes.

Enfin, on relie la tentation communautaire à l'autre figure du mal : la mondialisation techno-marchande, le différentialisme culturel et le subjectivisme narcissique promus par les communautaristes servant avant toute autre chose les impératifs du marché, au détriment d'une liberté civique jadis garantie par le cadre des États-Nations.

On fait ainsi de la fragmentation communautariste et de l'anomie individualiste les deux faces d'un même phénomène, dénoncé par Pierre-André Taguieff dans Résister au bougisme*, comme une "nouvelle barbarie globaliste".*

L'efficacité polémique de la grandiloquence est qu'elle fait obstacle à toute saisie concrète des questions qu'elle soulève. Quitte à passer pour un imbécile à courte vue, dont la pensée mesquine peinerait à s'élever du ras du sol et des pratiques réelles alors que l'apocalypse est au coin de la rue, on voudrait observer l'argumentation anti-communautaire à l'aune de ce qu'on sait de la communauté gaie et lesbienne.

L'ensemble de la littérature anti-communautariste pêche au moins sur trois points :

- le niveau de généralité où elle situe l'analyse, d'abord, qui lui fait mettre toutes les minorités sur le même plan ; ce qui lui permet par exemple de discréditer le "communautarisme gai et lesbien" en agitant le chiffon du "péril islamiste" ;

- la confusion, ensuite, qui consiste à considérer que "communauté" et "identité" sont strictement équivalentes ;

- l'abstraction, enfin, qui pour ne reconnaître que l'égalité en droit s'aveugle aux discriminations réelles, au risque de confondre l'universel avec le majoritaire et la démocratie avec les majorités numériques ou idéologiques.

Du ghetto

On commencera par une idée simple et pourtant régulièrement escamotée : il n'y a de communauté qu'à travers des pratiques. La communauté homosexuelle s'origine dans des pratiques sexuelles déterminées par des préférences communes. C'est pourquoi le sentiment communautaire naît dans les lieux de rencontres et de convivialité, et s'y nourrit.

Sans doute n'y a-t-il pas là matière à mettre à feu la demeure républicaine, l'existence de ces lieux de rencontre ne menaçant pas, en soi, la frontière privé/public. Pourtant, leur développement et leur concentration dans certains quartiers fait l'objet d'une fixation critique chez les tenants du péril communautariste : ces quartiers seraient le signe d'une fragmentation de l'espace public symptomatique de la déliaison de l'espace politique ; le terme "ghetto" par lequel les gais et les lesbiennes eux-mêmes les désignent suffirait à la démonstration.

Le ghetto pourtant porte bien son nom, pourvu qu'on en perçoive l'ironie : il rappelle que tous les quartiers ne sont pas également sûrs pour des personnes homosexuelles qui voudraient qu'un baiser sur la bouche ne relève pas toujours de l'héroïsme inconscient. Mais ni l'humour, ni la perspicacité minoritaire n'étouffent un effarouché comme Jacques Julliard, qui prédit le jour où des banques se mettront à réserver leurs services aux homosexuels, sans expliquer comment elles pourraient concrètement mettre en œuvre le principe d'une préférence communautaire.

L'anti-communautarisme, qui met en garde contre le risque sécessionniste et l'institution d'une différence, aurait pourtant tout lieu d'être rassuré par le développement de quartiers gais : la convivialité homosexuelle, longtemps reléguée dans des lieux invisibles, s'est enfin ouverte pour entrer en interaction avec l'espace urbain. Ceux qui s'en offusquent disent, avant toute autre chose, leur sentiment trouble d'être dépossédés de lieux qu'ils croyaient leurs.

Des études

La même contradiction traverse l'ensemble du discours anti-communautariste. L'hostilité qu'il manifeste à l'encontre du développement d'études sur les homosexualités en témoigne. Qu'on se rappelle les sarcasmes d'Alain Finkielkraut, mais aussi de Frédéric Martel, quand se tint, en juin 1997 au Centre Pompidou, un colloque sur les cultures gaies et lesbiennes organisé par Didier Éribon : des intellectuels américains y participaient, le spectre des minority studies *planait sur la recherche française.*

On ne fera pas l'injure aux détracteurs du communautarisme de leur prêter la moindre réticence à l'égard de l'ouverture des disciplines historique, sociologique ou ethnologique à des objets traditionnellement tenus à l'écart de leur champ d'investigation. Ils s'en prennent en revanche à l'hypothèse de la création de centres de recherche sur les homosexualités.

La seule comparaison de l'ampleur de la bibliographie américaine et de la pauvreté de la production française suffirait à gagner à la cause de ces centres quiconque ne voit pas dans le développement des études une défaite de la pensée. Travailler sur les cultures gaies et lesbiennes exige un questionnement méthodologique spécifique, qui peut s'inspirer, entre autres, de la réflexion historiographique sur les classes subalternes ou sur la vie privée sans y être entièrement réductible.

L'institution de départements de recherches sur les homosexualités ne serait donc pas l'indice d'une quelconque dissidence, mais la condition de la mise en commun et de la progression de ce type de questionnement.

Un ouvrage comme Le Rose et le Noir de Frédéric Martel eût été plus rigoureux si l'auteur avait profité des instruments méthodologiques forgés outre-atlantique, dans des livres aussi importants que ceux de Lilian Faderman, John d'Emilio, Esther Newton ou George Chauncey, dont on espère encore la traduction française.

Ceux qui crient au loup communautariste préfèrent placer le débat sur un autre terrain : les études gaies et lesbiennes seraient réservées aux gais et aux lesbiennes ; et elles présenteraient le risque que les homosexuels n'envisagent plus l'histoire universelle qu'au prisme de l'homosexualité.

On hésite à répondre à d'aussi absurdes objections. Elles disent une étrange défiance à l'égard de l'université, qui n'a jamais exigé qu'on soit Chinois pour s'intéresser à l'Empire du Milieu. Elles affectent de s'étonner de ce que l'intérêt pour les questions gaies et lesbiennes procède majoritairement de personnes gaies ou lesbiennes, comme si les travaux devaient être séparés de la vie. Elles manifestent une inquiétante frilosité intellectuelle : les études gaies et lesbiennes, comme toutes les études minoritaires, interrogent les conceptions d'usage de l'universel depuis ses restes, et la norme depuis ses marges. Rien de très neuf, pour qui considère qu'il n'y a jamais eu d'avancées du savoir qu'au prix d'un déplacement du regard ; pour qui croit que la vérité a tout à gagner d'une diversification des objets d'enquête et des outils d'investigation ; pour qui estime, surtout, que la vocation de la science est moins de rassurer les consciences que d'inquiéter les certitudes.

Du privé et du public

On l'a vu le discours anti-communautariste survient en France au cœur des années sida. La prise en compte de l'épidémie aurait dû, en toute logique, ébranler certains des principes sur lesquels prend appui la rhétorique anti-communautariste : la séparation entre le privé et le public, la distinction entre le social et le politique.

C'est la caractéristique de toute question de santé publique que de nouer ce qu'il y a de plus intime (le corps, la souffrance, la mort), et ce qui engage l'ensemble de la collectivité (la prévention, la recherche, les soins). Ce le fut plus encore dans le cas du sida : la gestion des épidémies est la part la plus directement politique de la santé publique ; et le VIH se transmet dans la majorité des cas par les plus privées des pratiques : les pratiques sexuelles.

Dans le contexte du sida, l'anti-communautarisme apparaît comme une dénégation du réel et de ses

urgences. L'épidémie imposait que les questions relatives à la sexualité soient traitées comme des questions politiques et que les spécificités de la population homosexuelle, pour ne citer qu'elle, soient prises en compte. Mais il fallait aussi que les communautés et leurs réseaux puissent servir de relais entre l'État et les individus, ce qui nécessitait leur institutionnalisation dans le champ politique.

Inutile de revenir en détail sur les ratés de la lutte contre le sida en France : l'initiative revint presque intégralement à la communauté homosexuelle, longtemps confrontée à la défaillance des pouvoirs publics. Reste que la plus grande part du dispositif actuel de lutte contre l'épidémie repose sur l'articulation entre institutions publiques et institutions communautaires : il est significatif que les catégories de la population aujourd'hui les plus touchées par le sida soient celles où les relais communautaires sont les plus fragiles.

On ne s'en étonnera pas, la majeure partie de la littérature anti-communautariste évite soigneusement d'aborder la question du sida. Frédéric Martel le raconte (son sujet l'imposait) mais dérape dans un lapsus sinistre : il n'y aurait de communauté homosexuelle que par le sida - une "communauté de destin". Puis il referme la parenthèse sans tirer de conclusion. Il en va de l'anti-communautarisme comme de toutes les idéologies : quand le réel ne convient pas, oubliez-le.

Du particulier et de l'universel

Mais il y a plus : les formes que prit, dans le cadre de la lutte contre le sida, la mobilisation communautaire homosexuelle démentent par l'exemple quiconque prétend que l'organisation et le renforcement des communautés vise à l'obtention de droits spécifiques. La quasi-totalité des associations de lutte contre le sida naissent au sein de la communauté homosexuelle. Et toutes ces associations débordent immédiatement leur foyer initial pour mettre leur savoir et leurs énergies militantes au service de l'ensemble des populations touchées par l'épidémie - d'autres diraient le "bien commun".

Or la lutte contre le sida n'est pas une exception, imposée seulement par les contours de l'épidémie, mais le laboratoire d'une autre façon de faire de la politique :

- *elle rappelle qu'il n'est pas nécessaire, pour être citoyen, de s'abstraire de soi-même, et que se battre pour soi, c'est immédiatement se battre au-delà de soi ;*

- *elle montre comment une communauté peut faire passer la compréhension de ses souffrances particulières - la maladie, l'expérience de l'exclusion - du statut de fatalité individuelle à celui de combat collectif ;*

- *elle apprend, enfin, qu'une lutte communautaire peut établir des proximités d'un point à l'autre du champ social, et élaborer des positions politiques qui ne se réduisent ni au cloisonnement des identités, ni à l'affirmation d'une citoyenneté abstraite.*

Bref : elle rend caduque l'alternative entre identité privée et citoyenneté universelle.

On dira qu'il y a des contre-exemples, qu'on connaît des communautés exclusives et crispées sur des identités. Qu'il soit permis de répondre en trois temps.

D'abord, il suffirait d'un seul exemple pour ne pas jeter le bébé des politiques communautaires avec l'eau du bain communautariste.

Ensuite, il est politiquement plus productif d'aider les communautés à s'ouvrir en commençant par les reconnaître comme telles, plutôt que de favoriser leur clôture en les dressant contre la République.

Enfin, on défie ceux qui constituent le communautarisme en ennemi de l'universalisme républicain de produire une seule revendication issue de la communauté gaie et lesbienne qui ne soit explicitement universaliste.

Car il se pourrait bien que les politiques minoritaires soient plus républicaines que les républicains. L'idée républicaine - c'est sa grandeur - consiste à ne pas reconnaître dans des différences de fait liées aux pratiques, aux croyances, au sexe, à la couleur de la peau ou à l'origine, le principe d'une quelconque discrimination.

C'est donc en vertu de cette idée, et du plus précieux de ses principes, l'égalité, qu'a pu s'élaborer une politique des minorités, attentive à la dénonciation de discriminations en droit et en fait : en droit, parce que la République n'a pas toujours garanti l'égalité entre les sexes ou entre les sexualités ; en fait, parce

que le principe de l'universalisme républicain, dans son abstraction, permet trop souvent de passer sous silence les discriminations concrètes liées au sexe, aux préférences sexuelles, à la couleur de la peau, à l'origine sociale, etc.

"Nous sommes les universalistes", pourrait-on dire, parce que nous ne prenons pas la norme majoritaire pour l'universel. »

Vu sur http://lmsi.net/impression.php3?id_article=250 :

« "Communautés" et "communautarisme" (Deuxième partie), par Philippe Mangeot.
La rhétorique "anti-communautariste" à l'épreuve des "communautés homosexuelles".

Du lobby

On fera grâce aux anti-communautaristes républicains de ne pas mettre sur le même plan leur critique du lobbying gai et lesbien et le fantasme du lobby homosexuel formulé par l'extrême droite. Celle-ci ne connaît que les arrangements au saut du lit, les réseaux occultes et les reconnaissances secrètes - passons. Ceux-là situent le problème sur le plan du fonctionnement démocratique : les mobilisations minoritaires perturberaient le jeu politique en privilégiant les pratiques de lobbying au mépris de la légitimité majoritaire. Le communautarisme tendrait inévitablement à la perversion d'un système pris en otage entre diverses zones d'influence.

Le coup porterait peut-être s'il ne revenait, in fine*, à dénier toute possibilité d'expression politique aux mobilisations minoritaires. Et il serait plus crédible s'il ne s'accompagnait dans les discours anti-communautaristes, de l'évocation, sur le ton de ces plaisanteries qu'il suffirait d'énoncer pour liquider la question, de candidats gais qui feraient de l'homosexualité le principe d'un programme.*

Notons au passage que lesdits candidats auraient peu de chances de l'emporter au terme d'un scrutin majoritaire, mais que cela ne liquide pas pour autant la question de la légitimité de ce type de candidature, dans certaines élections comme les législatives ou les européennes.

Reste que la critique du lobbying témoigne surtout d'une difficulté à penser la lutte politique autrement que dans l'horizon de la représentation et/ou de la conquête du pouvoir.

D'abord, les mobilisations minoritaires ne prétendent pas à devenir majorités, pas plus qu'elles n'ambitionnent de prendre le pouvoir - ce qui les distingue de la tradition révolutionnaire.

Par ailleurs, les institutions communautaires elles-mêmes ne procèdent pas - et ne peuvent pas procéder - d'une légitimité majoritaire. Il serait inimaginable que les gais et les lesbiennes de France procèdent à l'élection de leurs représentants. Ces institutions n'ont donc d'autre légitimité que celle qu'elles tirent des mouvements qu'elles animent, qu'elles suscitent et qui les portent.

C'est ce qu'a tant de mal à comprendre un Frédéric Martel, qui croit y voir une aporie du communautarisme au terme de la description qu'il fait de la Gay Pride : ses organisateurs espèreraient "que les individus homosexuels leur laissent négocier collectivement leur reconnaissance face aux pouvoirs publics". Les responsables de la Gay Pride s'autorisent de ceux qui ont défilé avec eux, ils n'usurpent pas une représentation. Et ils ne négocient rien, parce que leur objet consiste essentiellement à faire entendre aux partis et aux gouvernants des formes de problématisation différentes de celles dont ils font usage pour élaborer leurs politiques. Ils occupent à ce titre une position décalée, propre à l'ensemble des mobilisations minoritaires : ni intérieure et intégrées au jeu de la social-démocratie, ni extérieure et utopique - non pas une perversion de la démocratie, mais une augmentation de ses puissances.

Des victimes

À croire ses détracteurs, le communautarisme consacrerait l'assomption, dans le champ politique, de la figure - faible - de la victime, au détriment de la figure - forte - du citoyen : il n'y aurait plus de droit de cité que pour ceux qui se posent en victimes du système et des principes qui le régissent.

Ce type de discours n'est pas toujours exempt, dans sa rhétorique et dans ses figures, de dérapages sexistes ou homophobes, quand la déploration des renoncements de la démocratie emploie, pour se dire,

des métaphores sexuées : chez Philippe Muray par exemple, qui, dans ses livres les plus récents, ne manque pas une occasion de faire de la Gay Pride la fable d'un système politique dévirilisé ; ou chez le psychanalyste Michel Schneider qui, dans Big Mother - Psychopathologie de la vie politique - observe la "dérive maternelle" d'un État qui aurait renoncé à ses "fonctions masculines" pour étouffer sous ses caresses des citoyens déresponsabilisés.

Il est vrai que les mobilisations des communautés découlent d'abord de la violence extérieure que subissent les individus qui les constituent : la politisation minoritaire est une politique de l'adversité. Cela devrait suffire à la défendre : il n'y a pas de raison que les malheurs des hommes soient le reste muet de la politique.

Mais elle ne s'y arrête pas. La Pride, pour donner l'exemple le plus visible, n'est en rien une manifestation de victimes. Parce qu'elle est une fête de rue, elle est, en tant que telle, un moment politique, dont la gravité excède toutes les revendications locales qui peuvent s'y formuler. C'est que les communautés sont des espaces de subjectivation par lesquels ceux qui ne se reconnaissent pas dans la norme majoritaire font l'apprentissage de l'exercice concret de la démocratie.

Aux discours asssimilationnistes des républicains, qui ne conçoivent les individus minoritaires que comme des objets à émanciper, lesdits individus répondent en se posant en sujets de leur émancipation. Comment traduire empowerment ? Félix Guattari proposait : "production collective de subjectivités".

De l'identité

Reste le plus important : le dernier mot de la "tentation communautaire" résiderait dans une définition normative des identités : les communautés imposeraient à leurs membres des façons convenables d'être et d'exister, et exerceraient un contrôle paranoïaque sur leurs représentations. Tout concourrait à ce diagnostic, du politiquement correct à la menace de l'outing pour qui aurait l'impudence de ne pas souscrire aux règles imposées par le groupe.

À défaut de pouvoir répondre en détails à ces objections dans les limites imposées par l'article d'un dictionnaire, on s'en tiendra à quelques remarques.

Pour ce qui est de l'outing - dont on rappellera tout de même que son principe n'a jamais fait l'objet d'un consensus communautaire - on ne sait pas que ceux qui revendiquent la possibilité d'en user aient jamais prétendu prescrire à travers lui des modes de comportements. Quand un groupe comme Act Up parla d'outer un député qui s'était montré dans une manifestation où l'on préconisait, entre autres solutions à la "question gay", le bûcher pour les pédés, il ne fut pas question d'imposer à quiconque une règle de conduite communautaire, mais de se défendre, avec les moyens du bord, contre un discours haineux qui compromettait bien plus dangereusement la vie privée des gais et des lesbiennes que la menace de révélation des préférences sexuelles du responsable politique qui le cautionnait : l'opération, qui ne se conclut pas par un outing, réussit au-delà des espérances de ceux qui l'avaient engagée, puisqu'elle contribua à rendre visible la violence, inaperçue auparavant par la quasi-totalité des commentateurs, des manifestants.

L'outing est une pratique limite et discutable - la loi, du reste, se charge de la sanctionner - pourvu qu'on observe au cas par cas les conditions dans lesquelles on a pu songer à y recourir ; les cas, du reste, ne sont pas si nombreux qu'on puisse en faire une perversion nécessaire du communautarisme.

Quant à la question du contrôle des représentations, on invitera ceux qui s'en offusquent à garder raison en ne surestimant pas le pouvoir des communautés : plutôt que de s'effaroucher des velléités de censure de groupes qui n'en ont jamais eu les moyens - même dans l'Amérique des minorités -, on pourrait commencer par entendre la façon dont ces groupes objectent aux clichés, aux stéréotypes et à tous les processus de normalisation qu'ils opèrent, un travail critique dont le premier objectif est de soulever un débat sur le pouvoir des images dominantes et sur le spectre des représentations disponibles.

On serait d'ailleurs bien en peine de trouver une communauté capable d'énoncer d'une seule voix une image d'elle-même à la fois correcte et juste. Plutôt que de s'inquiéter de la normativité supposée des discours communautaristes, il faudrait commencer par reconnaître que la diversification des figures gaies et lesbiennes dans les médias et dans les œuvres de fiction est contemporaine de l'empowerment communautaire : dans le cinéma hollywoodien ou à la télévision, il n'y a pas moins aujourd'hui qu'hier de pédés traîtres, de folles antiquaires, de gouines vénéneuses ou de bonnes copines cammioneuses - pour couvrir à peu près tout le champ des clichés en cours il y a à peine vingt ans ; mais on a vu depuis surgir d'autres représentations qui, pour n'être pas nécessairement "positives" - là n'est pas la question - ont en

tout cas gagné en complexité.

Les communautés, en effet, posent la question des identités. Mais avant d'être leur question, les identités sont le fait des pouvoirs. Des taxinomies médicales et psychiatriques (dont Foucault évoque la genèse dans La Volonté de savoir*), au moyen lesquelles on construisit des "personnalités homosexuelles", à l'exposition "Sachez reconnaître un juif" organisée en 1941, la modernité s'est acharnée à donner de ceux qu'elle prétendait exclure l'image la plus précise possible.*

L'expérience commune des gais et des lesbiennes consiste dans leur confrontation à une double norme identitaire :

- *celle de "l'homme moyen" que forge et dont se soutient tout système, fut-il intégrateur et "citoyen" ;*

- *celle de "l'homosexuel" que les pouvoirs (médicaux, culturels, politiques) se sont efforcés d'imposer.*

Dans ce contexte, la communauté est moins ce qui impose des modes d'être identitaires que ce qui permet d'en démultiplier les occurrences et les stratégies : pour un pédé, pour une gouine, l'alternative n'est plus entre l'invisibilité du placard et la conformité à une figure socialement admise, parce que déjà repérée et représentée - de l'homosexualité : la folle du village, le coiffeur sensible, la garçonne. C'est dans le cadre communautaire et l'espace de liberté qu'il ménage qu'on apprend à se jouer des identités disponibles : à en jouer, à s'en défaire, à en inventer d'autres.

Il est significatif que le concept queer*, qui fait le pari de la dissolution des identités constituées par leur dissémination, n'ait pu se développer que sur le fonds d'une communauté constituée. Les anti-communautaristes ont la vue trop courte : la communauté, loin d'être le dernier mot d'une politique des minorités, est d'abord la condition à partir de laquelle des échappements minoritaires peuvent devenir possibles. »*

____

______________________________________-



Ici, nous faisons suivre un texte écrit par Christine Delphy qui revient elle-aussi sur cette question tellement galvaudée du «communautarisme», et donne un point de vue à partir notamment de l'expérience des mouvements féministes et lesbiennes-gays. L'auteure participe à la revue *Nouvelles questions féministes* et est chercheuse au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique). Ce texte est paru pour la première fois dans la revue *Politique* en juin 1997.

Vu sur http://lmsi.net/impression.php3?id_article=258 :

*« **L'humanitarisme républicain contre les mouvements homo, par Christine Delphy***

Dans les années 70, il existait dans les milieux "progressistes", vis-à-vis de l'"homosexualité", deux approches complémentaires : l'une, interprétative, qui définissait l'homosexualité dans les termes de la théorie dominante - psychanalytique - comme premièrement sexuelle et deuxièmement maladive.

L'autre, son pendant politique, était la position dite "libérale", pour laquelle il fallait faire preuve de tolérance vis-à-vis des "homosexuels", qui après tout ne l'avaient pas fait exprès et qui étaient déjà bien assez punis par le simple fait de n'avoir pas achevé leur parcours psycho-sexuel et d'être restés bloqués en chemin. Plantés.

Plus à plaindre qu'à blâmer

L'interprétation est toujours la même aujourd'hui. Les gens qui ont eu la malchance de naître avec un programme incomplet ne comportant pas la commande "génitalité adulte" sont des Peter Pan du cœur et du cul, condamnés à l'incarcération à vie dans l'adolescence, ce purgatoire de la culture occidentale. Éternels gamins sans le bénéfice de l'innocence, voués au touche-the-wrong-pipi, aux passions malheureuses pour les profs et aux disques de Dalida, ils ne connaissent jamais la maturité émotionnelle - la version privée de la force tranquille - qu'apporte un coït hétérosexuel, et a fortiori plusieurs (sans même parler des hormones de l'autre sexe qui sont fournies comme qui dirait gratuitement lors de l'échange des fluides et qu'on pourrait comparer à un supplément vitaminé).

Tout ceci était déjà connu il y a trente ans, du moins par les personnes éduquées, et cette minorité éclairée refusait qu'on impute à faute aux homosexuels ce qui devait être considéré comme un arrêt de croissance, douloureux pour tout le monde : les arrêtés et les autres. C'était une position d'une grande humanité, qui faisait honneur à ses tenants, et leur fait toujours honneur.

Car ils n'ont pas disparu, les tenants. Les aboutissants, eux, les récipiendaires de cette générosité, sont en train de changer, au terme d'un processus hélas aussi vieux que la nature humaine et qui veut que si on leur donne ça (geste montrant une moitié de main), ils prennent ça (geste montrant le bras et suggérant une amputation). Qui, ils ? Mais tous ! Les pédés, les cheminots, les "Français d'origine maghrébine" et autres Arabes... les femmes !

Même les femmes ! Elles veulent le beurre et l'argent du beurre, qu'on leur ouvre la porte et être payées autant que les hommes - une revendication qui, soit dit en passant, est incompréhensible à quantité d'hommes qui, selon un rapport récent de la RATP, donneraient volontiers 30% de leur salaire tous les mois pour qu'on arrête de leur balancer les portes dans la figure. Les "homos", c'est pareil, ils veulent être homos et le montrer.

Ce n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les tenants du titre : "génital adult", qui savent ce qu'ils ont peiné pour l'avoir, les rappellent à la raison, ou comme l'a si bien dit un chef de l'élite éclairée, Alain Finkielkraut, à un peu de "pudeur". Car c'est la marque d'une société moderne que de tolérer le handicap - mieux : de tout faire pour en atténuer les conséquences. Sécurité sociale, emplois réservés, rampes d'accès, numéros verts, SOS-Amitié : on ne saurait trop faire pour soulager la misère.

Mais entre une société "moins dure", comme le demande avec une sage mesure Martine Aubry, autre cheffe humanitaire, et le monde à l'envers (ou une société "toute molle"), il y a une marge. Revendiquer son handicap, c'est affirmer que ce n'est pas un handicap. A quoi servirait alors la délicatesse d'un Finkielkraut ? à quoi servirait qu'il se donne tout ce mal pour faire semblant de ne pas s'apercevoir que l'autre est homo, si l'autre le dit (qu'il l'est) ?

On ne peut pas traiter avec humanité un handicapé qui refuse d'être handicapé : s'il veut être traité avec humanité, il doit accepter qu'il est handicapé, c'est le bon sens même. Il est clair qu'une société ne

peut être humaine que s'il y a des gens avec qui l'être. De même qu'il faut des chômeurs si on veut avoir des allocations-chômage, des pauvres vieux si on veut un minimum-vieillesse, des femmes-au-foyer sans retraite si on veut des pensions de reversion, etc. L'humanité ne vient pas toute seule à une société, il faut que tout le monde y mette du sien.

La solidarité a été adaptée, modernisée. L'image archaïque de la solidarité, c'était un cercle de gens debout, ce qui, comme chacun en est conscient, est contraire aux critères de convergence. Aujourd'hui, quand on pense "solidarité", on voit un bras qui se tend, d'en haut, et qui tire une main située plus bas, "forcément plus bas" ! C'est comme ça que la personne attachée à la main d'en bas sort du fossé. Ou plus exactement, n'y tombe pas, mais n'en sort pas non plus. Car si elle en sort, il n'y a plus besoin de solidarité et donc plus de solidarité. Le moment du film qui symbolise le mieux la solidarité c'est cet instant où la personne est entre le gouffre et le plat, tenue à bout de bras. Il faut s'arrêter là, à la suspension : c'est cela l'image, que dis-je, la photo même de la solidarité contemporaine.

Comme tout sport d'équipe, la solidarité exige des suspenseurs et des suspendus

Or les catégories traditionnellement objets à la fois d'opprobre et de pitié, et donc candidates naturelles à la place de suspendues, les femmes, les Arabes, les "homos", entre autres, depuis un certain temps traînent des pieds, quand elles ne refusent pas carrément de jouer le jeu de la solidarité.

On prendra pour exemple de cette mauvaise volonté le regroupement des lesbiennes et des gays, qui, amorcé il y a 27 ans, se poursuit. Sous des formes variées : séparément ou ensemble, pour faire de la politique ou du vélo, ou les deux. Et toujours les deux pourrait-on dire.

Car en se mettant ensemble, que ce soit pour chanter ou pour écrire à leur député, les lesbiennes et les gays font un acte, des actes, éminemment politiques ; quelle que soit leur analyse de la société, quelles que soient leurs revendications, elles et ils ont franchi un pas énorme.

Etre ensemble ? Cela paraît élémentaire. Et pourtant, pour le faire, il a fallu briser bien des tabous. Car faire des saletés, c'est une chose, mais rechercher la compagnie d'autres malades, c'est... morbide ! On nous faisait comprendre que, pour notre bien, il fallait tout au moins fréquenter le plus possible les gens "normaux".

Or, depuis 1970, avec des fortunes diverses, mais dans une proportion croissante, les homos ont renoncé à tenter de parler aux gens qui ne peuvent ou ne veulent pas entendre parler d'eux, elles et ils ont décidé... de se parler entre eux . Et qu'ils et elles le disent ou non, leur être-ensemble dit, crie, qu'elles et ils ne s'estiment plus malades, mais isolés. Et quand on comprend qu'on vous a isolé-e, on n'est pas loin de comprendre qu'on est opprimé-e. Car l'isolement est l'une des grandes manœuvres de l'oppression et le principal facteur dans sa continuation.

Les revendications, parlons-en. Au début des mouvements féministes et homosexuels, on dénonçait la famille ; maintenant on veut en être. J'ai dit ce que je pensais du contrat d'union civile [1]. Il est dommage que les lesbiennes et les gays soient devenus aveugles, ou indifférents, à la nature patriarcale du mariage, et revendiquent à leur bénéfice un contrat fondé sur le postulat de dépendance de l'un des deux membres du couple. Mais d'un autre côté, le contrat d'union civile me semble présenter une qualité, qui, si elle ne rédime pas tous ses défauts, en fait néanmoins une proposition valable aujourd'hui et maintenant : il promeut la visibilité.

De la discrétion, que diable !

Or la visibilité est précisément ce que la société ne tolère pas. Le message de Finkielkraut : "Faîtes ce que vous voulez, mais de la discrétion, que diable !", c'est le discours le plus classique, un discours qui paraît anodin, et justement, libéral : après tout, on n'est pas tenu de "s'afficher". Et c'est pourtant ce qui montre qu'il n'y a aucune différence entre la position "non-éclairée" dite homophobe et la position libérale : la dernière n'est pas moins répressive, elle est plus hypocrite, c'est tout.

Car dans une société obsédée par la "différence sexuelle", qui guette tous les signes de conformité - maximale, adéquate, insuffisante - aux prescriptions de genre, obsédée par l'hétérosexualité (et non pas, comme on le croît, par la sexualité), vivre sans se cacher nuit et jour, c'est forcément s'afficher.

Il n'y a pas de demi-mesure, de position médiane ou neutre, pas plus qu'il n'y a de troisième sexe. Ou bien on "passe" - on passe pour hétérosexuel-le - ou bien les gens "se posent des questions", et finissent par trouver des réponses. La discrétion, c'est la double vie : la clandestinité en temps de paix.

Mais y a-t-il un temps de paix pour les femmes, ou pour les “homos”, constamment sur le qui-vive, constamment en danger ? D’être “démasqués” quand elles/ils tentent de “passer”, ostracisés et discriminés voire agressés dès qu’elles/ils sont démasqués. Et puisqu’on ne se cache pas quand on n’a rien à dissimuler, les “homos” finissent par croire elles/eux-mêmes qu’elles/ils font quelque chose de mal.

La discrétion, c’est aussi écouter les histoires hétérosexuelles de ses collègues, des voisins de restaurant, sans jamais mouffeter, et sans jamais parler de soi. C’est être seul-e. C’est mentir. Un peu, beaucoup, par action, par omission. Même à ses amis. L’estime de soi ne résiste pas longtemps à ce traitement. Vivre dans la peur, dans le mensonge, dans la solitude, dans le mépris de soi : voilà ce que nous imposent ces libéraux qui ne demandent que de la discrétion.

Les mouvements homo ne font pas l’affaire des libéraux. D’abord, nous disent-ils, il n’y en a plus besoin. C’est comme pour les femmes. En 1970, au moment où se créait le mouvement féministe, on se demande pourquoi il se créait, car les libéraux-experts-ès-oppression-des-autres nous l’affirmaient : tout était déjà fait, il n’y avait plus rien, mais rien à demander. Aujourd’hui, ils remettent ça : maintenant, en 1997, les femmes ont “tout obtenu” . Avant, oui, ça, il y avait de quoi faire ; et ce nouvel avant se situe, curieusement, en 1970, au moment où déjà...

Donc, les mouvements homo sont parfaitement inutiles ; ils auraient pû l’être - utiles - quand ils n’existaient pas ; mais aujourd’hui, aujourd’hui "que l’homophobie a disparu"...

Ben oui, elle est partie - par où ? je ne sais pas, en tous les cas, elle n’est plus là, vous voyez bien que vous n’avez rien à faire ici, circulez, dispersez-vous.

C’est drôle comme les experts et les mouvements sociaux sont décalés dans leur timing. Les mouvements sociaux ne sont jamais là au bon moment, ou au bon endroit, ou sous la bonne forme aux yeux des experts. Sans doute qu’à force d’en voir, ils sont blasés. Touraine, par exemple, il fait la fine bouche devant le mouvement de décembre 95. Pas un vrai mouvement social. Déjà il avait refusé son certificat au mouvement des femmes : “se trompent d’ennemi”. Celui de décembre 95 : “mouvement corporatiste de privilégiés (c’est le nouveau nom des cheminots)”. Recalé aussi. Dur.

Mais pas si dur que le jugement qu’ils portent sur les mouvements gay et lesbien. Ceux-là chiffonnent fortement les experts ès-universalisme, ès-civilisation, ès-tout. Ils y voient un grave danger. D’abord pour nous : la ghettoïsation. Et ils nous rappellent que la malencontreuse manie des Juifs d’Europe centrale de construire des ghettos et de s’enfermer dedans, au lieu d’aller comme tout le monde boire de la vodka et échanger des blagues anti-sémites dans les pubs locaux, leur a attiré des bricoles (“pogroms” en russe) : le Slave est une race fière qu’on ne peut snober impunément. C’est sympa d’avoir des spécialistes de l’histoire qui nous aident.

Ensuite (plus sérieusement ?) ils se posent la question : ceux-là, puisqu’ils n’ont plus rien à faire, pourquoi restent-ils ensemble ? Ce doit être pour comploter. Et contre qui ? Mais tout simplement contre la République. Le regroupement des homos, c’est du com-mu-nau-ta-ris-me, ni plus ni moins. Personne ne sait exactement ce que c’est - c’est la fonction du mot politique que d’être flou et plein de menaces d’autant plus terribles qu’elles sont moins précises. On craint le pire.

Un Etat gay en Ariège, peut-être ?

Cette hystérie est surprenante, et son prétexte plus encore. Le communautarisme, le vrai, c’est la coexistence dans un même Etat de règles différentes pour des segments différents de la population, qu’on appelle alors des communautés.

C’était le cas dans l’ancien Liban, où les Druzes avaient un droit civil différent des Maronites, qui avaient un droit civil différent des Musulmans. C’est toujours le cas en Israël, en Inde (entre autres pays), où des “codes de statut personnel” règlent le mariage, la succession, etc... selon l’appartenance religieuse des gens.

Ce n’est pas, à ma connaissance, ce que demandent les mouvements homos, ni ici ni ailleurs. En fait, ils demandent très exactement le contraire : ils demandent à ce que la loi commune leur soit appliquée ; à ce que soient abrogées les exceptions et dérogations qui les constituent en catégorie spécifique. C’est la situation présente qui constitue un communautarisme de fait ; pas leur fait mais celui de la société qui les traite de façon discriminatoire. Et ils veulent la fin de cette situation.

Le reproche de communautarisme est si mal fondé et les accusations de “complot contre l’unité de la Nation” si grotesques, qu’il faut se demander ce qu’ils recouvrent. Le vrai contenu du “libéralisme en matière de mœurs” est révélé par la colère qui saisit les libéraux-humanitaires quand nous nous unissons, et qui est, elle, bien réelle.`

Les mouvements les gênent parce que nous n’arrivons plus en ordre dispersé devant les représentants de l’organisation hétéro-patriarcale. Et la beauté de cette organisation, formidable et diffuse, c’est qu’elle peut être représentée par n’importe lequel des ses Lacombe Lucien.

C’est pourquoi ils nous voulaient, nous veulent seuls. Pour nous avoir tout à eux. Quand nous suivions leurs règles d’amants sadiques : ne vois personne, ne parle à personne, attends mon coup de téléphone ; quand nous étions déboussolés par leurs instructions contradictoires, égarés par nos courses de cachette en cachette, étourdis de mensonges, les nôtres, les leurs, quand nous étions affolés de solitude ; alors nous tombions dans leurs bras, malades : comme ils nous avaient toujours dit que nous étions. Et ils pouvaient exercer sur nous leur “humanité”, leur “solidarité”. Nous étions suspendus à leurs lèvres, d’où sortaient des paroles de compassion, suspendus à leurs mains, d’où sortaient des ordonnances de valium, suspendus à leur compréhension, à leur tolérance, à leurs conditions.

*Le bourreau était le soigneur, le soigneur était le saigneur : voilà la vérité du libéralisme, qu’il se cache sous les dehors de l’universalisme républicain (*alias *libéralisme humanitaire* alias *humanitarisme libéral), ou sous ceux plus connus du parent abusif, de l’amoureux possessif, du harceleur, du mari violent. Le souteneur est l’archétype de cette figure. Qui cogne et qui console. Qui console et qui cogne. La figure de la toute-puissance. C’est un rôle auquel on renonce difficilement.*

Et pourtant, il va bien falloir. Qu’ils y renoncent. Quand ils font semblant de s’amuser de la “fierté” homo - fièr-e-s, mais de quoi, Grand Dieu ! - , ils rient jaune. Car ils savent que ce système ne tenait que par leur capacité à nous imposer une façon de vivre objectivement honteuse et donc une honte subjective qui nous paralysait, nous laissait à la merci de nos saigneurs.

Ils savent que se laver de la honte, c’est lever la paralysie ; qu’à leur humanitarisme, nous répondons par une solidarité entre égaux. Et que les mouvements - féministe, homo, et les autres, y compris ceux qui n’existent pas encore - ne disparaîtront pas : on ne nous suspendra plus.

Notes

[1] “Du contrat d’union civile, du mariage, du concubinage et de la personne, surtout féminine”, Nouvelles Questions Féministes, n°2, 1992 »



Enfin, un texte de Sylvie Tissot qui montre comment ce concept de «communautarisme» est aussi étroitement lié aux politiques sécuritaires étatiques.

Vu sur http://lmsi.net/impression.php3?id_article=322 :

« Le "repli communautaire" : un concept policier, par Sylvie Tissot.
Analyse d'un rapport des Renseignements Généraux sur les "quartiers sensibles"

Un "plan Marshall pour les banlieues", une "loi anti-ghetto", "pour en finir avec les grands ensembles" : les idées audacieuses et les grands projets n'ont jamais manqué, depuis le début des années 1990, pour remédier au problème des quartiers dits sensibles. L'absence de moyens pour mettre en œuvre un tel programme est régulièrement dénoncée. Mais le problème ne réside pas seulement dans cette hypocrisie qui consiste à afficher des bonnes intentions, non suivies d'actes. C'est surtout le fait que ces discours, en apparence animés par des préoccupations "sociales", conduisent en réalité à rendre les classes populaires responsables de leur sort, en occultant la genèse de la ségrégation sociale.

La redistribution des responsabilités s'opère notamment à travers le thème du "repli communautaire" dans les "quartiers sensibles". Certes, la dénonciation des "ghettos" se fait toujours au nom de mots d'ordre politiques progressistes : République et intégration, proximité et démocratie locale, citoyenneté et participation des habitants, mixité et métissage. S'ils sont moins ouvertement conservateurs que la rhétorique sécuritaire, ces discours alimentent une représentation des classes populaires et de la question sociale qui n'est pas moins dangereuse et idéologique.

Ces pièges sont bien illustrés par un rapport publié en juillet 2004 par les Renseignements généraux et repris avec bien peu de recul critique par le journal Le Monde [1]. Ce rapport, rédigé à partir d'une enquête sur les "quartiers sensibles surveillés", conclut à la montée en puissance d'un phénomène de repli communautaire. Ce repli est évalué à partir de 8 critères : un nombre important de familles d'origine immigrée, pratiquant parfois la polygamie ; un tissu associatif communautaire ; la présence de commerces ethniques ; la multiplication des lieux de culte musulman ; le port d'habits orientaux et religieux ; les graffitis antisémites et anti-occidentaux ; l'existence, au sein des écoles, de classes regroupant des primo-arrivants, ne parlant pas français ; la difficulté à maintenir une présence de Français d'origine.

Problèmes des "quartiers" ou visibilité problématique des inégalités ?

Ce rapport est symptômatique car s'y déploient trois figures récurrentes de la rhétorique sur les quartiers sensibles. La première consiste à sélectionner des indicateurs du caractère "sensible" de tel ou tel territoire : certains phénomènes sont ainsi érigés en "problèmes", dont on peut se demander en quoi ils sont (plutôt que d'autres passés sous silence) problématiques.

C'est d'abord le cas des pratiques vestimentaires évoquées par les Renseignements Généraux. En quoi porter un habit de telle ou telle couleur, un couvre-chef de telle ou telle longueur est-il un facteur d'aggravation pour les quartiers populaires ? S'ils marquent une absence d'intégration, quels sont les habits qui sont signes, eux, d'intégration (un costume trois pièces, un tailleur ?). De la même manière, le rapport des RG mentionne la présence de commerces dits ethniques : à ce compte, combien de quartiers (même de centre-ville), dont les épiceries "arabes" sont ouvertes tard le soir, sont menacés de ghettoïsation ? S'inquiète-t-on, par ailleurs, de la concentration des crèperies à Montparnasse, ou de la vente de falafels dans le Marais ?

Ces critères paraissent tout d'abord dérisoires face à la persistance du chômage et de la précarité et à la croissance des inégalités : rappelons simplement que le taux de chômage a davantage augmenté entre 1990 et 1999 dans les zones urbaines sensibles qu'ailleurs ; il est de 24,4% en 1999 (au lieu de 18,9% en 1990, avec un pourcentage de 14,3% pour l'ensemble des agglomérations où sont situées les ZUS). Ces critères prêteraient simplement à rire s'ils ne révélaient, derrière la volonté affichée de repérer les situations les plus dramatiques, la force de l'idéologie assimilationniste en France : le maintien, chez les immigrés et leurs descendants, de toute référence au pays "d'origine" est une fois de plus considéré comme un déficit d'intégration [2].

Cette idéologie ne donne pas seulement une image tronquée et normative des mécanismes d'intégration. Elle traduit aussi une profonde obsession à l'encontre des manifestations visibles, en France, de la présence d'une importante population issue de l'immigration post-coloniale. Cette obsession n'est

jamais dite comme telle : mais elle transparaît dans la focalisation sur les commerces et les vêtements "ethniques", comme dans la hantise du regroupement spatial induit par la construction des quartiers d'habitat social. On retrouve ainsi logiquement, parmi les 8 critères des RG, la proportion de familles immigrées [3].

On pourrait imaginer que le critère de la "concentration" traduit un souci de l'accompagnement social et donc de la présence des services publics requis par la présence de populations à faibles revenus. La préoccupation principale n'est pourtant pas là : cela apparaît très clairement dans la solution qui est, a contrario, trouvée dans le maintien d'une "présence de Français d'origine". Cette dernière catégorie, outre qu'elle traduit une grille de lecture profondément ethnique de la société, révèle une inquiétude profonde quant à la possible disparition d'une identité "française" et "blanche", qui ne saurait être garantie que par la présence d'une certaine proportion de population "de souche".

Enfin, à travers le thème de la concentration dans l'espace, s'exprime une vision profondément moralisatrice des classes populaires, potentiellement éducables par la simple proximité avec des classes moyennes incarnant le "bon modèle" à suivre.

Cette idéologie n'est pas redoutable seulement en ce qu'elle se substitue à l'exigence d'une transformation des conditions de vie par des politiques de lutte contre le chômage, de réhabilitation et de construction de logements. Puisant aux obsessions identitaires les plus conservatrices, elle oriente l'action publique vers l'invisibilisation physique des classes populaires et/ou issues de l'immigration : la criminalisation de la présence des jeunes dans les halls des cités, l'exclusion des filles voilées de l'école publique, ou encore l'interdiction de la prostitution, en sont les exemples les plus récents.

Repli communautaire, illégalismes ou résistance ?

La deuxième figure du discours sur les quartiers consiste à rabattre tout comportement spécifique sur une logique négative de repli et de fermeture, alors qu'ils peuvent tout simplement être analysés comme des manières de s'adapter ou de résister face à une situation difficile ou un déni de droit.

C'est par exemple le cas des réseaux associatifs ou le développement des petits commerces dans lesquels on peut voir des pratiques de solidarité, ou tout simplement des lieux de rencontre et de convivialité. On pourrait même y voir, si l'on adoptait l'approche strictement sécuritaire prédominante aujourd'hui, autant d'espaces qui permettent de lutter contre la délinquance, concrètement et sans doute plus efficacement que les dispositifs les plus répressifs.

Une même analyse pourrait être faite des "graffitis anti-occidentaux". Avec les slogans "Bush, Sharon assassins", ce sont d'abord les politiques impérialistes des Etats-Unis qui sont dénoncées, ainsi que le soutien qu'ils apportent à la répression du peuple palestinien. Par ailleurs, les insultes qui peuvent être adressés aux "Français" ou à la "France" sont aussi la conséquence du ressentiment qui existe, chez les "jeunes de banlieues", envers le racisme qui existe dans la société française en général, et au sein de la police en particulier.

Pourtant, toute protestation contre les violences policières et les condamnations courantes et plus ou moins factices pour outrages et rebellions [4] est d'emblée disqualifiée par ce rapport. Elle l'est d'autant plus efficacement que, dans le critère en question, sont amalgamés grafittis anti-occidentaux et actes antisémites.

Avec ce passage du positif au négatif, la responsabilité des habitants des quartiers populaires est clairement désignée : non seulement ils ne réagissent pas, ne se battent pas, non seulement ils sont voués à l'anomie et à la "galère", mais ils alimentent leur situation par des comportements qui deviennent, eux, la source du problème.

Une "République" mythifiée

L'invisibilisation de la domination n'est pas seulement géographique mais aussi symbolique. Car au moment même où une nouvelle responsabilité est façonnée, d'autres sont occultées : c'est le troisième effet du discours sur les "quartiers".

Le fait que la présence de lieux de culte musulman soit devenue un critère de repli communautaire est à cet égard édifiant. Là encore, on peut s'étonner qu'une simple pratique religieuse soit présentée comme un manque d'intégration, appelant implicitement une action publique. Surtout, le propos des RG passe sous silence un autre chiffre, lui aussi parlant : la proportion des lieux de culte par pratiquant est dix fois

moins élevée pour les musulmans que pour les chrétiens [5]. Impasse totale, donc, sur les obstacles rencontrés pour construire des mosquées et assurer ainsi la liberté de culte. Et, à l'inverse, stigmatisation d'une religion, l'islam, et d'une population, les "arabo-musulmans".

Par ailleurs, parler de concentration des populations immigrés en termes de repli communautaire, c'est oublier tout ce que cette concentration doit aux politiques de logement : d'abord l'exclusion des immigrés du logement social pendant des décennies [6], ensuite une politique avant tout axée sur l'accession des classes moyennes à la propriété (qui quittent alors les grands ensembles), et enfin le désengagement de l'Etat dans la construction et la réhabilitation du logement social [7].

Interpréter le nombre de classes d'école regroupant des primo-arrivants comme un phénomène problématique, qui est imputable au "repli" des concernés, c'est une autre manière de passer sous silence les origines politiques de la concentration spatiale des populations immigrés dans les quartiers périphériques. L'insuffisante adaptation du système scolaire aux vagues successives de la massification est par ailleurs tue, au profit d'une focalisation sur l'effet déstabilisateur des élèves étrangers [8].

On le voit : l'argument du "repli communautaire" a comme effet de rendre les opprimés responsables de leur situation. Il permet dans le même temps de dédouaner la République de toute responsabilité. L'appel incantatoire et abstrait à "la République" est traditionnellement opposé à toute minorité revendiquant, non pas un droit particulier, mais l'égalité des droits [9]. On le voit ici à l'œuvre, de façon particulièrement efficace, pour contrer toute analyse de la question sociale par rapport aux processus de domination dans lesquels sont pris les classes populaires.

La rhétorique du "repli communautaire" : une tradition française

L'argument du "repli communautaire" contribue ainsi de façon efficace à la transformation de l'Etat social en Etat pénal : en alimentant les clivages ethnique, mais aussi en confortant l'idée d'une responsabilité des classes populaires, et en propageant une vision de la République comme porteuse de valeurs menacées et à protéger. Or ce discours ne nous vient pas seulement d'outre-Atlantique, où d'ailleurs la dénonciation du communautarisme n'existe pas [10]. Il s'inscrit, en France, dans une histoire politique et idéologique particulière.

L'occultation du tort subi par les classes populaires [11], figure récurrente de l'incrimination des "classes dangereuses", a été reformulée à la faveur d'une thématique apparue dans les années 1980 : les "quartiers sensibles". Avec la politique dite de la ville mise en place à cette époque, la priorité a été donnée, pour sauver les "banlieues", à la "participation" des habitants et à la restauration du "lien social". Or, ces bonnes intentions initiales ont malheureusement fait l'impasse, dans leur diagnostic, sur des mécanismes d'ensemble, qui ne peuvent être compris (et donc contrés) qu'au niveau de questions économiques et sociales globales, et non pas seulement sur des territoires étroitement circonscrits : qu'il s'agisse du chômage, des politiques du logement ou de la discrimination. Fondée sur un discours apolitique, la valorisation des quartiers populaires s'est alors vite effacée, dans un contexte de politiques "de rigueur", de peur des émeutes et de recherche éperdue de paix sociale dans les "quartiers". L'appel à la participation des habitants s'est ainsi mué en injonction à s'engager dans des projets consensuels, excluant toute contestation, et menés à petite échelle (améliorations modestes du cadre de vie, organisation de rencontres entre habitants).

Se sont alors réinvestis, dans le traitement des "quartiers", des pratiques et des discours qui ne sont pas sans rappeler la tradition coloniale ou le paternalisme social, dont les tenants du sécuritaire ont mobilisé par la suite la part la moins "humaniste" et la plus "répressive". Sur le discours essentiellement misérabiliste qui s'est d'abord développé sur les "quartiers" a pu se greffer une rhétorique plus offensive dans laquelle les classes populaires sont devenues, plus explicitement encore, dangereuses et responsables de leur sort. Leur "repli communautaire" et la mesure "scientifique" que nous en donnent les Renseignements Généraux sont censés en fournir la preuve ultime.

28 octobre 2004 [date donnée sur le site]

Notes

[1] Le Monde, 05/07/04. Le rapport est aussi cité dans un article de l'US, journal du syndicat enseignant FSU. La loi sur la laïcité y est critiquée au motif qu'elle se cantonne à l'école, alors que les problèmes de repli identitaire (comme le montre le rapport en question) affecteraient l'ensemble du territoire des banlieues.

[2] Voir sur cette démarche, les travaux de la démographe Michèle Tribalat, qui fait par exemple de la lecture de la presse des pays "d'origine" un indicateur de non intégration.

[3] Sur la progressive intégration du pourcentage de ménages étrangers dans les statistiques sur les quartiers sensibles, Sylvie Tissot, « Identifier ou décrire les "quartiers difficiles", le recours aux indicateurs statistiques de la politique de la ville », Genèses, n° 54, 2004, pp. 92-111.

[4] Voir Piotr Smolar, « Les délits d'outrage et rébellion, parade contre les plaintes », Le Monde, 21.02.03, et les rapports de la commission nationale de déontologie sur la sécurité.

[5] Chiffre cité par Thomas Deltombe dans son mémoire de DEA sur la représentation de l'Islam de France dans les journaux télévisés de 20H de 1975 à 1995 (Institut d'Etudes Politiques de Paris).

[6] En 1968, 14,2 % des actifs de l'agglomération de Paris sont logés en HLM. Parmi les actifs français, le pourcentage est de 15,3, et pour les étrangers de 5,5. Michel Pinçon, Les HLM. Structure sociale de la population logée. Agglomération de Paris - 1968, Paris, Centre de sociologie urbaine, 1976.

[7] Pierre Bourdieu et Rosine Christin, « La construction du marché », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 81-82, mars 1990, pp. 65-85.

[8] Sur cette massification et ses conséquences, Stéphane Beaud, 80% au bac, et après, Paris, La Découverte, 2002. Le même argument du repli communautaire a été utilisé pour l'université, en taisant, là encore, la manière dont des étudiants d'origine populaire accédant pour la première génération à l'université, se retrouvent massivement dans les filières les moins valorisées. Cf. « L'Université s'organise face aux revendications communautaires », Le Monde, 09/09/04.

[9] Voir Christine Delphy, « L'humanitarisme républicain contre les mouvements homo », Politique la revue, juin 1997 et Philippe Mangeot, « "Communautés" et "communautarisme" », in Louis-Georges Tin (dir.), Dictionnaire de l'homophobie, Paris, PUF, 2003.

[10] Voir les analyses de Loïc Wacquant, Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale, Marseille, Agone, 2004.

[11] Sur la question du "tort", son surgissement comme question "politique" et son occultation par des discours "policiers", voir Jacques Rancière, La mésentente, Paris, Galilée, 1995. »

——-



Comment ça? Une taupe à l'Internationale Situationniste?!!!

Le corps de « l'étrangère »
ou ces zones de guerre à conquérir.
Points de vue féministes contre la loi



Le texte qui suit a été écrit avant l'apparition de la loi du 15 mars 2004... L'avant-dernier paragraphe se retrouve donc un peu caduc. Ce texte nous retrace quelque peu l'ambiance qui sévissait aux prémices du «débat» qui allait aboutir à cette loi contre «le port des signes religieux ostentatoires».

Vu sur http://lmsi.net/impression.php3?id_article=181 :

*« **Être féministe, ce n'est pas exclure**, **Communiqué de l'association Femmes Publiques***

« Le groupe féministe Femmes Publiques vient de publier ce communiqué pour protester contre l'exclusion d'Alma et Lila Lévy pour port d'un foulard islamique, et plus largement se solidariser avec toutes les élèves voilées menacées dans leur droit à l'éducation. Pour entrer en contact avec Femmes Publiques, écrire à l'adresse suivante : femmespubliques@ifrance.com

C'est au nom du droit des femmes, disent certain-e-s, qu'il fallait exclure Alma et Lila Lévy du lycée Henri Wallon d'Aubervilliers. L'association féministe Femmes Publiques refuse de cautionner un tel argument, dans ce cas particulier comme pour l'ensemble des "affaires" de voile.

Exclure de l'école des jeunes femmes n'a rien de féministe. Ou alors il s'agit d'un féminisme qui en reste à l'affirmation des principes ("Non au foulard, symbole d'oppression"), sans se soucier de ses effets concrets. Si cette position a l'apparence de la pureté et de la radicalité, elle a surtout pour conséquences effectives d'accepter la mort scolaire de jeunes femmes, leur isolement et leur abandon possible aux mains des religieux et de la domination masculine.

Pour un féminisme en actes !

À ce "féminisme de principe", nous opposons un féminisme de responsabilité, soucieux de la réalité, et d'abord de l'avenir des élèves concernées, une fois exclues. Nous soutenons donc qu'être féministe impose de maintenir ces élèves à l'école. Il s'agit peut-être d'un compromis, mais c'est la seule manière d'aider réellement ces jeunes femmes à lutter contre la domination masculine, quelle qu'elle soit (religieuse ou non).

Bref : accepter ces élèves à l'école est la première étape d'un féminisme en actes et pas seulement en paroles.

Nous refusons de voir l'exclusion érigée en totem égalitaire.

Peu importe de nous sentir mieux en chassant loin de nos regards un des multiples symboles d'oppression. Notre seul credo est d'agir pour que toutes les femmes soient plus fortes et mieux armées contre la domination. Si, comme d'autres, nous pouvons parfois éprouver une gêne à la vue d'un foulard dans une classe, la déscolarisation d'une jeune femme nous trouble plus encore !

En outre, nous refusons toute forme de contrainte et de pression exercée contre des femmes, que ce soit pour les forcer à cacher leur corps ou pour les forcer à le montrer, pour les forcer à se voiler ou pour les forcer à se dévoiler.

Rappelons par ailleurs que la décision du conseil disciplinaire de Henri-Wallon est parfaitement contraire à la loi : belle leçon de civisme pour les élèves de ce lycée ! Un grave détournement de l'idée de laïcité telle qu'elle a été historiquement et juridiquement définie s'est opéré - car la loi sur la laïcité à l'école concerne les locaux, les programmes scolaires et le personnel de l'éducation nationale, et non les élèves. Elle fondait au départ une volonté d'ouverture et non d'exclusion, un pari sur l'émancipation.

Pour toutes ces raisons, Femmes Publiques se solidarise avec Lila et Alma Lévy, et exige leur scolarisation dans un établissement public.»

1er novembre 2003

Un texte de Christine Delphy à nouveau. Là-encore, il a été écrit dans le contexte qui précède l'instauration de la loi. L'auteure demande de préciser qu'il s'agit d'une position personnelle, puisque le texte a d'abord été adressé au Collectif Droit des femmes avant de circuler sous diverses «étiquettes».

Vu sur http://lmsi.net/impression.php3?id_article=186 :

*« **Débat sur le voile au Collectif Droits des femmes, par Christine Delphy.***
Un point de vue féministe contre l'exclusion des élèves voilées

Je trouve très dommage que sur la question du foulard islamique le collectif national des droits des femmes ne parvienne pas à trouver une position commune, et que la somme des interventions tende vers l'appui de l'interdiction. On ne peut qu'être d'accord avec l'analyse selon laquelle le foulard islamique est un signe de l'infériorité des femmes. Mais a-t-on tout dit quand on a dit ça ? Que de jeunes françaises le revendiquent aujourd'hui montre qu'il n'est pas que cela, qu'il a de multiples significations. Et que c'est à cette multiplicité qu'il faut s'adresser, avant de prendre des mesures aussi radicales qu'une loi, qui, sous couvert de rétablir la laïcité menacée, exclura ces jeunes filles de l'école. Cette mesure est d'une grande violence vis-à-vis des jeunes filles. Et on peut craindre qu'en sus de punir des individus, elle aura les effets inverses de ceux escomptés.

Il me semble qu'il faut d'abord se demander pourquoi on en est à la troisième affaire du foulard. Pourquoi tant de passion là-dessus, plus que sur les viols collectifs, plus surtout que sur la discrimination, et ses effets sur les jeunes descendant-es d'immigré-e-s maghrébin-e-s ? N'est-ce pas une façon de déplacer le problème ? Pourquoi la société française est-elle toujours plus préoccupée par les signes que par ce qu'ils signifient. Si on observe vraiment ce qui se passe, on s'aperçoit que le foulard, comme l'islam "néo-communautaire" (expression de Khosrokhavar, chercheur CNRS, dont le livre, L'Islam des jeunes est une lecture indispensable), est une réaction française - de jeunes Français - à une situation également française : l'exclusion , le rejet matériel et social d'une partie des jeunes Français par la société française. Parler de l'Algérie, de l'Iran, etc. c'est hors-sujet. Le foulard n'a pas la même signification dans des contextes différents. Et rapporter le foulard islamique français ou plus largement européen, au foulard islamique dans les pays musulmans, c'est bien encore une fois, voir ces jeunes d'abord comme étrangers. Ce rejet met ces jeunes dans une situation de souffrance sociale et psychologique. C'est une génération qui a pris acte de l'échec de sa revendication d'égalité. Renvoyée en dépit de son intégration - sa maîtrise de la langue, ses diplômes, ses façons de vivre françaises - à sa "différence", elle a pris le parti de revendiquer sa différence. Mais elle n'en accepte pas la définition dominante : elle refuse que cette différence soit une infériorité. Qui peut vivre dans l'acceptation de son infériorité ? Nous féministes, devrions le comprendre mieux que les autres. Cette génération, mise dans l'incapacité de se défaire de cette différence imposée comme un stigmate, en retourne le sens. On leur dénie le droit d'être français à part entière - tout en leur enjoignant de chercher indéfiniment à l'être. Aux prises avec ce qui est "double bind" - avec une situation "perdant-perdant" - les jeunes descendant-es de Maghrébins n'ont qu'une sortie "par le haut" : positiver leur différence, que celle-ci soit la délinquance (mais mépriser les "caves" est une attitude classique des délinquants), ou l'islam. Ces deux sorties sont également défensives, mais ne sont pas équivalentes : la délinquance confine les individus dans la marginalité et la haine ; la revendication d'une identité musulmane, en permettant aux individu-e-s d'investir d'un contenu choisi et valorisant une différence qui leur est de toutes façons imposée, est, contrairement à ce que pensent la majorité des "Français de souche", une façon de pouvoir être aussi français : français musulmans.

Condamner les expressions de ce qui est une rébellion mais aussi, comme toute rébellion, une stratégie de survie en dépit du racisme, les réprimer, c'est accentuer le ressentiment légitime des ces jeunes vis-à-vis de la société. Leur parler de laïcité et de république, alors que pour eux la république est une menteuse, qui dit une chose et en fait une autre, quel effet cela peut-il avoir sur ces jeunes qui savent et expérimentent tous les jours que, non, les chances ne sont pas égales, qui sont traités d'"Arabes" comme si cela justifiait le traitement discriminatoire, tous les jours ? Sinon de les confirmer dans leur perception de la société française comme hypocrite en sus d'être raciste ?

Cette société a créé ce problème et sur des années. Elle ne peut pas le résoudre par un coup de baguette magique. Elle ne peut que commencer à lutter contre la discrimination, et d'abord, accepter, reconnaître qu'elle la pratique et que c'est mal. Ensuite, prendre la mesure exacte du problème et cesser de discriminer. Ensuite, si elle réintègre la jeunesse qu'elle a exclue, et continue d'exclure, peut-être au bout de quelques années cette jeunesse se sentira inclue. On ne peut pas exiger des gens qu'ils nient la réalité, qu'ils prétendent ne pas voir le rejet dont ils sont l'objet. On ne peut pas non plus, encore moins,

leur dire qu'ils ont des devoirs et que cela : des devoirs sans droits. On peut aussi prendre la voie de la surenchère : réagir à ce qui est une réaction par la répression (vous avez des devoirs et pas de droits), et continuer à créer ainsi en France une société de castes ; qui sera de surcroît de plus en plus violente, car le risque est de transformer les islamistes néo-communautaires, ou les jeunes filles qui portent le foulard aujourd'hui (et ne le portaient pas hier), en islamistes radicaux et radicales.

L'enjeu pour les jeunes qui se revendiquent musulman-e-s, c'est de faire reconnaître l'islam comme une religion française, en France. Que la société le voie comme une provocation, c'est dans le droit fil de son rejet des populations d'origine maghrébine. Qu'elle le traite par la répression marche bien dans la perception qu'ont ces jeunes de la république comme une machine à persécuter l'Arabe et le/la musulman-e. Qu'on continue et on leur donnera raison. Oui, c'est une provocation : ces jeunes veulent mettre la société devant son propre racisme - son rejet non pas des religions mais de cette religion-là précise. Le thème de la laïcité ne peut plus faire illusion. Si elle est si chérie, pourquoi le fait que de nombreuses communes en Bretagne n'ont qu'une école - la catholique - n'est-il pas dénoncé ? Cette absence de choix - cette obligation matérielle faite aux parents de mettre leurs enfants dans une école confessionnelle n'est-elle pas une pire menace pour la laïcité ? Combien de ceux qui demandent une loi demandent aussi la révision du statut d'exception de l'Alsace-Moselle où le Concordat de Napoléon prévaut encore, avec prières à l'école, cours religieux catholiques, protestants et juifs - mais pas musulmans - obligatoires ? L'église catholique elle-même sait que ce qui est visé, c'est l'islam : "Ce qui nous a été accordé ne doit-il pas nous être retiré parce qu'autrement il faudrait le donner aussi à l'islam" (Mgr Doré, archevêque de Strasbourg (Le Monde, 11.11.03) ? La vérité sort de la bouche des prélats.

Cet antagonisme à l'islam, qui est le substrat jamais dit parce que consensuel de toutes ces affaires, il faudra bien un jour le regarder en face : regarder sa consubstantialité avec le racisme lié à notre histoire coloniale, à la guerre d'Algérie, à l'exploitation du travail immigré en France. C'est ce racisme qui a créé en France le sentiment - fondé - d'exclusion des descendants d'immigrants maghrébins.

Il existe certes des parallèles entre la situation en France et la détestation consensuelle qu'éprouve la "communauté internationale" occidentale envers l'islam, désigné, en dépit des protestations, comme l'ennemi dans la "guerre contre le terrorisme". Mais ce n'est pas cette situation qui a créé le racisme français, bien antérieur, ni l'exclusion. Il nous faut faire la généalogie de ce racisme ; il nous faut démonter et corriger les mécanismes d'une discrimination systémique (de tout le système) à l'encontre d'une partie de notre population. S'arracher les cheveux sur la "montée de l'intégrisme musulman" - les autres intégrismes ne semblent pas nous inquiéter - sur le "fascisme vert", voir les foulards français comme le signal de l'Armageddon, c'est à la fois conforter la théorie réactionnaire, qui arrange les fauteurs de guerre, du "clash des civilisations" et se mettre la tête dans le sable. C'est se réfugier dans une explication par l'Apocalypse, qui est une explication fondamentalement religieuse, pour éviter de regarder en face, et de façon rationnelle, les problèmes sociaux.

17 novembre 2003 [sur le site] »

____

____________________________________-

Là encore, un texte d'avant la loi, mais qui nous replace dans l'ambiance contextuelle de l'apparition de la loi.

Vu sur http://lmsi.net/impression.php3?id_article=174 :

*« **Voile et string : même combat ? Xavier Darcos entre "féminisme" et ordre moral**, par Pierre Tevanian***

Dimanche 12 octobre, sur la chaîne de télévision LCI, le ministre des écoles Xavier Darcos, questionné sur le port du string à l'école, et sur sa possible interdiction, a estimé "normal que l'on demande aux jeunes filles, lorsqu'elles commencent à être désirables, de faire en sorte qu'elles ne provoquent personne".

On espérait révolue cette incroyable inversion, qui consiste à faire porter sur les filles, et leurs choix vestimentaires, la responsabilité du harcèlement et des violences "sexuelles" qu'elles peuvent subir de la part de nombreux garçons ou hommes mûrs. On l'espérait en tout cas suffisamment disqualifiée pour qu'un ministre, fût-il réactionnaire, ne puisse plus se l'autoriser.

On se trompait. On se trompait aussi sur l'anti-sexisme de notre classe politique, puisqu'aucun chef de parti n'a réagi comme il aurait fallu le faire à la logique ignoble qui sous-tend ces propos. Celles et ceux qui croyaient que le soutien unanime apporté par la gauche plurielle et la droite unie au mouvement "Ni putes ni soumises" marquait une rupture et ouvrait une ère de combat déterminé contre toutes les formes de sexisme en sont pour leurs frais : la dénonciation médiatique du sexisme des jeunes banlieusards semble intéresser davantage notre classe politique que la lutte contre le sexisme des élites. Un gamin de douze ans qui dit à une caméra de télévision que les filles en jupe courtes sont "des salopes" est un barbare qu'il faut mater, tandis que le même discours, euphémisé et policé, tenu froidement par un ministre de la République, ne provoque quasiment aucune réaction.

Ce qui est étonnant surtout, c'est qu'à l'heure où tant d'hommes politiques se découvrent "féministes" lorsqu'il s'agit d'incarcérer les squatteurs de halls d'immeubles ou de chasser des écoles les jeunes filles "voilées", un ministre des écoles censé être laïc reprend à son compte le fondement de l'obligation faite par l'Islam le plus rigoriste de porter un foulard ! C'est en effet pour protéger la femme du regard "concupiscent" et du comportement importun des hommes que des exégètes comme Tariq Ramadan (et plusieurs autres) justifient l'injonction faite aux femmes de couvrir leurs cheveux à l'aide d'un voile. Or, que dit d'autre Xavier Darcos, lorsqu'il demande aux jeunes adolescentes de cacher leur string ?

Comment peut-il dans le même temps imposer cette "pudeur" aux porteuses de string et condamner à la déscolarisation les jeunes filles qui obéissent trop bien à son rappel à l'ordre et qui, en se couvrant les cheveux, ne font qu'appliquer rigoureusement sa leçon de "pudeur" ?

Car, pour compliquer un peu plus le tableau, il convient de rappeler qu'au moment même où il déclare la guerre au string, Xavier Darcos se félicite de l'exclusion de Lila et Alma Lévy, deux élèves sérieuses et assidues d'un lycée d'Aubervilliers dont le seul tort a été de ne pas vouloir montrer à leurs professeurs la racine de leurs cheveux, la naissance de leur cou et le lobe de leurs oreilles (Cf. "Mauvaise foi", par Laurent Lévy, sur ce site et dans Le Monde du 17 octobre 2003).

Bien entendu, le ministre nous répondra qu'il n'y a aucune contradiction entre interdire le string et interdire le voile, puisqu'il s'agit dans les deux cas de défendre "l'intégrité de la femme" : le string, en montrant "trop", pousse les hommes au harcèlement ; le voile, en cachant "trop", enferme la femme et pousse l'homme au harcèlement des "non-voilées". Ni string, ni voile : loin d'être contradictoire, ce mot d'ordre incarnerait la sagesse, qui, comme on sait, réside dans le juste milieu.

Mais la cohérence profonde des propos du ministre se situe en réalité ailleurs : dans un cas comme dans l'autre, dans l'interdiction du string comme dans celle du hijab, dans l'exclusion des "impudiques" comme dans celle des "trop pudiques", il y a un même fondement : le dogme incontesté selon lequel c'est à M. Darcos de décider ce que des femmes ou des adolescentes doivent montrer ou ne pas montrer.

Il me semble pourtant, quant à moi, qu'on peut laisser une jeune fille cacher le lobe de ses oreilles si elle le souhaite et une autre montrer la cambrure de ses reins si elle le souhaite, et qu'on n'est alors pas moins féministe que lorsqu'on interdit aux deux de s'habiller comme elles l'entendent. Tel est le principe que défend le groupe féministe Femmes Publiques :

« refuser toute pression ou contrainte exercée contre des femmes, que ce soit pour les forcer à se montrer ou pour les forcer à se cacher, que ce soit pour les forcer à se voiler ou pour les forcer à se dévoiler »

En d'autres termes : les "filles à hidjab" et les "filles à string" ont peut-être plus en commun qu'on ne peut l'imaginer à première vue - elles ont en tout cas des ennemis communs : des phallocrates déguisés en féministes.

Samedi 18 octobre 2003 »

Les « scumalines » sont basées à Strasbourg. Leur tract réagit à la loi du 15 mars 2004.

---

*« **FEMINISTES DONC CONTRE L'EXCLUSION DES FEMMES**, **par les Scumalines***

C'est en tant que féministes que nous nous exprimons contre cette loi sur l'interdiction du foulard à l'école, loi d'exception, raciste et sexiste.

Cette loi a été votée par un parlement composé à 90% d'hommes au nom de l'égalité homme/femme nous dit-on. Ce même parlement qui ne fait rien contre les inégalités de salaire homme/femme, le sexisme au travail, le sexisme dans la publicité, ou encore à la télévision.

Cette loi est soutenue par des soi disantes féministes, des intellectuels/lles, des politiques de droite comme de gauche, des militants/es associatifs, des enseignants/es, qui au nom du combat anti-patriarcal, acceptent et soutiennent la logique d'exclusion et de punition introduite par cette loi.

L'hypocrisie de cet appel à l'égalité des sexes menés par les partisans/anes de la loi est révélatrice d'une stigmatisation, d'une exclusion, et d'une infériorisation d'une catégorie spécifique de la population.

On nous montre donc que c'est en excluant ces jeunes filles (de l'école, d'une vie sociale autre que la famille, d'un savoir…), en les punissant donc, qu'on va les libérer !

Le port du voile n'a pas d'explications simples, les motivations sont diverses et variées, car chacune a sa propre histoire. Et c'est là qu'on voudrait nous faire croire le contraire : toutes les filles voilées seraient soumises et donc l'interdiction du foulard serait émancipateur, voila tout ! Ces jeunes filles, majoritairement issues de l'immigration post-coloniale, subissent à travers cette loi un régime d'exception.

C'est de ce constat que nous disons que ces "pseudos féministes" sont partisanes d'un féminisme colonial : il s'agit surtout de jeter le discrédit sur celles et ceux qui se revendiquent de l'Islam. Les représentations héritées du passé colonial persistent : l'islam, religion de l'étranger, de l'indigène, la femme victime soumise et voilée. On prétend donc les émanciper alors que le principe même de l'école publique est le droit à la scolarité.

Ne pas reconnaître la diversité des significations concernant le port du foulard c'est nier l'autonomie de choix de ces jeunes filles, c'est nier tout simplement ces jeunes filles et leur existence.

En tant que féministes nous dénonçons une interprétation d'un modèle unique, occidental et colonial du port du voile, et de la même manière nous dénonçons l'interprétation de ceux et celles qui ne voient en la minijupe ou le décolleté qu'un symbole de soumission patriarcale.

Certaines portent aussi le voile ou la minijupe par choix libre, autonome et assumé. À l'identité voilée des jeunes filles, la société oppose l'identité non voilée comme seule légitime, en aucun cas elle n'admet que le voilement puisse être un acte où s'exerce leur liberté de conscience.

Ces foulards n'ont pas surgi de nulle part, ils sont le produit d'une république qui refuse de faire face aux pages sombres de son histoire.

Nous refusons de dire que la racine de l'oppression des femmes réside dans l'Islam, elle réside dans le rôle que joue le patriarcat dans la société capitaliste.

POUR UN FEMINISME QUI DEFEND TOUTES LES FEMMES (les putes, les soumises et les autres aussi !)

scumalines@voila.fr »

Ici nous faisons suivre un texte écrit par les collectifs *Les Blédardes* et *Les mots sont importants*. À un moment donné, le texte parle «du drame de Lille». Les auteur-e-s désignent alors sans doute l'agression homophobe que subit Sébastien Nouchet à Nœux-les-Mines (62) près de Lens. En janvier 2004, celui-ci était aspergé d'essence puis brûlé grièvement, après avoir connu un harcèlement pendant plus de deux ans par ses mêmes agresseurs, du fait de son homosexualité...

Vu sur http://lmsi.net/impression.php3?id_article=262 :

*« **Sexisme et homophobie : le traitement médiatique et ses impasses (Première partie), par Les Blédardes et Les mots sont importants***

Introduction au manifeste pour la convergence des luttes minoritaires

Pour avoir longtemps combattu cette posture homophobe distinguée qui consiste à tolérer les homosexuel-le-s tant qu'ils demeurent dans la "discrétion", nous ne pouvons que nous réjouir de la phase de médiatisation importante qui semble s'ouvrir sur les violences faites aux homosexuel-le-s, à l'occasion du drame de Lille.

Pour la même raison, on ne pouvait que se réjouir, il y a deux ans, lorsque les femmes, actrices trop longtemps invisibilisées dans le discours dominant sur "la banlieue", sont apparues dans les médias pour faire part des violences spécifiques qu'elles ont à affronter. Et pourtant...

Pourtant, l'expérience des deux dernières années nous montre que, les champs médiatique et politique étant ce qu'ils sont, l'accès à la visibilité et à la légitimité dans ces champs n'est en rien une garantie pour que les causes, aussi justes fussent-elles, progressent d'un pouce. Bien au contraire, les logiques médiatiques et politiciennes génèrent une multitude d'instrumentalisations, de retournements et d'effets pervers, qui aboutissent finalement à des régressions et à la disqualification des combats les plus légitimes.

"Ni putes ni soumises" : quel bilan ?

Pour prendre un exemple plus précis : deux ans après, quel est le résultat concret de la surmédiatisation du groupe "Ni putes ni soumises" en termes de lutte contre le sexisme dans les "quartiers" ?

On peut toujours évoquer les quelques structures mises en place par le groupe avec les abondantes subventions dont elles ont bénéficié ; encore faudrait-il se pencher sur le travail effectivement réalisé, et s'interroger sur la raison pour laquelle des structures associatives féminines et féministes beaucoup plus anciennes, expérimentées et ancrées sur le terrain se voient privées de ces moyens, et pour certaines condamnées à déposer leur bilan, au profit d'une poignée de figures médiatiques toutes membres ou proches d'un grand parti de gouvernement.

Mais le bilan est surtout désastreux sur le plan de ses effets idéologiques - et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la médiatisation des "Ni putes ni soumises" a contribué à entretenir et même à renforcer les stigmates portés par les "putes", à un moment où celles-ci avaient au contraire besoin de la solidarité des autres femmes, pour affronter les lois Sarkozy qui les fragilisaient, les précarisaient et les criminalisaient.

Le garçon arabe comme bouc émissaire

Ensuite, même si les dirigeantes de "Ni putes ni soumises" s'en défendent, leurs déclarations sont là pour l'attester : elles ont fait passer pour principal message l'idée qu'il existe deux France :

> *.une France "laïque, républicaine, moderne, égalitaire et émancipée", qui est blanche de peau, qui vit dans les centre-villes et qui bénéficie des acquis du combat féministe ;*
>
> *.la France des "quartiers", soumise à la "loi de la cité", mélange de machisme traditionnel hérité de parents immigrés et d'intégrisme musulman promu par les "grands frères".*

Dans cette vision du monde, malheureusement reprise à son compte par des militantes féministes de tous horizons, c'est bel et bien toute une population qui se trouve stigmatisée et renvoyée du côté du Mal

absolu : on a beau dire que “les intégristes” ne représentent pas “l’immense majorité des musulman-e-s, respectueux de la République”, à la minute d’après on parle de la tyrannie “des grands frères” dans leur ensemble, ou de “l’Omerta” qui règne sur les viols collectifs - autrement dit : d’une complicité de l’ensemble de la population.

Ce n’est finalement rien d’autre qu’un bouc émissaire qui est construit : un groupe social porte sur lui la totalité des fautes de la collectivité, en l’occurrence des problèmes de sexisme qui traversent la société française.

L’oubli du “sexisme d’en haut”

Le bouc émissaire n’est d’ailleurs pas une fin en soi : la mise en accusation d’une minorité n’est qu’un moyen d’innocenter le reste de la collectivité. La France “blanche”, bourgeoise et “non-musulmane” en a fini avec les problèmes de sexisme : tel est le message que les tenants de cette France s’adressent à eux-mêmes tous les soirs à 20h00, à coups de reportages exotiques sur “les tournantes” ou plus largement sur “le sexisme en banlieue”. Le sexisme, c’est les autres. C’est “eux”, pas “nous”.

Le problème, c’est que nous sommes ici en pleine illusion narcissique :

.la récente Enquête Nationale sur les Violences Faites aux Femmes (ENVEFF), dirigée par Maryse Jaspar, montre que les violences faites aux femmes existent dans des proportions très voisines dans tous les milieux sociaux ;

.les écarts de salaires entre hommes et femmes sont aussi importants, voire davantage, dans les classes supérieures ;

.les femmes représentent l’immense majorité des travailleurs précaires ;

.tandis qu’elles ne sont que 10 à 15% dans les plus hautes sphères du pouvoir économique ou politique : à l’assemblée nationale, dans les grands ministères, dans les grands conseils d’administration ou à la direction des grandes entreprises...

L’aveuglement et le mutisme sur ce “sexisme d’en haut” ont été le second effet pervers de l’opération “Ni putes ni soumises” - et sans doute l’une des principales motivations du soutien unanime qu’elle a reçu de la part des classes dirigeantes, des couches aisées et de leurs médias.

Dévoiement et disqualification du féminisme

Autre effet pervers de cette médiatisation : en associant la cause juste du droit des femmes à un discours diabolisant toute une population, les “Ni putes ni soumises” ont contribué à disqualifier le combat féministe non seulement aux yeux de leurs ennemis déclarés, les “machos” des banlieues, mais aussi aux yeux d’une grande partie des filles et des femmes qui les côtoient, qui sont pourtant souvent, à leurs manières (diverses), des femmes insoumises et inscrites dans des processus d’émancipation, et qui pourraient se reconnaître dans le féminisme s’il n’était pas présenté comme un rejet sans nuance des cultures d’origine et comme une allégeance aveugle à une “République” qui précarise, stigmatise et discrimine - ainsi qu’à ses Partis de gouvernements, notamment le Parti socialiste.

De ce point de vue, loin de favoriser l’émergence d’une parole autonome des filles de banlieue, porteuse d’un mouvement social d’envergure, et productrice de conflits féconds avec les pères et les frères, la médiatisation de “Ni putes ni soumises” risque au contraire de dégoûter du terme même de “féminisme” les plus féministes des filles que ce groupe prétend représenter. Elle pousse en effet nombre de filles, parmi les plus insoumises aux hommes, à faire front avec leurs frères et leurs pères, tout simplement parce que ces derniers sont, pour de très mauvaises raisons (qui ont peu à voir avec la volonté sincère de soutenir l’émancipation féminine), stigmatisés et vilipendés à longueur de temps par les grands médias.

La médiatisation des “Ni putes ni soumises” encourage enfin les jeunes garçons à s’accrocher à leurs pires penchants sexistes comme à une identité de classe, puisque le souci de l’égalité hommes-femmes est présenté dans tous les grands médias comme la propriété des “milieux éclairés”.

Un féminisme qui exclut des femmes

Le couronnement de ces deux années de “Ni putes ni soumises” aura été la caution apportée par Fadela Amara et ses troupes (maigres, mais hyper-médiatisées) à une loi interdisant l’école à une partie des

jeunes filles "des quartiers" : les élèves qui ne veulent pas retirer leur voile à l'école. Là encore, l'effet a été désastreux, non seulement pour les jeunes femmes que cette loi condamne à l'exclusion et à la déscolarisation, mais aussi pour l'image du féminisme.

Tout d'abord, le discours des "Ni putes ni soumises" a véhiculé une idée absolument fausse : l'idée selon laquelle la majorité des jeunes femmes de tradition maghrébine demandait cette loi afin d'être protégées contre les pressions des "intégristes".

Ensuite, en associant le combat juste pour la liberté de porter une jupe courte sans être agressée à la cause injuste de l'interdiction de porter le voile, les "Ni putes ni soumises" ont contribué à disqualifier la première, et à construire de toutes pièces un antagonisme entre les "filles à foulard" et les "filles à jupe courte", bref : à provoquer des divisions entre des filles qui le plus souvent cohabitent dans la paix voire l'amitié, tout simplement parce qu'elles partagent les mêmes logements, les mêmes écoles, et pour une grande part les mêmes problèmes.

Le bilan est finalement accablant : loin de construire un mouvement féministe, l'opération "Ni putes ni soumises" l'a grandement compromis, notamment en suscitant des divisions entre des femmes qui devraient lutter ensemble contre le sexisme.

Fin de la première partie

30 juin 2004 [sur le site]
Contact : bledardes@yahoo.fr »

___________________-
____



De nouveau Christine Delphy. Il s'agit cette fois-ci d'une intervention faite au meeting «Une école pour toutes et pour tous», qui s'est tenu au Trianon, à Paris, le 4 février 2004. Le collectif «Une école pour toutes et pour tous» s'est constitué autour de la lutte contre la loi sur «le voile», rassemblant aussi bien des associations musulmanes que des personnes laïques et des féministes. La «réunion de *progressistes*» dont ille est question à la fin, correspond à une réunion qui s'est déroulée le 3 février 2004 en vue de la préparation de la journée du 8 mars et de la marche des femmes prévues pour le mois d'après.

____
____________________-

Vu sur http://lmsi.net/impression.php3?id_article=219 :

*« **Intervention contre une loi d'exclusion**, par Christine Delphy (Collectif féministe pour l'égalité)*

Le projet de loi contre le port de signes religieux, est de l'avis général, dirigé contre le seul "voile", qu'on appelle aussi foulard islamique.

La loi rendra plus facile d'expulser les filles portant le foulard des écoles. Ce projet de loi divise tous les groupes politiques, toutes les associations de la société civile, il divise aussi les féministes. Les partisans de la loi, dans chaque groupe, sont les plus nombreux. Les discussions, difficiles, montrent que les arguments rationnels ne tiennent pas une grande place dans leurs convictions. La vue du foulard leur est insupportable, ils et elles ne veulent même pas discuter avec les jeunes filles voilées. Comme l'a dit un membre de la commission Stasi, ils n'ont pas jugé utile d'auditionner les intéressées, parce qu'ils "ne sont pas sensibles à leurs arguments" ; si peu sensibles en fait qu'ils ne veulent même pas les entendre.

C'est hélas la position de la majorité de nos concitoyens, résumés par une féministe : le voile est un symbole d'oppression. Point à la ligne. La conclusion implicite, et qui explique le refus d'écoute, est que seules des personnes manipulées ou aliénées, ce qui est la même chose, peuvent arborer un symbole d'oppression. Et à quoi bon discuter avec des personnes manipulées et aliénées ?

Donc d'emblée, les lignes sont tracées : nous savons ce que signifie ce que vous portez, nous savons mieux que vous ce que vous faîtes, et rien de ce que vous pourrez dire n'entamera nos certitudes, adossées à la principale certitude : celle d'avoir raison, d'avoir la vérité et la science infuses. Quand on décide qu'une partie de la population ne maîtrise ni ses conduites, ni leurs sens – ce qui est la définition de la maladie mentale – discuter est non seulement inutile, c'est même dangereux, puisque cela suppose de se laisser toucher et peut-être contaminer par un discours pathologique.

La seule chose qu'on puisse faire pour ces personnes, c'est essayer de les protéger contre elles-mêmes, contre leurs manipulateurs, et si on n'y arrive pas, protéger les autres de la contamination en les retirant des rayons, pardon, des salles de classe.

Donc on va supprimer le droit fondamental de ces jeunes filles d'être scolarisées, sous prétexte que leur présence menacerait potentiellement le droit des autres de ne pas porter le foulard. En plus de les considérer comme aliénées, on fait à ces jeunes filles un procès d'intention : elles auraient le dessein de rendre le port du foulard obligatoire en France. Qui pouvait imaginer que ces deux mille jeunes filles, en majorité issues, comme on dit, de "l'immigration" – ce lieu de naissance excessivement étrange et qui n'apparaît sur aucune carte de France – qui pouvait imaginer il y a seulement 6 mois qu'elles avaient un pouvoir si considérable ?

Ce n'est qu'en adoptant cette position paranoïaque que l'on comprend pourquoi leur mise à l'écart est devenue la priorité des priorités politiques. Ce n'est qu'à partir de ce délire qu'on peut comprendre le raisonnement contourné qui justifie la suppression d'une liberté comme la défense d'une autre liberté, bien que cette dernière ne soit pas attaquée pour l'instant, et soit, à dire vrai, inattaquable.

C'est le raisonnement qui est derrière le déclenchement des guerres baptisées préventives et si à la mode : on agresse au nom de la défense contre un danger imaginaire. Ici aussi le danger est imaginaire : non seulement personne n'a l'intention dans ce pays de rendre le port du foulard obligatoire, mais surtout personne ne pourrait le faire. En attendant, une fois que les guerres sont déclenchées, leur dynamique destructrice de sociétés et de vies se poursuit implacablement.

Dans celle qui est déclenchée en France au nom de la défense contre le "danger islamiste" – dont personne ne peut prouver l'existence dans ce pays – la dynamique de conflit va se poursuivre, et s'aggraver ; comme dans les autres guerres préventives. Même si le danger se révèle, à l'examen, d'ordre fantasmatique, la guerre, elle, sera réelle, et fera des victimes ; les premières en seront les jeunes filles exclues par un Etat reniant son obligation de scolariser tous les enfants ; la deuxième victime sera la possibilité de réconciliation entre une communauté d'origine maghrébine, ulcérée à bon droit par des

décennies de discrimination, et le reste du pays.

En effet, comment les sociologues, féministes ou non, analysent-elles et ils l'adoption de la religion musulmane et dans le cas des filles, le port du foulard ? Comme une réaction au fait d'avoir été et d'être exclus, tant symboliquement que matériellement, de la communauté nationale. Même la classe politique, gauche et droite confondue, même les partisans de la loi, même les membres de la commission Stasi le reconnaissent : tout ceci se déroule sur fond de ghettoïsation, de discrimination à tous les niveaux, et particulièrement sur le marché du travail. Mais la discrimination, on ne veut pas la voir ; non la France n'est pas raciste, ce n'est que Le Pen qui l'est : mais alors pourquoi les descendants d'immigrés maghrébins, à diplôme égal, sont-ils et elles quatre fois plus victimes du chômage que les autres ?

Certains et certaines reconnaissent ce problème, mais trouvent que la réaction des personnes visées est malvenue. "Vos griefs sont réels leur disent-ils, mais vous vous trompez de réponse". En tant que féministe, je sais que la révolte des dominées prend rarement la forme qui plairait aux dominants. Je peux même dire : elle ne prend jamais une forme qui leur convient. Et aller plus loin : ce que les dominants attendent, c'est qu'on demande ses droits poliment, et que si on ne les obtient toujours pas, quarante ans après, on fasse comme si de rien n'était. Et c'est bien vrai que cela ne fait pas de différence, pour les hommes, si la violence masculine contre les femmes est éradiquée demain ou dans 100 ans. Et que cela ne fait pas de différence, pour les Blancs, si le racisme est éradiqué demain ou dans 100 ans.

Ce qui est grave en revanche, aux yeux des dominants, c'est que les opprimés "se trompent de réponse". C'est cela qu'il est urgent de corriger, de réprimer, de mater. Ce que la classe politique dit avec un ensemble touchant c'est : on a identifié la cause du problème, mais on va s'attaquer d'abord à sa conséquence – votre réaction malencontreuse – en laissant la cause pour plus tard, comprendre : pour jamais. Nous féministes pour l'égalité, nous disons : s'il faut commencer par quelque chose, c'est – et je reconnais que c'est une logique qui est étrangère à notre classe politique – par le commencement.

La maladie dont souffre ce pays, ce n'est pas deux mille jeunes filles qui portent le foulard, pour des raisons diverses, qui sont les leurs et qu'elles sont libres d'avoir, tant qu'elles ne commettent pas de délit. Et où sont les délits qu'elles ont commis ? Où sont les femmes qu'elles ont battues à mort, les enfant qu'elles ont violés ?

Les principales maladies de ce pays, ce sont : le sexisme patent, brutal, institutionnel, omniprésent ; et le racisme patent, brutal, institutionnel, systémique, omniprésent. Le même qui régit la politique des employeurs, celle des offices HLM, celle de l'ANPE, celle de Le Pen.

Nos politiques ont choisi de détourner le regard de cette maladie grave, pour ne s'en prendre qu'à ses symptômes. Or l'indifférence au racisme, c'est encore du racisme. Mais réaffirmer des principes, ça ne mange pas de pain – du moins le croient-ils, aveugles aux conséquences à long terme de leur bêtise – tandis que prendre à bras le corps une culture où la discrimination, tant sexiste que raciste, est banalisée, est devenue la norme et non plus l'exception, cela demanderait du travail. Beaucoup. Soigner la fièvre est trop coûteux, cassons le thermomètre.

Les conséquences de cet aveuglement collectif et de la loi dont il va accoucher, sont préoccupantes : le ressentiment justifié des descendants d'immigrés maghrébins, soupçonnés d'appartenir à un parti de l'étranger dès qu'ils cherchent une dignité qu'ils n'ont pas trouvée dans une égalité républicaine aux abonnés absents (comme le n°114, censé recevoir les plaintes pour discrimination raciale), ce ressentiment ne pourra que s'approfondir. Et pour cette raison la loi ouvre un boulevard aux extrémistes de tout poil, y compris les extrémistes musulmans – pourquoi n'y aurait-il pas d'extrémistes parmi eux puisqu'il y en a partout ailleurs ?

Essayons de voir le positif : le lien est désormais fait entre les féministes et les jeunes femmes voilées, dont beaucoup développent un féminisme non pas contre mais avec l'islam. Et pourquoi pas ? Il y a longtemps que nous dialoguons avec celles qui sont catholiques et féministes, protestantes et féministes, juives et féministes. Et si je termine par cette lueur rose dans un ciel plombé, c'est que j'ai vu et entendu hier soir s'exprimer, lors d'une réunion de "progressistes", l'arrogance coloniale et raciste la plus éhontée ; et que j'en ai conçu un grand découragement. Si j'essaie ce soir de vous convaincre que d'un mal peut sortir un bien, c'est que j'essaie d'abord de me convaincre moi-même ; et j'espère que vous m'y aiderez. »

Juste une petite précision chicanière pour dire que contrairement à ce que dit Caroline Damiens dans le texte qui va suivre, cette loi sur la laïcité n'a pas concerné que des «filles voilées», puisque, de fait, des garçons sikhs ont aussi été touchés par l'application de la loi. Cependant, je pense qu'on peut s'accorder à dire que cette loi touche, de fait aussi, surtout des filles, et que l'intention originelle de cette loi visait en effet concrètement des filles vêtues d'un foulard sur la tête.

Vu sur http://lmsi.net/impression.php3?id_article=238 :

« ***Le corps des femmes n'est pas un champ de bataille*, par Caroline Damiens. Un point de vue féministe sur la loi "anti-voile"**

Au-delà - ou en deçà - du débat sur la laïcité, de l'idéologie, des systèmes de valeurs apposés aux civilisations, ce texte voudrait aujourd'hui s'intéresser aux victimes et aux "initiatrices" bien malgré elles de cette loi qui se trouvent être des femmes. Il se veut une vision purement féministe de la question.

Ce fichu foulard, il y a quelques mois, je m'en "fichais". Mais le consensus qui traverse l'ensemble de la classe politique de Lutte Ouvrière au Front National sur ce sujet, l'hystérie de certains profs qui vont jusqu'à faire grève pour protester contre une ou plusieurs élèves voilées dans leur établissement, et bien sûr, le vote d'une loi à l'encontre de ces mêmes élèves obligent à prendre position. Car, et tout le monde s'accorde sur ce point, la loi sur la laïcité concerne les jeunes filles voilées, et seulement les jeunes filles voilées. Le débat sur la laïcité est un débat sur le foulard islamique.

Au nom du féminisme ?

Au nom du combat pour l'égalité, de nombreuses "féministes" se sont élevées contre le voile. Quelle égalité ? Quel féminisme ?

Tout d'abord, il faut remarquer que ce féminisme ne se focalise que sur l'apparence physique, faisant de cette apparence la preuve de toutes les oppressions sans jamais avancer le moindre fait et se réduisant à ce seul slogan : "Le voile, symbole de l'oppression des femmes, hors de l'école".

Le combat se porte sur le symbole de l'oppression et non sur l'oppression elle-même. La bonne oppression, c'est celle qui ne se voit pas. Nous ne parlerons donc pas ici des violences exercées envers les femmes, violences qui ne font pas de différence quant à la couleur de la peau ou l'origine géographique ou sociale des victimes et des agresseurs. La loi s'applique seulement à la disparition du foulard (de la même manière que les lois Sarkozy ont pour ambition de faire "disparaître" les prostituées des rues). On cherche à éliminer l'apparence, la partie visible du problème. Et la partie visible, c'est le corps des lycéennes et collégiennes voilées : la visibilité de leur volonté de rendre leurs corps invisibles.

Bref, les nombreux partisans de la loi s'appuient sur le féminisme contre le sexisme des traditions islamiques qui impose une tenue spécifique aux femmes. Personne n'a relevé, à titre de comparaison, que dans notre société (occidentale), les hommes et les femmes, dans leur grande majorité, ne s'habillent pas de la même façon et qu'il existe à cet effet dans les magasins de vêtements des rayons hommes et des rayons femmes, que certains de ces vêtements sont exclusivement réservés aux femmes (bas, robes...). Bref que notre société aussi différencie les deux genres par les vêtements, et que les vêtements destinés aux femmes sont moins "neutres" que ceux proposés aux hommes.

On a même pu voir apparaître dans les pages des magazines, ici des photos de femmes en mini-jupes dans les rues de Kaboul ou de Téhéran avant la mise en place des régimes religieux, là des reportages sur des instituts de beauté clandestins qui permettent aux femmes de se maquiller sous la burqa. La mini-jupe et le rouge à lèvres comme signes infaillibles de libération des femmes ? On croit rêver. Le degré d'émancipation des femmes serait-il proportionnel au dénudement de leur corps ? La dictature de la mode et sa transformation du corps féminin en objet sexuel qui doit sans cesse être remodelé est sans conteste une oppression sexiste et dénoncée comme telle par de nombreuses associations. Le choix se résumerait-il au dualisme mini-jupe contre hijab ?

L'association Ni Putes Ni Soumises, extraordinairement populaire auprès des médias, a visiblement choisi son camp dans ce triste diptyque. En plus d'être des partisanes de la loi, ses dirigeantes ont cru bon de s'associer avec le magazine Elle pour lancer le concours "Solidarité Mode" (sic) qui propose aux jeunes filles résidant dans des quartiers officiellement défavorisés et dont la liste est disponible sur le site de l'association [1] de gagner une bourse pour intégrer une école de mode. Les jeunes filles rendues anorexiques par les (top)modèles de cette industrie apprécieront cette "libération" des femmes. Ces deux visions sont constamment renvoyées dos à dos, qu'il s'agisse d'une femme qui se voile plus ou moins complètement selon l'usage dans son pays ou d'une autre qui se transforme en la jeune fille aux

mensurations retenues par les agences de mode et sur qui repose l'économie du prêt-à-porter. Or, cette dualité est artificielle. Dans les deux cas, il s'agit de femmes qui se conforment à la vision que l'on attend d'elles, vision massivement relayée dans notre société par les médias et la publicité. Dans les deux cas, ce sont des corps qui sont atteints, des corps de femmes.

Il y a donc sexisme d'ici et sexisme de là-bas, un bon sexisme blanc, occidental, français, un sexisme acceptable et un mauvais sexisme, islamique, étranger, un sexisme inacceptable. Ce combat d'une qualité universaliste de notre civilisation sur une autre comporte des relents colonialistes indéniables [2].

Par ailleurs, on ne peut que s'interroger sur ce féminisme qui, sous prétexte de libérer des victimes, les rend une nouvelle fois victimes. En effet, sous le prétexte que ces jeunes filles seraient forcées, manipulées, influencées ou tout simplement, si le port du foulard résulte d'un choix personnel, engagées dans une mauvaise voie, bref victimes d'une oppression, alors il faudrait faire retomber la faute sur leurs épaules de victimes. Quelle est cette logique qui, pour libérer des femmes d'oppresseurs masculins, punit ces mêmes femmes sans inquiéter les véritables responsables ? Quelle est cette logique qui confond victime et coupable ? Comment peut-on vouloir aider quelqu'un en lui tapant dessus ?

On ne libère personne contre son gré. "L'émancipation ne s'obtient pas par l'humiliation, la sommation et la répression." [3] Cela paraît la moindre des évidences. L'alibi féministe sur lequel repose cette loi et l'hystérie qui l'accompagne ne tiennent plus. Mais qu'y a-t-il donc de caché sous ce foulard ?

Le corps des femmes : enjeu géopolitique ?

La première "affaire du voile" en France remonte à 1989. A l'époque, la nécessité d'une loi ne s'était pas fait ressentir avec tant de force et de violence par l'ensemble de la classe politique. Pourquoi maintenant, quinze ans plus tard, devant une "affaire" similaire (deux jeunes filles voilées dans un lycée) la réaction est-elle si différente ? Le nombre de voiles à l'école aurait-il progressé ? Combien sont-elles ? Il est finalement très difficile de le savoir. Dans le débat, chacun avance un chiffre, personne n'a le même. Certains, s'appuyant sur l'Education Nationale, parlent de 150 "cas" [4]. Ailleurs, Nicolas Sarkozy recense 1256 foulards à l'école ; les Renseignements Généraux, d'habitude plus précis, évoquent "quelques centaines" de foulards à l'école dans un rapport du 29 septembre 2003 [5]. La commission Stasi, de son côté, multiplie par quatre les chiffres qu'on lui fournit. La conclusion qui s'impose au vu de cette absence de chiffres définitifs, c'est la volonté d'entretenir le fantasme autour de cette question.

Tout le monde semble néanmoins s'accorder sur le fait que les litiges à propos de foulard islamique sont en baisse depuis 10 ans - ce qui, si le "danger" disparaît, rend encore plus inutile la décision d'une loi - et sur le chiffre des exclusions. Seulement quatre exclusions pour cause de foulard islamique dans toute l'histoire de l'école publique. Une position venant de prohibitionnistes opposés à cette loi était qu'elle n'est pas nécessaire puisque les écoles ont déjà la possibilité d'exclure les élèves qui leur posent problème. Alors quoi ?

Il faut bien rattacher la loi qui vient d'être votée aux événements relatifs au 11 septembre et qui ont servi de prétexte à une campagne qui a laissé éclater le racisme latent dans la société française. Entourant le débat politique, les articles les plus délirants ont fleuri, relevant tous de ce même fantasme : si on laisse une fille venir à l'école avec un foulard sur la tête, c'est la porte ouverte à l'intégrisme islamiste. C'est que désormais une femme voilée représente l'islam tout entier, voire carrément Al-Qaida. De nombreuses couvertures de magazines ont fait clairement apparaître cet amalgame en montrant une femme voilée et en titrant sur la "montée de l'islamisme", "de l'intégrisme", "du terrorisme" [6].C'est comme si, dans la nouvelle guerre plus ou moins déclarée selon les endroits de la planète, qui oppose le monde occidental au monde arabo-musulman (sous l'appellation de "guerre contre le terrorisme", "guerre contre l'axe du mal", "tempête du désert", "justice sans limite"...), le conflit en France prenait corps précisément dans le corps de ces collégiennes et lycéennes voilées. Ici aussi, devant tant de fantasmes, le récent concept de la "guerre préventive" entre en action. Ces jeunes filles exclues de l'école publique sont-elles les "dommages collatéraux" de la présente guerre ou bien le champ de bataille proprement dit ?

On peut rapprocher cette "bataille du foulard à l'école" à ce qu'on a appelé à l'époque la "bataille du voile". Pendant la guerre d'Algérie, le "dévoilement" des femmes algériennes, c'est-à-dire l'enlèvement de force du foulard, était couramment pratiqué par des soldats français dans un but d'humiliation. Le 16 mai 1958, au cours d'une manifestation pro-française à Alger, on "dévoila" un petit groupe de femmes "aidées par des Européennes bien mises (...) au cours d'une cérémonie savamment chorégraphiée" [7]. La guerre coloniale avait alors lieu aussi sur le corps des algériennes.

Cette façon de faire du corps des femmes un enjeu qui représente le conflit tout entier n'est ni une nouveauté de l'histoire ni délimitée au foulard. Les batailles de la Libération firent de drôles de victimes. Qui n'a pas dans la tête ces sinistres images de femmes tondues sur les places publiques devant une foule de spectateur ? Ces femmes, accusées de "collaboration horizontale", c'est-à-dire d'avoir couché avec des allemands, ont été les expiatrices de l'Epuration, les bouc-émissaires de quatre années d'occupation. (Le

nombre d'hommes qui eurent droit à un traitement similaire est tellement faible qu'il n'est pas significatif. Ou plutôt si : il est significatif de la différence de traitement entre un collabo et une collabo : l'homme est tué ou emprisonné, la femme est touchée dans son corps.) Dans un ouvrage consacré à la période, Peter Novick remarque que "les filles qui se firent tondre furent en bonne partie (à leur insu aussi bien qu'à l'insu de leurs bourreaux) les instruments du salut de miliciens et de collaborateurs qui auraient dû, sans elles, mourir pour apaiser la fureur de leur concitoyens." [8] Par un tour de passe-passe symbolique, la violence s'est déplacée sur elles. "Le responsable de la souffrance subie, c'est-à-dire l'Allemand, n'est pas celui, ou plutôt celle, qui reçoit la violence donnée." [9]

Est-ce parce qu'en temps de guerre, le corps des femmes devient un territoire ? A libérer, à prendre, qu'importe, il ne leur appartient plus. Il devient le théâtre des hostilités. Qu'il s'agissent des femmes afghanes prisonnières de leurs burqas ou de la pratique des viols systématiques en ex-Yougoslavie, la problématique est la même. La guerre en Afghanistan a pris pour objet le corps des afghanes qui étaient réduites au stade d'espace à libérer. Les femmes confrontées à la purification ethnique serbe, elles, étaient des espaces à conquérir. Les tondues de la Libération furent, pour leur part, des espaces à purifier. Par un funeste présage, le titre du livre qui a servi de modèle idéologique à la commission Stasi, est <u>Les territoires perdus de la République</u> [10], ouvrage basé sur la théorie du "choc des civilisations" [11]. Par une ironie du sort, les jeunes filles voilées de l'école publique sont devenues ces "territoires perdus de la République" qu'il faut à tout prix reprendre.

Les femmes, ou plutôt le corps des femmes deviennent des enjeux stratégiques. Dans tous les cas, il faut se réapproprier ces corps féminins par toutes les formes que ce soit : le marquage par le vêtement, par le "sang" (dans le cas du viol), par la stigmatisation physique (la tonte). Ces corps ne sont plus les enveloppes charnelles d'êtres humains à part entières, mais des objets de conquête, des objets puisqu'ils ne sont plus que les symboles de quelque chose d'autre (l'Occupation allemande, l'intégrisme taliban, le nationalisme serbe...). Les femmes sont littéralement - presque physiquement - dépossédées de leurs corps - d'elles-mêmes. Or, la dépossession est la prémisse indispensable de la domination.

Des êtres mineurs ?

On peut s'interroger sur ce besoin de réappropriation des corps des femmes. Que recouvre-t-il ? Pourquoi a-t-on besoin de faire des femmes des zones de guerre ?

Ne serait-ce pas là la justification morale de la guerre ? L'engagement dans un conflit, c'est quelque chose qui se "vend" aux citoyens. Cet article n'a pas pour objet ou pour but de le démontrer, ceci étant largement et très bien fait par d'autres [12], mais de reprendre certains des prétextes avancés pour entrer en guerre. L'un d'entre eux est la férocité de l'adversaire et les atrocités qu'il commet. Souvenons-nous des soldats irakiens qui avaient débranché les couveuses pleines de bébés d'un hôpital de Koweit City (Guerre du Golfe, 1991) ; des soldats allemands qui avaient coupé les mains des petits enfants belges se trouvant sur leur passage (1ère Guerre Mondiale, 1914-18) ; des serbes qui violaient toutes les femmes non-serbes dans un but de purification ethnique (Guerre en ex-Yougoslavie, 1991-95) ; des femmes afghanes privées de droit sous leurs burqas par les Talibans (Guerre d'Afghanistan, 2001)... La liste n'est bien sûr pas exhaustive. Manipulations ou vérités, peut importe pour le va-t-en-guerre. "La propagande de guerre, nourrie de récits de cruauté (dont les viols et les crimes contre les enfants sont les plus marquants), peut être entièrement fabriquée, fausser des données partielles, ou même refléter une réalité massive pour des raisons aléatoires ; mais dans tous les cas, elle offre toujours un programme d'action pour la vengeance." [13] Force est de constater que ces atrocités attribuées à l'ennemi du moment sont toujours dirigées sur des femmes ou/et des enfants. Ils/elles sont les arguments de la guerre, tout au moins en façade. Une fois encore, leurs corps sont l'objet de la cause et l'endroit de la bataille.

Comme dans la "bataille du foulard", les femmes sont instrumentalisées, c'est-à-dire qu'on en fait les instruments de quelque chose, ce qui présuppose qu'on doit d'abord en faire des instruments au sens propre, des choses, des objets. Pour cela, il faut les mettre sous tutelle : ce sont des victimes, des êtres mineurs (des femmes ou des enfants, c'est la même chose). Avoir choisi des collégiennes et des lycéennes, qui sont pour la plupart (mais pas toutes) juridiquement mineures, comme corps de la bataille, relève de cette même mise sous tutelle. Henri Pena-Ruiz, partisan de la loi et membre de la commission Stasi, ne se prive pas de l'argument qu'il utilise comme une donnée naturelle. "Beaucoup d'élèves sont mineurs, et il semble irréaliste de prétendre qu'ils disposent pleinement d'eux-mêmes en ce qu'ils sont ou en ce qu'ils font." [14] En refusant d'entendre ou de prendre en compte leur parole, et ce, avec un mépris affiché, les partisans de la loi montrent ce qu'ils pensent de ces jeunes filles musulmanes : leur parole ne compte pas ; elles sont mineures (il faut dire qu'elles cumulent les "tares" infériorisantes : jeunes, femmes, arabes et de classes populaires) ; et nous devons les protéger d'elles-mêmes. Or, au-delà ce que l'on peut penser de l'islam et du statut des femmes dans cette religion, il se trouve que ces filles disent quelque chose et que ces paroles émanent de leur bouches. Ne pas considérer leur volonté, les déposséder de leurs capacités de juger signifie les laisser dans un état de mineure. Que des "féministes", sous couvert de

combat pour l'égalité et la libération des femmes, ne comprennent pas cela fait dresser les cheveux sur la tête.

Dans la bataille qui se joue dans le corps de ces jeunes filles, on oublie, sciemment ou inconsciemment, à qui il appartient. Et ce fichu foulard, ce misérable mètre carré de tissu devient le lieu où se croise racisme, sexisme et guerre mondiale. Le corps des femmes n'est pas un champ de bataille. Osons affronter les faits dans les yeux et ne rendons pas responsables d'une guerre celles qui ne le sont pas. La libération des femmes commence au moment où elles - toutes les femmes - reprennent ce qu'on ne cesse de leur refuser : la parole. Et face aux nouveaux slogans récemment apparus pour la circonstance, il serait bon de se souvenir de celui que les femmes scandaient il y a trente ans : "Mon corps m'appartient".

Caroline Damiens
29 avril 2004 [sur le site]

Notes

[1] www.niputesnisoumises.com

[2] Voir à ce sujet l'article de Houria Bouteldja, "La femme dans la pensée coloniale", Politis, jeudi 4 mars 2004

[3] Pierre Tévanian, "Une loi antilaïque, antiféministe et antisociale", Le Monde Diplomatique, n°599, février 2004, p.8

[4] Françoise Gaspard, " Femmes, foulards et République " dans Charlotte Nordmann (ed), Le foulard islamique en questions, Paris, Editions Amsterdam, 2004, p.74

[5] Fawzia Zouari, Ce voile qui déchire la France, Ramsay, Paris, 2004, p.24

[6] A titre d'exemple, voir la couverture du Nouvel Observateur n°2037, novembre 2003, qui associe une femme voilée à ce titre "Pourquoi une loi contre l'intégrisme" mais les exemples sont multiples et dans toutes les mémoires. Déjà le numéro du 5 octobre 1989 du Le Nouvel Observateur titrait "Fanatisme : la menace religieuse" sur fond de jeune fille en foulard et ce, à peine trois semaines après la première exclusion de lycéennes à Creil.

[7] Todd Sheppard, "La "bataille du voile" pendant la guerre d'Algérie" dans Charlotte Nordmann (ed), Le foulard islamique en questions, Paris, Editions Amsterdam, 2004, p.134

[8] Peter Novick, L'épuration française 1944-1949, Paris, Balland , 1985, p.123

[9] Fabrice Virgili, La France " virile " : des femmes tondues à la Libération, Paris, Payot, 2000, p.205

[10] Emmanuel Brenner (dir), Les territoires perdus de la République. Antisémitisme, racisme et sexisme en milieu scolaire, Paris, Mille et une nuits, 2002.

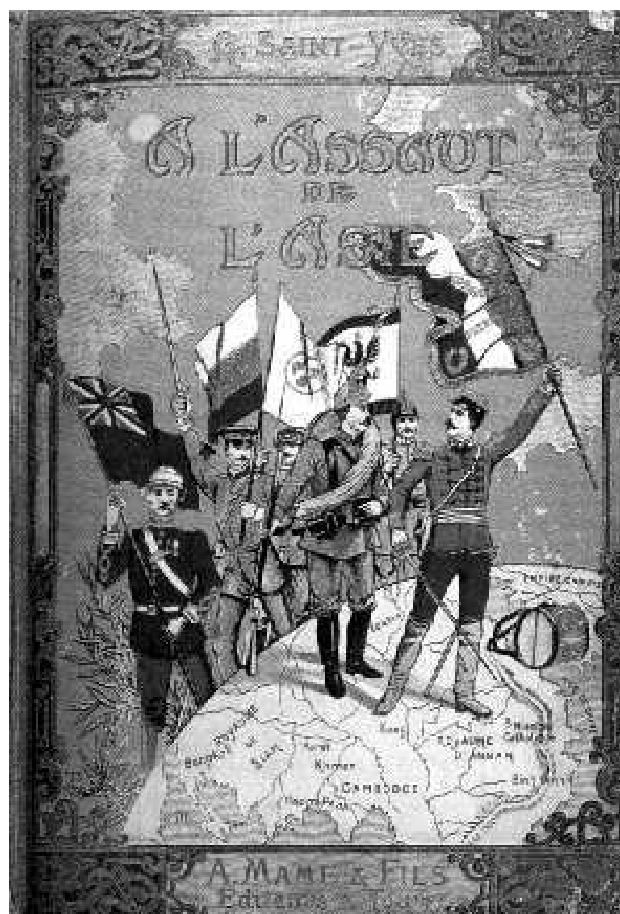
[11] Alain Gresh, "Les faux-semblants de la commission Stasi", Rapport présenté à la réunion Islam et laïcité le 23 janvier 2004

[12] Voir à ce sujet Serge Halimi, Dominique Vidal, "L'opinion, ça se travaille..." : les médias et les "guerres justes" : du Kosovo à l'Afghanistan, Paris, Agone, 2002 ou encore le film de Béatrice Pignède, Propagande de guerre, propagande de paix, (2003)

[13] Véronique Nahoum-Grappe, "Guerre et différences des sexes : les viols systématiques (ex-Yougoslavie, 1991-1995)", dans Cécile Dauphin, Arlette Farge (dir.), De la violence et des femmes, Paris, Albin Michel, 1997, p.166

[14] Henri Pena-Ruiz, "Laïcité et égalité, leviers de l'émancipation", Le Monde Diplomatique, n°599, février 2004, p.9. »

De ce colonialisme persistant.
Banlieues à 'civiliser'
ou la part médiatique des missionnaires



Jean-François Copé, porte-parole du gouvernement Chirac/Raffarin, s'exprimait juste avant la rentrée 2004 pour nous «rassurer» quant à la mise en œuvre, pour la première fois, de la loi sur le «voile». On a pu relevé ainsi chez lui cette phrase digne d'un discours de missionnaire en quête de colonisation universelle :

« La volonté qui est la nôtre est, premièrement, de n'accepter aucun amalgame, et deuxièmement de rappeler que les valeurs de la République française c'est une référence pour l'ensemble du monde ».

Et les structures médiatiques de véhiculer ces idéologies dominantes… C'est la raison d'être des médias traditionnels, qu'on peut appeler aussi médias «institutionnels» parce qu'ils quadrillent les espaces de diffusion et les espaces mentaux en conséquence. Place n'est faite qu'aux discours du pouvoir, laissant l'illusion du «débat démocratique» ou de la représentation «populaire» en les cantonnant dans des émissions de divertissement où le seul propos politique permis sera le discours apolitique… Une autre forme de cette illusion démocratique se situe dans les «sondages d'opinion»… Ceux-ci sont ainsi présentés comme étant représentatifs d'un ensemble social cohérent, alors que vont être volontairement occultées les méthodes partielles et partiales avec lesquelles ces techniques de façonnement idéologique ont été faites. En voilà encore un de ces trop nombreux exemples où les médias institutionnels cherche à vendre «la vérité» en utilisant la pratique marketing de la peur. Dans le texte qui va suivre, il est question une fois de plus du mythe des «banlieues» et de la peur du «communautarisme» qui «menace» la sainte-république. On peut constater qu'une nouvelle fois, la propagande du sondage assène comme des diktats de vérité, des rumeurs qu'elle s'amuse à colporter elle-même. Noter que le titre part d'une affirmation malhonnête («57% des internautes souhaitent...») cachant par là qu'il s'agit d'un sondage (donc d'une portée nécessairement tronquée que ce soit à propos du nombre des personnes interrogées, ou de la façon dont les questions ont été posées). Il y aura juste un petit astérisque plus loin qui va permettre de se donner bonne conscience en parlant un peu des conditions dans lesquelles le sondage a été fait. Pourquoi ne pas l'avoir mis alors dans le titre et pourquoi ne l'avoir mis qu'une seule fois et pas à chaque fois qu'on parlait «des internautes» ? Et pourquoi faire des sondages de toute façon? Parce que des instituts de sondage existent… parce que évidemment il y a un marché de «l'opinion publique»… On ne mesure pas une côte de popularité sans avoir une côte en bourse, on dirait. Un des auteurs de ce texte, Jérôme Jaffré incarne à presque lui seul ce pouvoir médiatique du sondage : ancien vice-président de l'institut de sondage Sofres, directeur du Cecop (Centres d'Études et de Connaissance sur l'Opinion Publique) et président d'Expression-publique.com, ce tout nouveau site de sondage par internet qui a pour soutien France-Télécom et Vivendi-Universal :

Vu sur http://fr.news.yahoo.com/011214/206/2cmf7.html :

« vendredi 14 décembre 2001, 15h30

57% des internautes souhaitent que les jeunes issus de l'immigration se fondent complètement dans la société française.

A l'ère du "village planétaire", de l'exaltation des différences et de la coexistence des cultures et des coutumes, les internautes paraissent faire grand cas des valeurs républicaines.*

Allant à l'encontre du communautarisme à l'américaine, la majorité des internautes (57% contre 33%) estiment en effet que "les jeunes issus de l'immigration doivent le plus possible adopter les valeurs et les coutumes de la société française". Autrement dit, ils souhaitent non seulement intégrer les immigrés, mais même les assimiler, afin de prémunir le corps social contre les risques de ghettoïsation que porterait en germe l'attachement aux valeurs de leur communauté d'origine.

Sur le dossier corse, les internautes font preuve du même souci de voir l'universel prévaloir sur le particulier. Le rejet du projet Matignon visant à réformer le statut de l'île de Beauté est fort parmi eux. Accorder des droits particuliers à la Corse équivaut à leurs yeux à mettre en péril l'unité de la République et l'égalité entre les citoyens.

Cela étant, il ne faut pas en conclure trop vite que ces idéaux sont un simple décalque des valeurs traditionnelles. Certaines semblent en effet désuètes : le sentiment que l'identité de la France est menacée n'anime ainsi qu'une minorité d'internautes (35%, contre 53% qui n'y croient pas).

Reste que la crise de l'autorité inquiète les internautes. Ils se prononcent par exemple pour des mesures de fermeté à l'égard des mineurs délinquants. Battu en brèche par les "bo-bos" (bourgeois-bohèmes) et les "li-lis" (libéraux-libertaires), le respect de la norme et de l'autorité gagnerait, à leurs yeux, à être inculqué aux enfants dès leur plus jeune âge. En l'espèce, l'écrasante majorité des internautes (73%) prône le respect de l'autorité des maîtres à l'école.

**Résultats recueillis auprès d'internautes venus s'exprimer volontairement. Enquête encore en cours et ouverte à tous.*

Jérôme Jaffré / Pierre Christian »

Et puis évidemment il y a la confusion entre «banlieue» et «terrorisme» si bien transmise par les médias traditionnels depuis le «11 septembre 2001». Nous mettons là un article paru dans *Le Monde* un journal que nous considérons comme un outil bien trop souvent colportant des discours dominants et qui se plaît à avancer souvent le dogme illusoire de l'objectivité quand on sait que tout est vu sous un angle subjectif puisque tout est vu à partir des ornières mentales de chaque personne. Rappelons que ce journal, au lendemain du «11 septembre 2001», avait tout autant lancé les bases d'un climat idéologique normatif avec son fameux slogan *«Nous sommes tous Américains»*[1], que ces confrères en façonnage «d'opinion publique». Nous nous méfions aussi de l'article parce que son contexte peut s'insérer dans le jeu des conflits entre grands médias, le journal pouvant alors se targuer d'une critique qui lui évite de faire la sienne en disant *«nous au Monde, on est mieux que tf1 qui est de la merde pour bouffons»*. Cible facile certes qu'est tf1, mais l'analyse reste quand même pertinente :

Vu sur http://lemonde.fr/article/0,5987,3208--303042-,00.html :

*« **L'éradication selon TF1, par Daniel Schneidermann***

Tf1 nous entretient des mesures antiterroristes aux États-Unis : George Bush va se faire vacciner contre la variole, mais pas sa femme, etc. Puis, retour à Claire Chazal qui, benoîtement, lance le sujet suivant : «Et si l'Amérique reste vigilante, ainsi que la plupart des pays occidentaux, comme en témoigne le renforcement du plan Vigipirate en France, c'est que les bases arrière des terroristes sont loin d'être éradiquées.» Bigre ! Des révélations sur les "bases arrière des terroristes" en France, sur leur "éradication" en cours ? Chazal : «Un terreau favorable se développe dans certaines cités…» Le filet se resserre. Les limiers de TF1 ont certainement ferré de gros poissons. Chazal : «... Où les jeunes sortent de la délinquance en se laissant convaincre parfois par des prêcheurs musulmans qui prônent le retour à un islam pur et dur. Liseron Boudoul l'a constaté dans les cités de l'Essonne.» Et nous voilà partis en exploration dans la "base arrière".

Première pousse du "terreau favorable" : un adolescent dans la rue, à la nuit tombée. Plutôt souriant. Sort-il de la délinquance ? Personne ne nous le dit. Le commentaire : «Le quartier des Pyramides à Évry, un vendredi soir comme un autre. Nous discutons avec des groupes de jeunes en bas de l'immeuble. Ils attendent l'heure de la prière. Depuis quelque temps, leur vie est ainsi rythmée.» L'adolescent : «Je me lève, je cherche un travail, et je rentre, c'est tout. Après, je vais à la mosquée le soir.» Question : «Qu'est-ce que vous trouvez à la mosquée ?» Réponse-choc de la "base arrière" : «Je trouve plein de choses.» Réponse-choc, mais un peu courte : «Plein de choses, mais difficiles à exprimer», résume le commentaire, légèrement dépité par cette première tentative. Mais pas découragé : «Nous apprenons que ces jeunes se sont laissés séduire par de curieux religieux qui viennent à leur rencontre l'après-midi.» "Nous apprenons" : est- ce en rôdant en bas de l'immeuble, que l'équipe de TF1 a recueilli la nouvelle de cette séduction ? Un autre jeune : «Ils marchent, ils font un peu de morale, ils parlent ils parlent, et dès qu'ils ont fini de parler ils nous disent venez à la mosquée. Des fois on y va, des fois on n'y va pas.» Sans s'attarder sur cette réponse vacillante d'islamo-normand, le Coran ptêt ben qu'oui, mais Allah ptêt ben qu'non, la voix off complète : «Très souvent, maintenant, les jeunes suivent ces nouveaux prédicateurs des cités.»

Et le duo continue ainsi de longues minutes, le commentaire colmatant les incertitudes de la "base arrière". La voix : «Ces nouveaux prédicateurs, les jeunes leur ont trouvé un nom.» Un enfant : «La BAC, la Brigade Anti-Chetane. Chetane en arabe, ça veut dire diable. Et l'enfant continue : ils nous disent que ce n'est pas bien de faire des bêtises, ils nous disent…» L'enfant hésite. Alors intervient un personnage hors champ : «... Ce qu'il faut faire pour être un bon musulman.» L'enfant, remis sur les rails : «Voilà. Ce qu'il faut faire pour être un bon musulman. Faire le ramadan, aller à la mosquée, ne pas insulter les gens, ne pas les voler, respecter ses parents.» Dans une mosquée, Liseron Boudoul finit par trouver un de ces fameux recruteurs "purs et durs". Oui, il aborde les jeunes. «Je leur parle de Dieu. Je leur dis jette ta Kronenbourg, viens, je vais t'apprendre à faire la prière.» Et puis ? Et puis rien. Quel est le lien avec Al-Quaida ? Avec George Bush ? Avec la variole ? C'est le chaînon manquant du reportage de TF1.

Certes, il est bon que les médias regardent la réalité en face, et sans doute le phénomène décrit par TF1 existe-t-il hors des caméras. Mais pourquoi la télé s'obstine-t-elle à nous montrer quand il n'y a rien à voir ? De ce terrifiant carrousel de mots, entrecoupé de banalités arrachées à des adolescents désœuvrés, qu'aura retenu le téléspectateur distrait du dimanche soir ? Que l'aura-t-on amené à croire, sans le commencement du début d'une preuve ? Peu importe à Claire Chazal, elle continue l'exploration de son monde inquiétant, empli de prédélinquants et de purs et durs. D'ailleurs, elle est déjà passée à l'épisode suivant du feuilleton : «Et c'est justement pour les mineurs délinquants que des centres éducatifs fermés vont être mis en place à partir de mars prochain.» Justement ! [Le lien est fait, «belle» transition] »

Et puis revenons sur les propos méprisants de Claude Imbert, vendredi 24 octobre 2003 sur la chaîne de télé LCI. Il n'y faisait que déclarer tout simplement son «islamophobie». Rappelons que Claude Imbert est un membre du «Haut Conseil à l'Intégration» et, donnée aussi conséquente de gravité, directeur d'un de ces médias assez puissants et qui sont le chantre de l'idéologie capitaliste : l'hebdomadaire *Le Point*.

« *Il faut être honnête. Moi, je suis un peu islamophobe. Cela ne me gêne pas de le dire [...] Nous avons le droit de combattre le racisme, d'accepter une pratique paisible de l'islam. Et j'ai le droit, je ne suis pas le seul dans ce pays à penser que l'islam - je dis bien l'islam, je ne parle même pas des islamistes - en tant que religion apporte une débilité d'archaïsmes divers, apporte une manière de considérer la femme, de déclasser régulièrement la femme [et] en plus un souci de supplanter la loi des Etats par la loi du Coran, qui en effet me rend islamophobe.* »

Il indiquait plus loin que *« la religion chrétienne [le] gênait moins parce qu'elle n'a pas cette prétention ». « Il n'y a aucune raison sous le prétexte de la tolérance de s'abaisser jusqu'à renier des convictions profondes »*, ajoutait-il.

Si on reproche à l'islam d'être une religion qui tente d'appliquer tous ses préceptes dans le champ de la vie quotidienne, pourquoi ne le reproche-t-on pas non plus aux autres religions qui s'immiscent aussi intégralement dans les domaines sociaux temporels[1]... L'essence même d'une religion érigée en système est d'essayer de s'épancher dans tous les domaines laïcs, c'est sa raison d'être. Et lorsqu'on nous fait croire que depuis la loi sur la séparation de l'Église et de l'État en 1905, la religion chrétienne a cessé de se développer dans le domaine public pour se confiner dans des sphères intimes et purement spirituelles, c'est oublier de considérer que même l'intime a des répercussions politiques, et qu'on n'a pas complètement effacé de l'inconscient collectif des préceptes comme le mariage, l'hétéro-normalité, la culpabilisation, la punition, le jugement moral, etc., qui sont des préceptes religieux ancrés dans l'héritage des sociétés qui se disent «laïques» ou que je préfère appeler «post-religieuses», parce qu'elles n'ont pas totalement abandonné avec le fait religieux... Le problème n'est pas de s'en prendre qu'à une seule religion. C'est un peu l'arbre qui cache la forêt... parce que le problème est plus structurel que cela, tant que les mécanismes sous-terrains des religions perdureront, y compris lorsque ces religions auront disparu des champs du visible…

Or, pour Claude Imbert, la «religion chrétienne» est moins gênante parce qu'elle est soi-disant une religion anti-sexiste et ne désire pas s'immiscer dans les sphères publiques. C'est oublier par exemple les propos du pape actuel condamnant le choix de l'avortement ou le port du perservatif. Et c'est oublier les enjeux théocratiques des Eglises chrétiennes tout au long de l'histoire, enjeux qui ressurgissent dans le monde contemporain quand la situation politique le permet comme dans l'Italie actuelle où le gouvernement Berlusconi n'hésite pas à ouvrir ses portes à des conseillers du Vatican[2]. Le Vatican, qui rappelons-le, est un Etat de tout ce qu'il y a de plus séculier, puisqu'il siège à l'ONU, sauf qu'il est en même temps le porte-parole de la religion catholique[3]. Un des faits les plus flagrants étant que le pape lui-même vint faire une allocution devant le parlement italien en novembre 2002, pour rappeler les principes chrétiens censés régir la vie quotidienne (amour de la famille, de la procréation, de l'anti-avortement, etc.)[4]. Et nous avons pu voir encore très récemment les affres de ces liens lors de «l'affaire Buttiglione». Ce ministre italien des Affaires européennes fut proposé, en août 2004, par Silvio Berlusconi, pour être le commissaire désigné aux "libertés, à la sécurité et à la justice" de la "Commission Européenne". Sauf qu'il est aussi l'un des fondateurs du très réactionnaire mouvement italien *"Communion et libération"* et est proche des milieux ultra catholiques pro-Bush aux États-Unis[5]... Ce qui l'incite parfois à lancer allègrement des propos homophobes et sexistes : *« La famille existe pour que les femmes puissent avoir des enfants et puissent être protégées par un mâle. C'est la vision traditionnelle du mariage que je défends »* ; *« (Le SIDA est un) châtiment divin pour punir l'homosexualité et l'usage de la drogue »*[6].

Autre exemple : dans son projet de "Constitution européenne", le PPE (Parti populaire européen, qui rassemble les partis de droite qui sont majoritaires dans l'U.E.), insiste sur *«ce que l'Europe doit à son héritage religieux»*[7]. Là j'ai surtout évoqué le contexte européen en sachant qu'il n'est pas totalement déconnecté des contextes nationaux. En témoigne les quelques prémices du «débat» refusant l'entrée de la Turquie dans "l'Union Européenne". Et quand bien même, si on a envie de revenir à des climats plus «nationaux», je pose la question suivante : a-t-on oublié le contexte du Pacs en 1998-1999 qui a vu des défilés politiques en France où on appelait au meurtre, par le bûcher, des gays et des lesbiennes, ces autres «sorcières» de la norme sociale ? A-t-on oublié que ces défilés n'étaient pas juste le fait d'une frange intégriste discrète, mais qu'elle avait des chef-e-s de file qui siégeaient et siègent encore dans les instances «républicaines», et parmi eux/elles, une certaine Christine Boutin, députée et présidente d'une association (*Alliance pour les droits de la vie*) proche de l'Opus Dei, ouvertement anti-avortement et anti-préservatif? Et juste pour se commémorer, voici quelques citations très peu équivoques de quelques théologiens chrétiens qui ont dû sûrement laisser des séquelles en matière de sexisme :

« La femme est la porte de l'enfer », Tertullien (né en 155).

« La femme est l'instrument qu'emploie le diable pour posséder nos âmes », Saint Cyprien (210 - 258).

« Les femmes sont des démons qui font entrer en enfer par la porte du paradis », Saint-Cyprien.

« Homme, tu es le maître, la femme est ton esclave : c'est Dieu qui l'a voulu », Saint-Augustin (354-430).

« Les femmes n'ont qu'à se souvenir de leur origine, et sans trop vanter leur délicatesse, songer après tout qu'elles viennent d'un os surnuméraire où il n'y avait de beauté que celle que Dieu y voulut mettre », Bossuet, évêque de Meaux (1627-1704).

Claude Imbert justifiait plus loin son islamophobie en invoquant Voltaire et Michel Houellebecq :

« L'islamophobie, depuis les Lumières — et de Voltaire à Houellebecq — se porte bien et ne mérite en rien d'être ostracisée. On peut combattre le racisme, respecter la pratique privée, paisible de l'islam et garder, je l'espère, la liberté intellectuelle de résister non seulement à l'islamisme, mais à l'islam lui-même, la liberté de dénoncer ses obscurantismes, son déni des vérités scientifiques. (…) Et, a fortiori, ses tentatives de défier, à l'école, [la] laïcité. »

En terme de «déclassement régulier des femmes», ces deux-là sont pourtant bien placés. Dans ses romans, qui ne sont rien d'autre que des textes en premier lieu autobiographiques, Houellebecq rend les feministes coupables de son malaise de dominant remis en question par les luttes anti-patriarcales. Les femmes sont pour lui presque toutes des «salopes», et les femmes voilées, des *«gros tas de graisse informes qui se dissimulent sous des torchons»*. Quand à l'autre aristocrate des Lumières, il pouvait être aussi très «charmant» :

« Les femmes ressemblent aux girouettes : elles se fixent quand elles rouillent », Voltaire (1694-1778).

« La femme coquette est l'agrément des autres et le mal de qui la possède »(du même auteur).

« Le seul secret qu'une femme puisse garder, c'est celui de son âge », (toujours lui).

« La femme est un être qui s'habille, babille et se déshabille », (et encore lui).

Notes

[1] Encore que nous ne nous sommes pas encore beaucoup penché(s) sur cette distinction entre "religion" (cette chose en rapport avec la croyance d'une transcendance métaphysique) et "intégrisme" (qui désigne plutôt la volonté de faire de cette croyance quelque chose qui régit l'intégralité des existences individuelles). Et entre ces deux termes, les limites peuvent être floues si on ne prend pas en compte les variations des éléments qu'ils peuvent avoir en commun. Il y a du "vrai" quand on dit qu'il n'y a pas d'intégrisme sans religion. Sauf qu'entre les deux, il y a tout un monde de variation fait d'applications de dogmes, d'enjeux de conviction personnelle, collective et eschatologique (c'est-à-dire dont l'enjeu serait un soi-disant salut final), et d'érection ou non d'une croyance en système de pensées, de pratiques, etc. J'en oublie peut-être et toute la problématique de ce qu'une "laïcité" peut accepter ou non réside dans ces considérations de variations...

[2] Si on veut s'amuser à remonter le plus loin possible dans les confins de la théocratie chrétienne, on peut consulter cet ouvrage : Marcel Pacaut. *La Théocratie. L'Eglise et le Pouvoir au Moyen Âge*, Paris, Desclée, 1989. Et pour un exemple plus contemporain : « Italie : Le pape demande des mesures sociales adéquates en faveur de la famille », http://www.zenit.org/french/visualizza.phtml?sid=11284 ou encore, « L'Église catholique sur tous les fronts en Italie... », http://www.le-national.com/breves46.html

[3] Pour être plus précis, c'est le Saint-Siège (ensemble des institutions de l'Église catholique romaine) et non l'État de la Cité du Vatican qui dispose d'un siège d'observateur à l'ONU. À ce titre, le catholicisme est la seule religion qui soit officiellement représentée à l'ONU en tant que telle. http://fr.wikipedia.org/wiki/Vatican

[4] Stéphane Arlen, *Dieu dans la Constitution européenne ? le pape en Italie : spectacle et propagande*, 18 novembre 2002, http://www.fairelejour.org/article.php3?id_article=12

[5] Et en matière de théocratie, les USA ne sont pas en reste, à croire Tom Delay, chef du groupe républicain à la chambre des représentants : *« Dieu a placé George Bush à la Maison-Blanche et se sert aujourd'hui de lui pour promouvoir une vision biblique du monde ».*

[6] http://www.temoignagechretien.fr/journal/article.php?num=3128&categ=Croire

[7] Stéphane Arlen, *op. cit.*



De ce colonialisme persistant (bis).
Luttes structurelles



De ces textes montrant le sentiment que les structures de domination persistent. Le Code Noir dont il est question dans le texte, a régi l'esclavage dans les colonies sucrières françaises entre 1685 et 1848. Le Code de l'Indigénat quant à lui, faisait de l'ancien «esclave», un «indigène», ou plutôt un «sujet», distinct du «citoyen français». Institué en 1887 dans toutes les colonies françaises, il assujettissait les autochtones et les travailleur-e-s immigré-e-s en métropole, à des travaux forcés, à l'interdiction de sortir la nuit, à des parcages dans des réserves (on dirait des ghettos aujourd'hui) et d'autres mesures dégradantes et liberticides. Ce code a été aboli en 1946, sauf que l'État français réussit à l'appliquer longtemps après, notamment en Algérie, jusqu'à son Indépendance en 1962. Quant à la double peine, malgré la loi du 26 novembre 2003 qui l'abrogeait (sous certaines conditions déjà), des «étranger-e-s» (y compris ceux/celles ayant de forts liens en France et que la loi était censée protéger, créant par là deux catégories «d'étranger-e-s») continuent d'être expulsé-e-s après avoir purgé une peine de prison :

---

*« **LOI SUR LE FOULARD A L'ECOLE : RACISME ET COLONIALISME, L'HISTOIRE CONTINUE**, par le Festival permanent contre les lois racistes de Strasbourg.*

Alors comme ça, il suffit d'agiter un voile pour qu'instantanément les vieux réflexes coloniaux resurgissent…

Au terme d'un débat national mémorable de bêtises racistes, sexistes et islamophobes, une assemblée quasi exclusivement masculine et blanche a voté une loi d'exception dirigée contre une partie de la population française de sexe féminin et issue de la colonisation.

Ne soyons pas dupe, aucun argument valable ne peut justifier l'exclusion d'une enfant de l'école.

Même celles et ceux, fondamentalistes laïques ou féministes d'en haut, qui pensent avoir fait le tour de la question en deux mots : foulard = soumission, se trompent lourdement en pensant que régler “le problème” c'est s'attaquer à celles qu'ils et elles considèrent donc comme des victimes (des hommes, de la religion, etc.).

En réalité, ce n'est pas tant de laïcité ou de féminisme dont on a discuté ces derniers mois. Au-delà du fait que ce débat a permis d'éteindre en douceur le feu du mouvement social de mai/juin 2003 (notamment dans l'éducation nationale), cette offensive n'était qu'un prétexte à envoyer un message clair en forme d'injonction :

“Bas les voiles ou dehors !”

On a fait en sorte de donner une image complètement monolithique de filles portant le foulard : “c'est toutes les mêmes, elles sont soumises, victimes de violences patriarcales, rien ne sert de les écouter, elles sont complètement aliénées par la religion”… A croire qu'elles sont “produites à la chaîne” !...

Ces méthodes n'ont rien d'étonnant et surtout de nouveau au regard de l'histoire coloniale française. La construction d'imaginaires essentialistes autour des populations colonisées a toujours fait partie des politiques coloniales européennes. “Ces arabes sont fourbes et leurs femmes sont soumises”… Merci à l'occident de leur apporter un peu de civilisation… quitte à ce que cela se fasse par la répression et la violence...

Du Code Noir, au Code de l'Indigénat en passant par une loi comme la double peine, l'état français a toujours cherché à enfermer le colonisé et par tradition ses descendant(e)s dans des régimes d'exceptions. Ces discriminations, puisqu'elles sont légales, ont contribué à enfermer cette partie de la population française dans un voile d'indifférence et de mépris. C'est sans doute ce qui explique l'acquittement en 2001, dans l'indifférence totale, du policier Hiblot qui avait assassiné en 1991 le jeune Youssef Khaïf, alors que la thèse de la légitime défense avait été écartée. C'est sans doute aussi ce qui explique que l'on continue à expulser des personnes dont toute la vie est en France, grâce a une loi comme la double peine. C'est sans doute enfin pour cette raison, que l'on est prêt à exclure purement et simplement des jeunes filles de l'école à cause d'un morceau de tissu et ce en toute humanité.

NON AU COLONIALISME

NON AUX LOIS D'EXCEPTION

FESTIVAL PERMANENT CONTRE LES LOIS RACISTES
BP 73
67061 STRASBOURG Cedex

collectif@festival-permanent.org »

De ces textes montrant le sentiment que les structures de domination persistent (bis).

Vu notamment sur http://www.ainfos.ca/04/nov/ainfos00192.html :

« Voici le texte d'une affiche qu'on a pu croiser dans certaines rues, certains quartiers de Mâcon (71), il y a quelques temps. L'affiche arborait une petite photo de Nolwenn L, une célèbre chanteuse révolutionnaire qui a décidé, comme tou-te bon-ne anarchiste, d'en casser avec toutes les formes de discrimination…

On ne s'étonne plus...

C'est l'histoire d'un arabe qui n'a pas envie de jouer au foot. Ben, oui, tous les arabes n'ont pas envie d'être programmés pour être des Zidanes. Alors le professeur de sport jure sous sa barbe et lance des propos racistes à son sujet : « De toute façon, ce n'est qu'un arabe »... Pour ce prof, rien d'étonnant. Ce genre de propos, il les balance comme des lettres à la poste. Pour l'administration du collège non plus, rien d'étonnant. À croire qu'on s'est habituéE aux habitudes douteuses du personnage. Parce qu'on ne fait qu'étouffer l'affaire depuis trop longtemps. Ou bien parce qu'on y accorde peu d'importance. La violence subie par de tels propos, ça ne touche que les 'autres', ceux et celles qui ne sont pas tout à fait blancHEs. « Entendez bien, nous avons une réputation à défendre »... Et si cette loi du silence, cachait un racisme plus latent doublé d'une résignation? On pasteurise son racisme comme on pasteurise son beur(re)... Et au final, plus rien ne nous étonne, pas même les bruits de botte dans les rues occupées par on ne sait quelle armée nazie.*

Nous autres, individus non-blancHEs, on ne s'étonne plus non plus. La différence, c'est que, nous, cette situation nous révolte. Ce genre de propos, on en a trop croisé sur nos routes pour croire que la 'république' a fait un travail de deuil avec son 'passé' colonial et raciste. 'Passé' entre guillemets, parce que j'ai bien peur que ce passé ait du mal à passer. On ne s'étonne plus donc. On ne s'étonne plus parce que cela dure des siècles. Depuis que le système capitaliste s'est installé. Depuis le règne du fric et du profit avec son lot de dominations. À l'école on nous montre des cartes des 16e-20e siècles en se glorifiant : « Regardez la belle expansion de l'Europe ». Puis on oublie de mettre un lien entre ces cartes et les réalités sociales. Alors que expansion économique a souvent rimé avec expansion coloniale. Ce lien, ça a d'abord été l'esclavage. Puis les esclaves sont devenuEs les 'travailleurEUSEs immigréEs'. Ah, ces 'belles colonies' qui offraient pour presque rien de la chair à patron (pourquoi je parle au passé?). Et ces millions de migrantEs qui ont pris le bâteau soi-disant de leur plein gré pour venir vider les poubelles de la bourgeoisie blanche. C'est sympa de nous avoir parquéEs dans des bidonvilles puis dans des cités-dortoirs à mourir d'ennui. Et merci de votre reconnaissance quand vous êtes plusieurs millions à voter (ou penser) FN.

On ne s'étonne plus. Parce qu'on a vu de quoi la police française était capable. On se souvient de la Saint-Barthélémy d'octobre 1961 (la police parisienne qui réprime une manifestation d'AlgérienNEs : plus de 200 'arabes' massacréEs par la police dans la nuit du 17 octobre, et près de 15000 autres enferméEs dans des camps de concentration pendant plusieurs jours). C'est seulement 30 ans après que les langues commencent à se délier, timidement, parce que voyez-vous, les flics qui ont participé au massacre coulent en ce moment une retraite tranquille, alors n'allez pas perturber leur repos en leur rappelant des moments si 'douloureux'. C'est du passé et pourtant, la police d'aujourd'hui n'a parfois rien à envier à la police de Papon : brimades et crimes racistes sont le lot quotidien. Allez savoir pourquoi quand on a la peau pas très blanche, on a plus de 'chances' de subir un contrôle d'identité et une fouille. Comme si on était prédestinéEs à être des suspectEs. Comprenez-nous, en ces temps de 'terrorisme'... Sauf qu'ils avaient trouvé bien d'autres prétextes avant pour faire leur besogne.

On ne s'étonne plus... quand on voit qu'une loi, sous prétexte de défendre la 'laïcité', serre à exprimer une discrimination visuelle. On ne s'étonne plus quand on voit que la loi sur la 'laïcité' est en fait une loi qui interdit de porter un foulard sur la tête, parce que porter un foulard sur la tête, ça ne fait pas trop 'françaisE'. Cette loi est le miroir du racisme d'une société qui accepte la 'discrétion' des croix chrétiennes et qui se fonde sur la reconnaissance d'un calendrier sacrément chrétien. Sans parler du sexisme que ça porte : c'est en excluant des filles (cette loi touche surtout des filles) des lieux publics qu'elles vont se libérer!!! Belle logique. Et qui nous dit qu'une fille portant toutes les normes de beauté n'est pas plus soumise à une idéologie... C'est en tout cas oublier de poser le problème d'une société dominée dans son ensemble par des personnes avec un sexe mâle et des logiques de pouvoir.

On ne s'étonne plus... parce qu'on a vu en quoi consiste le débat sur l'adhésion de la Turquie à l'Europe. Parce qu'on a vu encore une fois comment la blanche Europe a du mal à se détacher de son héritage

*chrétien. On se croit parfois revenir au temps des 'Croisades'. Pourtant, le Turquie veut 'simplement' faire comme tous les autres pays véreux de l'Union Européenne : prendre part au gâteau capitaliste, histoire de continuer à renforcer une poignée de puissants aux dépens du plus grand nombre de gens. Aller, en plus, la Turquie n'a rien à envier aux autres, parce qu'elle sait que des pays comme la France, l'Allemagne ou le Royaume-Uni sont souvent cités comme des pays qui pratiquent la torture**.*

On ne s'étonne plus. Mais on ne l'acceptera pas... Et en disant tout cela, il ne s'agit pas de seulement accuser des personnes pour les accabler et ne trouver aucune issue. Comme le disait si bien Nolwenn L. : « Cessons la machine, posons-nous enfin, réfléchissons ensemble et agissons pour casser (avec) tout ce qui nous pourrit ».

Un rebeu athée et un peu anarchiste sur les bords
octobre 2004
rhassul@no-log.org

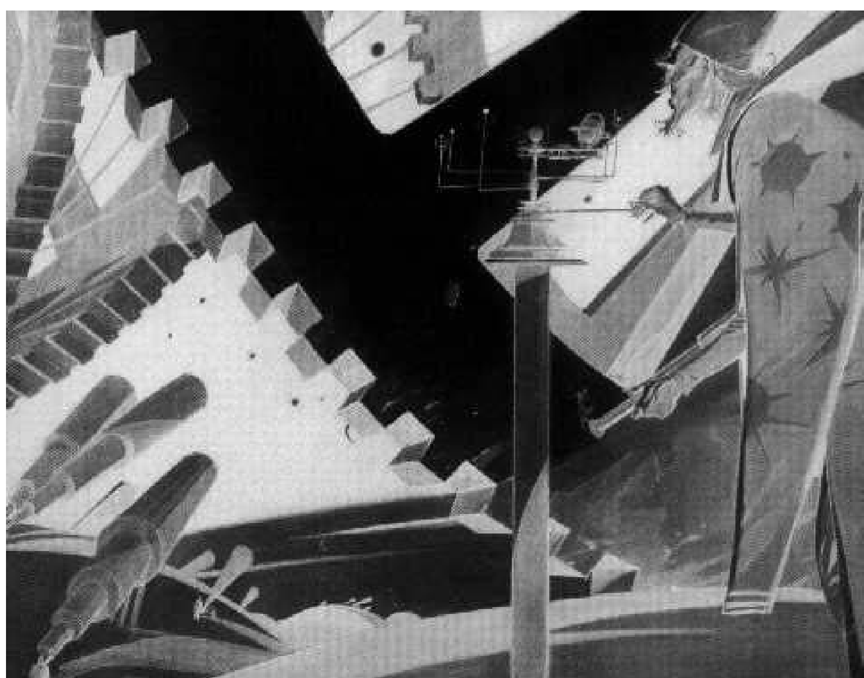
Notes
** De Louis Pasteur, qui donne parfois son nom à des collèges, comme à Mâcon (71) par exemple..*
***Source : La lutte contre la torture en Europe, DEA Université Lille 2, 2000, http://xander.free.fr/torture.htm*

N.B.: des formes 'bizarres' de grammaire sont apparues. Ce ne sont pas des fautes de frappe, mais juste le constat que la langue, à l'image de la société, donne le privilège au sexe 'mâle' aux dépens du sexe 'femelle'. Or, nous sommes contre les privilèges...»



« Cassons ce qui nous casse », **Nolwenn Leroy, La dialectique peut-elle casser des briques, Mer Méditerranée, Presses Universitaires Forbannes (PUF), 2003, p. 55.**

Le Savant et le Raciste



Ces dernières décennies, de nombreux textes d'universitaires (historiens, démographes, sociologues, philosophes, etc.) sont venus apporter aux thèses lepénistes une certaine légitimité. Il manquait à ces thèses une caution "scientifique" contemporaine. C'est fait désormais, “grâce” notamment aux tribunes médiatiques que ces “scientifiques” peuvent assez facilement utiliser, permettant ainsi de répandre rapidement leurs propos si “savants”. A croire que c'en est fini le temps où la plupart des universitaires se plaignaient du manque de lien entre leur monde élitiste et le reste de la société. Peut-être qu'à défaut de *vulgarisation*, les thèses de ces dernier-e-s sont devenues vulgaires... En tout cas, ça mérite un travail d'enquête médiologique, n'est-ce pas Régis Debray[1]... Parmi un de ces visages lisses du racisme “scientifique” : Emmanuel Le Roy Ladurie, membre de l'Institut et historien de renom comme on dit dans les sphères de respectabilité normative. Ce dernier s'exprime le 24 août 2004 sur “l'immigration” dans les pages «Débats et opinions» du *Figaro* (où il est éditorialiste). Même s'il s'en défend un peu trop facilement, on retrouve chez lui, tous les ingrédients qui font le souci du bon petit raciste illustré : la sauvegarde de la «nation en danger»... alors on prône des politiques natalistes en fustigeant au passage l'avortement, et ces «étranger-e-s» toujours prompt-e-s à «nous» envahir parce qu'illes font plus d'enfants que «nous»… Il y a chez lui cette dichotomie entre ce «nous» menacé, et ce «eux» menaçant. Et ce «eux» menaçant, c'est la figure de l'Immigré (entendre «Arabe», parce que dans ces cas-là, «immigré» sonne comme «maghrébin» …) : en témoigne le passage où il parle des «immigrés» algériens entre 1960 et 1964, qui soi-disant réussissaient mieux les études que les «immigrés» d'aujourd'hui : il oublie par là qu'entre 1960 et 1962, l'Algérie était encore considérée comme un département français et que c'était notamment pour cela que la «république» faisait tout pour essayer de la récupérer dans une guerre qu'elle n'osait pas nommer… Au passage on peut aussi émettre des doutes sur la pertinence de la comparaison entre les «immigrés» des années 60 et les «immigrés» des années suivantes puisque les contextes sociaux ne semblent pas totalement similaires : au niveau du nombre par exemple (les «effectifs» ayant plus tendance à grossir au fil des années)… Et que Le Roy Ladurie se rassure : ce n'est pas un hasard s'il y a des «immigrés» en force… C'est parce qu'on les a importés en masse pour qu'ils dussent notamment réparer les ascenseurs en panne. Voici son texte :

---

*« **Quelques questions sur l'immigration en France**, **par Emmanuel Le Roy Ladurie****

A force d'enfoncer le clou, on finit par se taper sur les doigts, ou, pis encore, on se fait taper sur les doigts. Dès que X ou Y parlent d'immigration sur un mode légèrement critique, les plaintes contre X ou les insultes à l'encontre d'Y risquent de pleuvoir. «Raciste, disciple de Le Pen, fasciste!» On n'est pas plus aimable. Et, pourtant, il suffit de se promener avec un peu d'attention dans les rues et les banlieues d'une grande ville, ou tout simplement d'y prendre le métro, pour se poser quelques questions...
Enfoncer un clou? Tâchons plutôt d'enfoncer une porte largement ouverte: l'immigration n'est pas close, elle est encore et plus que jamais devant nous, avec ses traits divers, et pourtant analogues, qu'il s'agisse des Algériens dans l'Hexagone, des Marocains en Corse (une vingtaine de milliers, semble-t-il) ou des Assyro-Chaldéens à Sarcelles, ceux-là mêmes dont les frères dans la foi sont aujourd'hui assassinés en Irak. Faut-il vraiment admettre que les immigrés de première et de deuxième génération sont au nombre de quarante millions d'âmes en Europe, de neuf millions en Allemagne, sans parler des cinq millions de musulmans dont il est souvent question à propos de la France?

Aux dizaines de millions susdites, on devrait ajouter un certain nombre de clandestins. Les bien-pensants (de gauche?) resteront méfiants, par pruderie statistique, au seul énoncé de ces chiffres globaux, ceux-ci fussent-ils exagérés ou, vice versa, «sous-gonflés». Il est bon de rappeler sur ce point que le maire socialiste d'une des plus grandes villes françaises parlait, voilà peu, de situations qui pourraient devenir ingérables dans une dizaine ou une vingtaine d'années si persistent les flux actuels d'arrivées incontrôlables de nouveaux résidents venus de loin. Des phénomènes récurrents, tels que les régularisations (légalisées de temps à autre), le regroupement familial, accepté par l'Elysée dès les années 70, enfin les entrées clandestines, témoignent, entre autres facteurs, de la vastitude de cet immense épisode.
L'Afrique est notre principal réservoir de «nouvelles entrées». Entre une population jeune (celle des territoires subsahariens) et un peuplement vieilli (notre entité franco-française traditionnelle), il n'est pas difficile de prévoir et surtout de constater dans quel sens va s'opérer l'équilibrage des vases communicants. Se consolera-t-on, si tant est que ce verbe soit politiquement correct, en affirmant que la fécondité des femmes d'origine «tiers-mondiste» baisse de façon progressive une fois qu'elles sont installées en Europe? Ce n'est pas si sûr. Selon certains, cette fécondité, en fait, a cessé de décliner depuis dix ans. Qui s'en plaindra...? Il est toujours beau et bon de donner la vie! Mais la France reste un pays où, en 2004, le pourcentage des avortements (220 000 par an) a égalé le taux de mortalité des bébés âgés de moins d'un an au temps de Louis XIV... Peut-on vraiment parler de progrès, dans ces conditions?

L'aide internationale, nous dit-on, devrait contribuer au développement des pays pauvres à forte natalité (africains, notamment); elle diminuerait ainsi le nombre d'exodes ou d'exils en direction du Vieux Continent; les hommes d'Afrique, étant intelligemment assistés, deviendraient ainsi plus heureux in situ; ils préféreraient rester enracinés dans leur pays d'origine. Hélas, c'est le contraire qui est vrai. L'aide internationale, panacée universelle, est le plus souvent détournée par des leaders du continent noir en direction des coffres-forts de banques européennes accueillantes et discrètes, dont il est inutile de préciser la localisation, connue de tous.
Dans la meilleure hypothèse, quand le secours extérieur produit d'heureux effets, ou bien lorsque le pays jadis sous-développé parvient à progresser de lui-même sans appui extrinsèque (cas de la Chine), l'émigration hors d'icelui n'en devient paradoxalement que plus forte, car les candidats au départ, mieux éduqués, mieux financés, se font de plus en plus nombreux, plus audacieux, plus motivés. Ils finissent de la sorte par arriver chez nous...

Autre difficulté, imprévue elle aussi: l'ascenseur social, autrement dit le système scolaire, tombe en panne. Les cabines n'en sont pas encore à s'écrouler dans les cages d'ascenseur comme il advient parfois dans nos vieux immeubles. Mais on constate avec Michèle Tribalat, l'une des collaboratrices du livre d'Yves-Marie Laulan et de Jacques Dupâquier (1), que les belles performances scolaires des immigrés (ou des enfants d'immigrés), notamment algériens, nés entre 1960 et 1964 ne seront plus égalées par les générations suivantes. C'est probablement l'un des faits les plus graves parmi ceux que révèlent les savantes recherches du groupe qui publie cet ouvrage sur les migrants. Qui donc va se charger, dans ces conditions, de réparer le fameux ascenseur? Les tentatives en ce sens, expérimentées rue de Grenelle, n'ont pas toujours donné les résultats qu'on attendait.

Faut-il vraiment penser que, dans un quart de siècle (sauf baisse toujours possible de la fécondité des immigrées), le nombre des ménages «venus d'ailleurs», avec leurs descendants inclus, en provenance notamment de Turquie, du Maghreb et d'Afrique noire, pourrait représenter en France dix millions de personnes et 30% des naissances, presque une sur trois? Les Etats-Unis, dira-t-on, au cours de leur déjà longue histoire, ont su, eux, intégrer une immense population d'immigrés d'origine chrétienne désireux, en effet, de s'assimiler. Par contre, l'introduction dans ce même pays, par les soins de négriers blancs, d'une population d'esclaves noirs a posé d'énormes problèmes à l'Amérique, fussent-ils aujourd'hui en voie de solution.

On s'étonnera de constater que certains de nos meilleurs hommes d'Etat se croient obligés de souscrire sans réflexion suffisante à l'entrée de la Turquie (incontestablement musulmane, et nul ne lui en fera grief) dans le concert européen sous sa nouvelle forme unifiée. L'éminent Jacques Le Goff rappelait récemment que l'Europe a des frontières bien établies, notamment sur le Bosphore. Il n'est pas possible de les rendre mobiles à volonté en direction de l'est, par l'incorporation d'un immense ensemble ottoman, qui fait évidemment partie d'un autre monde culturel, aussi prestigieux qu'hétérogène. A quoi bon rendre plus complexe encore, par cette incorporation dans une Europe devenue sans rivages, le formidable épisode de «mobilités humaines» et de coexistence souhaitable avec l'Islam qu'attendent les prochaines générations d'Occidentaux?

L'Islam mérite inévitablement notre respect, celui qu'on doit à la force ; il connaîtra peut-être (?) son aggiornamento théologique (tout comme jadis le catholicisme); mais il est encombré d'un islamisme hyper-radical, incidemment antiféministe, y compris à l'intérieur des frontières turques ; un ultra-islamisme qu'il n'est pas souhaitable de transporter dans l'intra-muros de l'Europe unie. C'est l'une des conclusions parmi bien d'autres, à base de principe de précaution, qu'on peut tirer du très beau travail qu'ont accompli Laulan et Dupâquier, dans le cadre d'un colloque resté confidentiel pendant quelques mois, mais exposé désormais, et c'est fort heureux, à la pleine lumière du débat public.

** Membre de l'Institut. Dernier livre paru : Histoire humaine et comparée du climat, Fayard, 2004.*

(*1) Ces migrants qui changent la face de l'Europe, actes du colloque dirigé en octobre 2003 par MM. Laulan et Dupâquier et publiés au printemps 2004 par la Fondation Singer-Polignac. »*

Une de ces autres figures d'honorabilité «scientifique» : René Rémond, historien (et pas que) de la droite et du catholicisme français[2]. Le voici qui s'exprime à propos de cette «agression antisémite» subie par une femme et son enfant dans le RER D en juillet 2004. J'ai mis entre guillements, parce que cette agression s'est avérée être un canular dans lequel tous les médias sont tombés et en ont profité pour surenchérir sur «l'antisémitisme», le «racisme» et «l'anticapitalisme» des «Arabes» et des «Noirs» de banlieues, appelant à des «punitions exemplaires»[3]. René Rémond, s'exprime le 12 juillet 2004 dans *France-Soir*, qui intitulait une double page «En attendant le sursaut républicain, la France a honte» :

« Nous sommes passés d'une société de communautés étroites, où les gens se connaissent, à des ensembles impersonnels et anonymes. ». Plus loin, il ajoute : *« Un certain nombre d'adolescents, en quête d'identité, se sentent plus proches, en quelque sorte, de leurs "frères kamikazes" de Palestine que de leurs concitoyens français ».*

Bon d'accord, ces deux auteurs sont plutôt marqués très à droite. Mais qu'en est-il des universitaires de «gauche». L'exemple le plus marquant est celui de Pierre-André Taguieff, «spécialiste» des études sur le fascisme et l'anti-fascisme et qui a sorti des phrases comme :

« le vrai courage [...] implique de fermer la porte à l'immigration pas ou peu qualifiée, tant qu'un chômage de masse subsistera » ou *« deux millions de musulmans en France, ce sont deux millions d'intégristes potentiels »*[4].

Notes
[1] Régis Debray est notamment théoricien d'un concept que je trouve assez intéressant et qui s'appelle la "médiologie". La médiologie peut se concevoir comme l'étude des éléments de médiation qui sous-tendent l'avènement d'un discours, d'une doctrine... Ce qui ne l'empêche pas d'être aussi, à l'instar de Malraux, un théoricien de l'admiration esthétique "révolutionnaire", pâlissant de dévouement devant des chefs comme Che Guevara, Mitterrand ou de Gaulle, qu'il appellera des "grands hommes"...
[2] Ce personnage incarne aussi les liens de pouvoir existant entre pouvoir "scientifique" et pouvoir "médiatique et moral", puisqu'il a été membre du Conseil d'Administration de l'O.R.T.F., puis de Radio France et Antenne 2, et membre du Conseil Supérieur de la Magistrature de 1975 à 1979, ainsi que Président de l'Université de Nanterre de 1971 à 1976.
[3] A propos de la fausse agression du RER D, consulter le dossier spécial assemblé par PLPL en juillet 2004, http://www.homme-moderne.org/plpl/I0704/01I.html
[4] Pierre Tévanian et Sylvie Tissot, *Mots à maux. Dictionnaire de la lepénisation des esprits, op. cit*.

Nous faisons suivre maintenant un assez long texte de Claude Liauzu qui revient plus spécifiquement sur les liens historiques existant entre la science démographique, et les milieux natalistes, eugénistes et racistes en France. Quelques petites précisions pour compléter la compréhension du texte : Alfred Sauvy est nommé à la tête de l'INED (Institut National des Etudes Démographiques) à la Libération lorsque celui-ci est crée. Sauf que juste avant, il avait fait partie, sous le régime de Vichy, de la Fondation pour l'Etude des Problèmes Humains. Celle-ci avait pour but de *«sauvegarder, développer et améliorer la population française»*. La direction avait été confiée à Alexis Carrel, prix Nobel de médecine et auteur en 1925 de *L'Homme, cet inconnu*, qui devint un bréviaire de l'eugénisme[1]. Lorsque la situation le permit, Sauvy n'hésita pas à professer des propos contre l'avortement, notamment en 1943 dans la revue très officielle *Richesse et population*, où il prônait le modèle nazi de lutte anti-contraceptif (cf. *«La répression contre l'avortement est d'après les expériences allemandes et autrichiennes, le procédé le plus efficace ou celui dont les effets sont le plus rapidement obtenus»*). En octobre 1985, le *Figaro-Magazine* publie un dossier intitulé «Ce remous français dans 30 ans», projetant qu'en 2015, il y aurait sur le territoire 46,2 M. de "Français" contre 12,78 M. "d'étrangers non européens", craignant ainsi «une dévitalisation de la communauté nationale». Il faut signaler que le directeur des statistiques du dossier n'était autre que Boursier de Carbon (qui devint plus tard également membre du "conseil scientifique" du FN). Jacques Dupâquier, fut un moment à la tête de l'INED. Dans l'étude sur *L'Histoire générale de la population française* qu'il dirigea, il confia un chapitre sur «la présence étrangère depuis la guerre», à Boursier de Carbon. De plus sa conclusion générale est plutôt évocatrice : dans une grandiloquence solennelle, Dupâquier appelle à sauver la France du "multi-culturalisme" et de "l'islamisme jeune"[2].

Notes
[1] L'eugénisme se rapporte à cette idéologie des normes corporelles qui consiste à vouloir "améliorer l'espèce humaine" en se fondant sur des études génétiques.
[2] Le problème étant notamment que les gros ouvrages "de" Dupâquier ("de" entre guillemets parce qu'il ne les fait pas toujours tout seul), font office de documents incontournables dans le parcours de la plupart des étudiant-e-s dans des domaines aussi variés que l'histoire, la sociologie ou la géographie...

Vu sur http://www.lmsi.net/impression.php3?id_article=22 :

*« **Un racisme savant. À propos de "l'obsession des origines" dans les études démographiques françaises**, **par Claude Liauzu** (ce texte est paru dans la revue Mots en Mars 1999)*

Pourquoi et comment la recherche démographique a-t-elle fait de l'origine des immigrés un problème. L'écho du livre d' Hervé Le Bras sur les démographes et l'extrême-droite (Le Démon des origines) et les controverses qu'il a suscitées montrent l'importance de ces interrogations . Mais elles concernent aussi très directement les historiens nos jours. Ceux-ci ont, en effet, développé depuis les années 1950 la démographie comme un domaine d'étude privilégié, et l'immigration a désormais une place reconnue dans le discours scientifique sur le passé national. Aussi, n'est-il pas surprenant que les débats et combats d'idées

sur la part d'étrangeté de la société française traversent le milieu des spécialistes. Ce qui est surprenant est plutôt la faiblesse des réactions face aux thèses xénophobes, qui sont affichées dans certains lieux de pouvoir, ainsi que les flous du discours académique, le poids du « sens commun » dans ce discours[1].

1- Equivoques et embarras de Clio

Le chapitre que Philippe Bourcier de Carbon a consacré à l'immigration contemporaine dans l'Histoire de la population française, parue en 1988 (PUF), présentait, sous un habillage scientifique, la quintessence de l'exposé des thèses du Front National : proportion trop importante d'étrangers (dont on nous cacherait l'ampleur), d'étrangers trop différents pour être assimilables, la difficulté majeure étant l'islam, le "jus religionis" musulman interdisant de devenir Français. Or, en leur temps, deux compte-rendus seulement, semble-t-il, ont relevé le caractère inquiétant de ces affirmations, l'un dans Libération par Michelle Perrot, l'autre dans le Monde Diplomatique par Claude Liauzu. La réédition en livre de poche du même ouvrage en 1995, sans que le texte soit modifié ni la bibliographie mise à jour, ne suscita pas non plus de réaction notable. Un autre caractère de ce texte mérite également attention : la prétention à partir d'une discipline -la démographie statistique- de se prononcer sur tout, y compris des problèmes des relations interethniques, de l'islam, etc... Cette prétention paraît d'autant plus indue que la littérature sur ces questions s'est considérablement accrue et compte nombre de titres de qualité, ce que continue d 'ignorer superbement Philippe Bourcier de Carbon. Plus récemment, la mise en lumière par Hervé Le Bras, dans la revue Passage (n°80, 1996), des liens entre l'extrême-droite et le groupe XDEP (des démographes polytechniciens) conduit à s'intéresser de plus près à l'étude de ces rapports d'un point de vue historique. On peut certes trouver excessives les accusations de Le Bras contre certains chercheurs et exagérée la thèse même qui est développée dans son livre, Le démon des origines : "la démographie est en passe de devenir en France un moyen d'expression du racisme". Mais il a démontré la réalité d'affinités entre des spécialistes couverts d'honneurs académiques et le Club de l'Horloge, voire le Front National. Jacques Dupâquier, vice-président du Conseil scientifique de l'Ined, qui a coordonné l'Histoire de la population française déjà citée et dirige actuellement l'Histoire de la population européenne, intervient sur les ondes de Radio Courtoisie et, volontiers, dans National Hebdo et Krisis. Lors d'un colloque récent sur "Morales et politiques de l'immigration" [2], il a fait une large place à des hommes politiques connus pour leurs positions hostiles à l'immigration. On retrouve dans sa préface la thématique et le style de la xénophobie de bon ton : "Dans ce dernier quart de siècle, le problème de l'immigration a émergé au premier plan de l'actualité française, malgré les tentatives des médias, des lobbies et de quelques belles âmes pour le nier, le farder ou le banaliser ". Il serait difficile de nier la cohérence de ce qui est "vu de droite" dans un paysage où ce qui domine souvent est le vague et l'imprécis. La revue L'Histoire de février 1999, qui vient de consacrer un dossier à "50 ans d'immigration", fournit, involontairement, une justification à la nécessité d'une réflexion critique, en raison des équivoques des paradigmes et références qu'elle utilise, du poids des idées reçues, des stéréotypes dont fait preuve le numéro. Pourquoi, tout d'abord, avoir isolé le dernier demi-siècle, alors que la revue se situe volontiers dans la très longue durée et qu'elle avait auparavant mieux respecté les dimensions temporelles du phénomène (par exemple dans son numéro 193, "La France et ses immigrés, 1789-1995") ? Ce choix postule implicitement que les immigrés d'origine coloniale ou post-coloniale, -Algériens, Maghrébins, Africains, musulmans... comme on voudra, puisque tout ce monde est allègrement mêlé-, présentent plus de difficultés que les précédents. Seule la comparaison dans le temps des similitudes et des différences entre les mouvements migratoires italien, espagnol, polonais, juif... d'hier, et les poussées xénophobes des années 1880 et 1930, pourrait confirmer cela. Ce que l'on en sait montre, au contraire, de grandes ressemblances dans les phénomènes de rejet de l'étranger. Faire ainsi de la politique française d'immigration et d'assimilation -mais qui a été aussi d'exclusion- un modèle échappant à une lecture historique, sans en étudier la genèse et les contradictions, c'est s'interdire toute démarche critique. On a le sentiment à cet égard que les auteurs ont soigneusement négligé l'apport de Gérard Noiriel à ce domaine de recherche [3]. Or, le passé oublié c'est l'inconscient de la discipline. Autre insuffisance de ce numéro qui, pourtant, inclut un glossaire, le terme ethnie, conjugué dans toutes ses variantes, (multiethnique, ethnicisation, ethnicité..., et bien sûr, guerres ethniques) n'est pas défini ! On y apprend, par contre, qu'un Français de souche est "un Français dont les parents sont nés en France", ce qui exclut un bon million de pieds noirs et autres nationaux expatriés, ainsi que le fruit de leurs oeuvres avec tous les natifs (mais il est vrai qu'ils sont musulmans) des trois anciens départements d'Oran, Constantine et Alger. Quant à "origines ethnoculturelles", la formule nous rappelle que le terme ethnie porte bien autre chose que les euphémisations permises par le registre culturel, quelque chose perçu comme d'une nature différente de la nôtre. En clair, à un ensemble de représentations liées à la notion, à l'imaginaire de la race. C'est bien à cette dimension que renvoie l'obsession des origines, à la menace que ferait peser l'étranger sur la pureté et la cohérence de l'organisme national, au risque de dégénérescence qu'il porte. Ces attitudes traversent l 'étude des migrations.

2- Genèse de l'obsession des origines

Cette obsession est à la source, est le ressort le plus important du domaine scientifique qui se met en place à la fin du XIX° siècle. Tel est le cas pour le docteur Adolphe Bertillon, à qui l'on doit un des premiers

textes sur le problème dans le Dictionnaire des sciences médicales en 1878, et de son fils Jacques Bertillon, l'auteur de La dépopulation de la France en 1911. Tel est le cas du docteur Gustave Le Bon, qui touche aussi à ce domaine avec une série d'articles des années 1880 publiés par la Revue scientifique [4]. Dans cette longue lignée, on compte de nombreux noms et non des moindres.

(Ainsi chez les démographes : Bertillon père et fils déjà cités, Alfred Sauvy qui, dès 1927, s'attache à cerner les naturalisés, puis revient régulièrement sur cette question par exemple dans Richesse et population en 1943, où il souligne que les immigrés doivent faire l'objet d'une sélection ethnique particulièrement "du point de vue du pays d'origine", ou encore dans Des Français pour la France écrit en collaboration avec le professeur Robert Debré en 1946, P. Dépoid, qui publie en 1942 Les Naturalisations en France : 1870-1940 pour le compte de la Statistique générale de la France. Cette tradition de la démographie statistique se poursuit aujourd'hui à l'Insee et l'Ined. On comprend alors l'importance de XDEP.

(Ainsi, chez les géographes Levasseur, et surtout Georges Mauco, auteur de la première grande thèse dans cette discipline en 1932, Les étrangers en France (Armand Colin, 1932), ou encore André Siegfried, Vidal de La Blache, ou Abel Chatelain qui publie "Méthodes d'enquête démo-géographiques sur les étrangers dans la région lyonnaise", dans Etudes rhodaniennes en 1948.

(Ainsi, encore, les anthropologues. Si la discipline, fondatrice de l'étude des races, ne jouit plus de la splendeur qui a été la sienne au XIX° siècle, elle a accompagné l'étude de l'immigration depuis les Bertillon qui, comme tous les médecins, y tâtaient, jusqu'au docteur René Martial. Ce dernier, bénéficiaire d'un prix de l'Institut, soutenu financièrement par la Fondation Carrel, auteur de nombreux titres parmi lesquels Traité de l'immigration et de la greffe interraciale (1931), Les Métis et Français, qui es-tu ? en 1942, qui fonde sa théorie sur l'étude des groupes sanguins, a eu une influence beaucoup plus grande qu'on ne le croit souvent et que ne le pense G. Noiriel [5].

Son audience n'a rien d'étonnant, car elle vient pour une bonne part des inquiétudes des années trente. En effet, ce type de littérature foisonne dans les situations de crise, celle des années 1800 [sic, 1900 plutôt, non?], celle de l'entre-deux-guerres comme l'actuelle. Ces situations de crises ne se limitent pas à une conjoncture économique, car elles cristallisent un ensemble de facteurs. Elles conjuguent la dissolution du lien social et des doutes identitaires, qui sont dus à la défaite de 1870, ou au traumatisme de la grande guerre, ou au choc des décolonisations et, dans tous les cas, à la hantise du déclin, de la mort de civilisations. En France, plus que dans d'autres pays européens, et pour des raisons évidentes, cette hantise s'est focalisée sur le dépérissement démographique. Le thème fournit un motif de convergences entre divers courants idéologiques. Le plus important, qui reste aujourd'hui la clef de voute des attitudes négatives envers l'immigration est le natalisme. Pour les natalistes, l'histoire des civilisations et des nations se réduit, à la limite, à la force vitale qu'est censée représenter le dynamisme démographique. A cet égard, Le flot montant des peuples de couleur (Lothrop Stoddard, Payot, 1925) menace les Blancs de submersion. "N'ayons pas peur de la bombe, la menace vient d'ailleurs : bientôt le contraste entre un jeune Sud débordant de vitalité et une Europe vieillissante sera insupportable. Inévitablement alors, le Sud débordera vers le Nord, tandis que l'Europe, ce petit cap, déclinera peu à peu" (Alfred Sauvy, L'Europe submergée, Dunod, 1984). Pour faire face au danger, Jacques Bertillon, fondateur de "l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française" en 1896, ou le docteur René Martial prônent, comme un moindre mal, une immigration soigneusement contrôlée assurant un "croisement de retrempe", une sorte de transfusion sanguine. En dépit de ses échecs, ce "robuste centenaire" qu'est le natalisme, comme le dit Hervé Le Bras, reste toujours aussi actuel. Il inspire les pages de Jean Chesnais dans l'Histoire de la population française sur :

> *"la crise de la famille, l'individualisme sans limite qui détourne des fonctions parentales, alors qu'une population d'origine étrangère jeune, très structurée par le lien communautaire croît et se multiplie sur le sol national, y introduisant des germes de dissolution... Il nous semble douteux qu'une population vieillissante puisse conserver intacte sa capacité d'assimilation. C'est probablement une dangereuse illusion que d'attendre d'un développement de l'immigration une compensation à la chute de la natalité. La politique démographique doit être globale. Sinon on risque de se trouver, non devant la société 'pluriculturelle' dont rêvent les idéologues, mais devant la réalité d'un pays coupé en deux, menacé dans son identité nationale, avec une majorité vieillissante repliée sur ses valeurs et sur ses droits acquis, et une minorité islamique jeune, mal intégrée et plus ou moins agressive" (Histoire de la population française, p. 551).*

L'eugénisme, en raison de son souci de protéger les meilleurs contre la masse proliférante des inférieurs, intervient dans le débat sur l'immigration pour pousser à une sélection des entrées [6]. Le modèle américain, les écoles justifiant les quotas décidés par l'Amérique WASP [ndlr Blanche, Protestante et Raciste], ont eu une forte influence, en particulier dans les années 1920 et plus encore après 1930. E. Apert s'en fait le champion et rencontre une large audience dans ses mises en garde à l'encontre des Noirs et des Jaunes. En 1926 la Société de médecine publique fait de ce problème le sujet de son 13° Congrès,

où le représentant du ministère de l'Intérieur et un inspecteur de la Santé s'alarment de “l'indice avant-coureur du crépuscule de notre civilisation occidentale et du déclin de la race blanche” [7]. La caution demandée à Vacher de Lapouge par les auteurs du rapport introductif à ce congrès montre bien à quel point le milieu scientifique du temps est pénétré par la pensée raciste. Cette pensée est centrale aussi chez un expert comme Georges Mauco.

“Parmi la diversité des races étrangères en France, il est des éléments... (asiatiques, africains, levantins même) dont l'assimilation n'est pas possible et, au surplus, très souvent physiquement et moralement indésirable. L'échec de nombreux mariages mixtes en est une vérification. Les immigrés portent en eux, dans leurs coutumes, dans leur tournure d'esprit, des goûts, des passions et le poids d'habitudes séculaires qui contredisent l'orientation profonde de notre civilisation... De trop fréquentes et malheureuses unions entre Françaises et Arabes ou Asiatiques montrent presque journellement jusqu'à quel point l'entente et l'assimilation véritables sont difficiles avec certains éléments » [8].

La Fondation Carrel a assuré la convergence de tous ces courants et les a dotés de moyens considérables (un budget de un franc par Français soit 40 millions de francs) grâce au soutien du régime de Vichy. L'immigration occupe une place importante dans son travail et elle y consacre une partie de sa première publication.

”Beaucoup d'immigrants, on le sait, ont été admis en France. Les uns sont désirables, les autres ne le sont pas. La présence de groupes d'étrangers indésirables au point de vue biologique est un danger certain pour la population française. La Fondation se propose de préciser les modalités d'assimilation des immigrants afin qu'il devienne possible de les placer dans les conditions appropriées à leur génie ethnique. Elle procède actuellement au dénombrement et à la localisation de certaines catégories d'entre eux, surtout des Nord-Africains, des Arméniens et des Polonais. Elle étudie en particulier la population arménienne d'Issy-les-Moulineaux, elle cherche à savoir ce que valent les produits du croisement de ces étrangers avec les Français. Il y a déjà en France treize pour cent d'étrangers. Ces étrangers ont été admis sans aucun égard pour leur influence possible sur la population française. Il est indispensable d'avoir une politique de l'immigration et de déterminer quels sont les immigrants dont la présence est désirable du point de vue de l'avenir biologique de la nation” [9].

La Fondation propose donc une réflexion sur cette politique d'immigration.

”Il n'est pas indifférent pour un pays comme le nôtre, où les vides des guerres et de la dénatalité devraient être comblés par un apport massif au lendemain de la paix (environ un million pour reconstruire et équiper notre pays) et qui comporte déjà un si grand nombre d'étrangers (10%) d'avoir ou de ne pas avoir de politique d'immigration. Et toute bonne politique d'immigration ne peut être basée que sur une parfaite connaissance des ethnies et des races où seront puisés les immigrants. Qu'il y ait eu dans la noblesse du Languedoc, un Sarrasin ou un juif, cela n'a pas d'importance... mais il n'est pas sans importance que, dans la France démographiquement anémiée du XX° siècle, plusieurs centaines de milliers d'immigrants racialement inassimilables, je veux dire par exemple d'éléments raciaux mongolisés ou négrétisés ou judaïsés, viennent modifier profondément le patrimoine héréditaire de la patrie » [10].

Cette philosophie, certes débarrassée de ses débordements ouvertement racistes, ne disparaît pas des cercles intellectuels et de l'administration à la Libération, loin de là. Elle va inspirer, outre le livre de Debré et Sauvy, Des Français pour la France, certains des travaux de l'Ined (qui prend la succession de la fondation Carrel) et infléchir les décisions du gouvernement. Elle est à l'origine de la tentative d'appliquer des quotas ethniques visant en particulier les populations d'origine méditerranéenne qui n'a été écartée qu'au prix d'une rude bataille analysée avec précision par Patrick Weil [11]. Des hommes comme Georges Mauco, expert de l'Afrique du Nord, puis du gouvernement du Front populaire, de Vichy et de la France libérée, assurent la continuité. Philippe Ariès dans son Histoire des populations françaises, (Seuil, 1947) montre une région minière peuplée de colonies éternellement étrangères. Il s'effraie devant :

“une véritable invasion, mais méthodique, où les émigrés arrivaient avec leurs prêtres, leurs instituteurs, leurs religieuses. Des cités entières leur furent affectées, qui constituent de véritables villages étrangers, où le français n'est pas compris, où les relents de cuisine rappellent les odeurs d'Europe centrale... Toutefois, cette population n'est pas stable, composée de beaucoup de célibataires, d'étrangers inassimilables, qui vivent en groupes fermés avec leurs églises, leurs écoles, leurs magasins, leurs jeux, étrangers au reste de la population.” (pp.110-111, édition de 1971).

3- Le problème colonial, le problème démographique nord-africain et l'immigration

Mais au même moment, un glissement s'effectue vers les colonisés et en particulier les Algériens, alors que les Arméniens et les Polonais disparaissent du discours politique et du discours scientifique, par exemple des programmes de recherches de l'Ined hérités de la Fondation, comme s'ils avaient brusquement cessé de faire problème. Le travail le plus représentatif, et le plus remarquable, de la période

est assurément celui de Louis Chevalier : "Le problème démographique nord-africain", 6° Cahier de l'Ined en 1947. Ce brillant essai semble annoncer, avec un autre consacré à Madagascar, une vocation de spécialiste de la démographie coloniale chez le futur historien de Classes laborieuses, classes dangereuses. Louis Chevalier montre dans la formulation de sa problématique une maîtrise parfaite des paradigmes de la démographie des années 1940.

> *"Jusqu'à quel point et dans quelles limites numériques et même géographiques une assimilation est-elle possible ? Les facteurs à considérer sont d'ordre physique et d'ordre ethnique. Au point de vue physique, il s'agit de savoir si cette immigration risque de bouleverser les composantes physiques constatées en France et exprimées par une certaine répartition de caractères aussi évidents que la stature, la pigmentation, l'indice céphalique. Au point de vue ethnique, il s'agit de savoir si l'ethnie nord-africaine affirmée par une certaine civilisation, c'est-à-dire une langue, des moeurs, une religion, un comportement général et jusqu'à une mentalité, oppose un refus absolu, un antagonisme total à ce que l'on peut considérer comme l'ethnie française" (p.184).*

Non sans céder à la tentation du mythe berbère, Louis Chevalier écarte la priorité attribuée parfois aux données de l'anthropologie physique comme trop incertaines. Trop sulfureuses aussi sans doute au sortir de la guerre comme le constate Alfred Sauvy dans sa préface. Il n'en reste pas moins que le tableau de cette immigration, sur le plan économique, sur le plan sanitaire, sur le plan psychologique est désastreux, et que le métissage est considéré comme négatif. Plus que les facteurs biologiques, ce sont les incompatibilités culturelles qui sont donc inquiétantes,

> *"une incompatibilité sociale et morale que l'expérience de ces dernières années souligne" (p. 211).*

Aussi, la constatation s'impose-t-elle.

> *"L'on ne peut se comporter vis-à-vis de l'immigration nord-africaine comme on se comporte vis-à-vis des différentes immigrations européennes. Le dépaysement des Berbères de Kabylie et du Sous est incomparablement plus profond que celui des travailleurs migrants arrivant des provinces de l'Europe les plus reculées et les plus différentes des nôtres" (p. 213).*

En dernier ressort, c'est bien l'islam qui est en cause.

> *"Beaucoup plus qu'une foi, beaucoup plus qu'une pratique religieuse, beaucoup plus qu'un orgueil communautaire, l'Islam est une manière d'être, de sentir, de comprendre, un tempérament en somme, une psychologie qui crée par derrière toutes les apparences secondaires d'européanisation un profond refus de toute assimilation" (p. 209).*

On voit que les stéréotypes n'épargnent pas le chercheur :

> *"L'homme qui semblait définitivement européanisé, se retrouve repris par la nostalgie de son milieu d'origine et par un retour aux pratiques de l'Islam qui rend souvent le ménage impossible ; la rencontre d'un camarade, parfois d'un saint marabout déchaîne une crise de remords, une frénésie de pureté au milieu desquelles la femme française n'a plus que faire, si ce n'est de travailler double, pour permettre à l'homme de procéder cinq fois par jour à ses ablutions rituelles et de prier » (p. 208).*

Louis Chevalier ne conclut pas par des propositions précises. il écarte à la fois le refoulement de cette immigration -au demeurant impossible- et le refus d'en voir les difficultés en vertu d'un universalisme ignorant les différences, qu'il juge naïf. L'ouvrage s'achève sur la nécessité d'attribuer aux origines des migrants une importance fondamentale. Faute de quoi,

> *"on risque de constituer en France, dans les années qui viennent, une minorité dangereuse et totalement inassimilable parce que volontairement inassimilée, et comparable en tous points aux minorités ethniques et raciales, celles-là, que l'on peut observer dans d'autres contrées du monde" (p. 213).*

Fernand Braudel n'est pas très éloigné de ce point de vue quand il s'inquiète de la situation actuelle.

> *"Pour la première fois, je crois, sur un plan national, l'immigré pose à la France une sorte de problème 'colonial', cette fois planté à l'intérieur d'elle-même" (L'identité de la France, Arthaud Flammarion, T.II, 1986, pp. 186, 187).*

La place attribuée aux origines s'inscrit donc bien dans un courant scientifique qui a une longue histoire. Il n'a été qu'apparemment marginalisé dans les années 1960, sous l'effet des luttes anticolonialistes et de mai 68 et en raison de l'apparition d'une sociologie de l'immigration influencée par ces mouvements. Mais l'éclipse du courant xénophobe n'a pas été durable. Sa réapparition dans des lieux de pouvoirs intellectuels tel que l'Ined et dans l'édition en montre la prégnance. Le glissement de la différence du biologique au culturel, déjà sensible dans le travail de Louis Chevalier - et beaucoup plus précoce que ne le pense

Pierre-André Taguieff -, renvoie à une caractéristique française, la conception de la nation comme une longue genèse, qui a eu - et a - une portée sans doute beaucoup plus grande que les références à l'anthropologie physique. Ce qui fait sans doute l'originalité de la recherche sur l'immigration dans l'Hexagone est donc -en raison d'une natalité exigeant un apport extérieur– l'attention envers les origines destinée à préserver la cohérence nationale. Si l'on ajoute, à la différence de l'Allemagne, la conscience d'être une nation composée et non une race, on comprend cette obsession des origines. Français et immigrés [12] de Girard et Stoetzel en fournit une confirmation :

> *"Chaque nation porte en soi la conscience obscure de sa valeur propre et cherche à ne pas altérer son unité par des apports hétérogènes".*

L'oubli de cette longue lignée de la démographie xénophobe, qui est, rappelons-le, comme l'inconscient de la discipline, ne peut laisser indifférents les historiens.

Claude Liauzu

Notes

[1] C'est ainsi que, dans la somme encyclopédique de La France et les Français dirigée par Jean-François Sirinelli et Daniel Couty, parue chez Bordas en 1999, on ne trouve ni le terme race, ni racisme, ni xénophobie.
[2] 15 octobre 1997, paru chez PUF en 1998 sous le même titre.
[3] Gérard Noiriel, Le creuset français, Seuil, 1998.
[4] Cf. le recueil d'articles parus entre 1887 et 1894 dans la Revue Scientifique publié par les Amis de Gustave Le Bon, "Questions de race. Immigration, chance ou catastrophe ?" Textes de Gustave Le Bon, 1987, 164 p.
[5] Les Métis, Flammarion, 1942 ; Français, qui es-tu ?, Mercure de France, 1942.
[6] Anne Carol, Histoire de l'eugénisme en France, Seuil, 1995 qui passe rapidement sur le problème de l'immigration.
[7] William H. Schneider, "Hérédité, sang et opposition à l'immigration dans la France des années trente", Ethnologie française, 1994, 1, p. 104 qui est la meilleure étude des thèses du docteur René Martial et des courants favorables aux quotas.
[8] Georges Mauco, Les étrangers en France, op. cit., p. 533. Voir Patrick Weil, "Racisme et discrimination dans la politique française de l'immigration, 1936-1945, 1974-1995", Vingtième Siècle, juillet-septembre 1995.
[9] "Comment provoquer la naissance d'enfants héréditairement bien doués", Cahiers de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains. I- Ce qu'est la Fondation ? Ce qu'elle a fait, PUF, 1943.
[10] Cité par Alain Drouard, Une inconnue des sciences sociales. La Fondation Alexis Carrel (1941-1945), Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992, p. 231.
[11] Patrick Weil, art. cité.
[12] Girard Alain, Stoelzel Jean, Français et immigrés. L'attitude française, INED, 1953. »



Et toujours à la recherche des origines racistes dans le «monde merveilleux de la science», voici un texte de Pierre Tévanian, composé de trois parties. L'analyse insiste ici sur l'étude de ces philosophes «nationaux-républicains» de gauche qui se sont distingués ces dernières années à travers des considérations souverainistes et sécuritaires. Une version de ce texte est parue dans *Le racisme républicain. Réflexions sur le modèle français de discrimination*, L'Esprit frappeur, 2002.

Vu sur http://lmsi.net/impression.php3?id_article=290 :

« Quelques remarques sur l'idéologie national-républicaine (Première partie), par Pierre Tévanian. Passéisme et androcentrisme

Le texte qui suit a été écrit, dans une première version, en septembre 1998. Le republier aujourd'hui permet de mesurer le chemin qui a été parcouru en quelques années : du sinistre programme des intellectuels "nationaux-républicains", tel qu'il a pu s'exposer en 1989 et 1998 dans les textes évoqués ci-dessous, tout ou presque a été progressivement adopté comme doctrine officielle aussi bien par la droite que par la gauche de gouvernement. Bien plus : toutes les propositions qui figuraient dans ces textes sont désormais entrées dans la législation : aussi bien la "tolérance zéro" contre la petite délinquance que l'enfermement des mineurs, la restriction du droit au séjour des étrangers et, dernièrement, l'interdiction du foulard à l'école.

De "Profs, ne capitulons pas !" (en 1989) à "Républicains, n'ayons plus peur !" (en 1998), on a vu se multiplier dans le débat public des textes d'une nouvelle espèce : offensifs, belliqueux et réactionnaires, mais se réclamant de la gauche et de la République. Le premier demandait l'exclusion des lycéennes voilées, le dernier de "refonder la République" par une politique plus répressive.

En dix ans s'est ainsi constituée une nouvelle idéologie, qualifiée de "national-républicaine" par ses adversaires, mais aussi par son principal théoricien, Régis Debray [1].

La lecture de ces textes est pénible, mais utile. Leurs auteurs ont en effet acquis un pouvoir considérable, non seulement dans les médias, mais aussi auprès des politiques et dans des franges importantes de l'opinion publique. L'appel de 1989 a par exemple alimenté une longue campagne médiatique qui a rendu possible des exclusions illégales, suivies, en 2003, d'un ultime coup de force qui a abouti à un changement de loi.

De même, le manifeste "Républicains n'ayons plus peur !" annonçait, six mois à l'avance, les mesures qu'a tenté d'imposer Jean-Pierre Chevènement lorsqu'il était ministre de l'intérieur - notamment l'enfermement des mineurs délinquants et la mise sous tutelle des allocations familiales. Les intellectuels nationaux-républicains se livrent en fait à un véritable travail de lobbying intellectuel, comparable à celui de la Fondation Saint Simon [2], mais avec des objectifs idéologiques sensiblement différents (un peu moins de libéralisme économique, beaucoup plus de chauvinisme et d'ordre moral).

Il est donc nécessaire de prêter attention à ces productions intellectuellement médiocres, mais politiquement efficaces, comme il aurait été nécessaire de prendre garde à la note rédigée par Patrick Weil pour la Fondation Saint Simon, qui annonçait, plusieurs mois à l'avance, le contenu du Rapport Weil et des lois Chevènement.

Et s'il est à l'évidence vain de dialoguer avec ces gens, il est malgré tout utile d'analyser leurs productions, de les critiquer et de les déconstruire, ne serait-ce que pour rendre visible à tous la nullité et la nocivité de ce qui se présente aujourd'hui comme la "seule alternative sérieuse à l'Europe de Maastricht".

Considérons donc l'un de ces textes, publié en septembre 1998 sur une pleine page du journal Le Monde [3].

Ce texte contient quelques remarques exactes (sur le manque de moyen des établissements scolaires, le désarroi des travailleurs sociaux, débordés et peu soutenus, ou l'impunité de la délinquance en col blanc), mais ces remarques sont extrêmement rapides - comme si le sujet n'intéressait pas les auteurs. Ces derniers s'apesantissent en revanche sur le thème de la perte des valeurs et de leur nécessaire "restauration". Le texte ne cesse d'opposer les merveilles de "jadis" ou de "naguère" aux horreurs que nous vivons "désormais" : à la République de "jadis" a succédé un monde défait, où le "citoyen" et le "militant" ont cédé la place au "consommateur" et à "l'assisté", et où la "règle générale" est abandonnée au profit du "cas par cas".

Ce qui nous est décrit, c'est en somme un monde où n'ont pas eu lieu le mouvement de décembre 1995, les mouvements de sans-papiers, et les mouvements de chômeurs, ni le travail de longue haleine du Collectif anti-expulsions, d'Act Up, de Droits Devant, du Droit Au Logement ou du Mouvement de l'Immigration et des Banlieues. Car ce qu'ont fait les cheminots, les sans-papiers, les chômeurs et les autres, ce sont précisément des actes de citoyenneté et de militantisme. Et ce qu'ils ont refusé, c'est

précisément le rôle de victimes silencieuses où on les laissait, et les traitements au cas par cas que leur proposaient systématiquement les gouvernants.

Le passé plus ancien n'est en revanche pas oublié. Il est au contraire célébré et idéalisé. Ces regrets semblent d'ailleurs porter autant sur la République que sur l'Ancien Régime : les signataires du manifeste déclarent regretter les "respects ancestraux", et lorsqu'ils évoquent avec nostalgie la "longue chaîne de citoyenneté" de "jadis", ils parlent moins de luttes politiques que de soumission au chef ou au supérieur hiérarchique : "le père, l'instituteur, le maire, le lieutenant, le secrétaire de cellule ou de section syndicale". On ne trouve guère de fraternité dans cette "chaîne de citoyenneté", si ce n'est la fraternité avec le "copain d'atelier" ou "de caserne", qui n'a pas grand chose de politique [4].

Entre l'âge d'or de "jadis" et l'horreur d'aujourd'hui, que s'est-il passé ? Il existe une réponse de droite, bien connue : mai 68. La réponse national-républicaine est identique. Mai 68 marque, selon les signataires du manifeste, l'avènement des idéaux "libéraux, libertaires et libertariens" qui ont sapé les fondements de la République. Peu importe, dans cette vision, qu'il y ait eu en mai 68 une grève générale assez peu libérale", et que les "idéaux libertaires" aient abouti à des victoires aussi considérables que le droit à l'avortement. Sans doute le droit des femmes à disposer de leur corps n'est-il pas aux yeux des signataires une importante conquête républicaine.

D'une manière générale, les femmes sont étonnamment absentes de ce texte, qui tend à faire oublier que la "République" de "naguère", qui "intégrait" si bien et qu'il faudrait "restaurer", maintenait à l'écart de la vie publique plus de la moitié de sa population [5]. L'évocation nostalgique des "respects ancestraux" laisse finalement au lecteur le sentiment que tout allait beaucoup mieux lorsque les femmes ne votaient pas et que le père, l'instituteur, le maire, le lieutenant, le secrétaire de cellule et le camarade d'atelier pouvaient tranquillement, entre eux, jouer à la politique.

Une seule icône féminine vient divertir cette virile assemblée : "Jeanne d'Arc, la fille du peuple chère à Michelet", que la gauche aurait eu le tort d'"abandonner à Le Pen". Les signataires versent aussi une larme sur le sort de la femme violée ; mais de femme active, citoyenne, prenant part au combat politique, nulle trace. Même Marianne, bizarrement, est absente de ce texte pourtant si avide de "référents".

Jeanne d'Arc est aussi la seule femme figurant sur l'étonnante carte de voeux réalisée par l'artiste Guy Pellaert pour Jean-Pierre Chevènement. Sur cette fresque, réalisée à partir d'une liste des héros du ministre, on voit Marx et Jaurès côtoyer De Gaulle et Clemenceau, tandis que Napoléon [6] "entreprend" Jeanne d'Arc par derrière, de manière peu équivoque.

Manifestement, l'esthétique national-républicaine est une esthétique virile. Il y a en particulier chez Régis Debray, cet autre admirateur du général De Gaulle [7], une fascination proprement esthétique pour la guerre et les guerriers, qui lui fait écrire ceci :

"Une révolution sans morts, c'est la vie du Christ sans Golgotha, le thriller sans cadavre : l'histoire trop bon marché."

Ou encore ceci :

"Une nation, petite ou grande, est une affaire de poètes et de soldats. L'Union européenne demeure à ce jour une affaire de juristes et de banquiers - et à ce titre elle manque un peu de sérieux." [8]

Ces remarques d'esthétique ne sont pas anodines. Comme l'a montré Jacques Rancière, l'essentiel en politique se joue dans l'esthétique, c'est-à-dire dans ce qu'on choisit, consciemment ou non, de sentir ou de ne pas sentir, de voir ou de ne pas voir, et d'entendre ou de ne pas entendre [9]. L'invisibilité des femmes, leur absence dans le tableau idyllique de "la République de jadis", débouche en toute logique sur leur négation à la fin du texte, au moment des propositions politiques : malgré toutes les pétitions de principe des auteurs sur l'égalité devant la loi, aucune des sept mesures avancées pour "refonder la république" ne concerne la domination masculine et les immenses inégalités de traitement qui demeurent entre hommes et femmes, en particulier dans le monde du travail .

Ce n'est en fait pas surprenant lorsqu'on connaît la haine du féminisme qui anime certains des signataires. Jacques Julliard, en particulier, s'est fait une spécialité des injures ou des plaisanteries grivoises sur les féministes, allant jusqu'à qualifier le "féminisme à l'américaine" de "solution finale", et jusqu'à écrire ceci :

"Les étudiantes américaines sont si bien parvenues à dissimuler leurs caractères sexuels secondaires que perpétrer dans ces conditions les agressions dont elles se prétendent menacées relève non de la transgression mais de l'héroïsme" [10].

Un tel "humour" aussi a une signification politique, que Gilles Deleuze [11] avait bien vue : un clivage politique, c'est aussi, et peut-être avant tout, ne pas rire des mêmes choses .

Fin de la première partie *Aôut 2004*

Notes

[1] Outre les signataires de ces pétitions (notamment Régis Debray, Alain Finkielkraut, Catherine Kintzler et Elisabeth Badinter pour la première, Régis Debray, Max Gallo, Jacques Julliard, Blandine Kriegel, Mona Ozouf, Anicet Le Pors, Paul Thibaud, et Olivier Mongin pour la seconde) les principaux intellectuels de ce courant sont Pierre -André Taguieff, Emmanuel Todd, et Sami Naïr. Ils gravitent autour de la Fondation Marc Bloch, récemment rebaptisée Fondation du 2 mars, et leur principal relais médiatique est l'hebdomadaire de J.-F. Kahn, Marianne. Leurs points de ralliement sont l'opposition au Traité d'Amsterdam, la nostalgie de la troisième République, un profond anti-américanisme et un soutien sans faille à l'idéologie sécuritaire telle qu'a pu la formuler un Jean-Pierre Chevènement.

[2] Fondée en 1981 par Pierre Nora et Marcel Gauchet, et financée par des grandes entreprises, la fondation St Simon s'est donnée comme objectif d'organiser des rencontres entre intellectuels, patrons et dirigeants politiques libéraux, centristes et socialistes, afin de constituer un "laboratoire d'idées" à l'usage des gouvernants. D'orientation libérale, elle a inspiré le "plan Juppé" sur les retraites et la sécurité sociale, ainsi que la loi Chevènement sur le séjour des étrangers. Cf. V. Laurent, "Les architectes du social-libéralisme", Le monde diplomatique, septembre 1998.

[3] R. Debray, J. Julliard, M. Gallo, B. Kriegel, A. Le Pors, O. Mongin, M. Ozouf, P. Thibaud, "Républicains, n'ayons plus peur !", Le Monde, 04/09/98.

[4] Les auteurs reconnaissent d'ailleurs la connotation "bucolique" de leur propos. Faut-il en déduire qu'en plus des "morts", ils en appellent aussi à "la terre" ? Les accointances de jeunesse de J.-P. Chevènement et Didier Motchane avec le groupuscule maurrassien Patrie et Progrès ne sont manifestement pas totalement reniées, et l'on a même pu voir Max Gallo célébrer "l'alchimie millénaire du terroir", expliquer que "la France se hume comme un bon vin", et finalement appeler à voter aux élections européennes pour la liste du "chouan" Philippe de Villiers. Dans le même esprit, R. Debray a multiplié les déclarations ambigues :

"En termes simples, je suis français avant d'être républicain, et républicain avant d'être socialiste (...) La France existait avant la république, et je parlais français avant de lorgner au fronton des mairies."

"Ce que je suis, irrémédiablement, s'est joué avant moi et sans moi... On ne se choisit pas une communauté comme une montre dans une vitrine"

(Références : M. Gallo, L'amour de la France expliqué à mon fils, Point seuil, 1999 ; R. Debray, Le code et le glaive, Albin Michel, 1999, et Par amour de l'art, 1998).

[5] La moitié si l'on pense aux femmes, beaucoup plus si l'on compte les colonisés.

[6] Il est bon de rappeler que ce héros des Nationaux-Républicains, auquel M. Gallo a consacré une biographie en quatre volumes, est l'homme qui a rétabli l'esclavage et interdit à tout "nègre" l'accès à la métropole. Interrogé dernièrement sur ce point, Max gallo a répondu qu'au regard de l'œuvre historique de Napoléon, il s'agissait d'un point de "détail" - parodiant ainsi, involontairement, les propos de Jean-Marie Le Pen sur les chambres à gaz. Sur ces propos , cf. Ras l'front, n°[?]

[7] Régis Debray, comme Max Gallo, a consacré un livre à De Gaulle.

[8] R. Debray, Par amour de l'art, 1998 et Le code et le glaive, Albin Michel, 1999

[9] Cf. J. Rancière, La mésentente, op. cit., 1995

[10] J. Julliard, Le nouvel observateur, 02/01/1997

[11] Cf. G. Deleuze, Pourparlers, Minuit, 1992. »

Vu sur http://lmsi.netimpression.php3id_article=291 :

« Quelques remarques sur l'idéologie national-républicaine (Deuxième partie), par Pierre Tévanian. Un problème avec l'immigration

Après avoir encensé les formes de vie communautaires de la France de jadis (famille, corporation, armée), le manifeste "Républicains n'ayons plus peur !" stigmatise d'autres communautés : celles que forment, paraît-il, les immigrés et leurs familles. Car, nous dit-on, le "creuset" de jadis s'est purement et simplement "liquéfié" des "zones de peuplement ethnique" apparaissent, ainsi que des "communautés" et des "bandes", qui vivent dans "l'ignorance totale de nos institutions et de l'idée même de loi". Rien de moins.

Aucune donnée empirique ne vient justifier ces assertions apocalyptiques. Et pour cause toutes les études historiques ont montré que les regroupements et les solidarités entre immigrés de même origine ont toujours existé, ni plus ni moins qu'aujourd'hui, et qu'ils ont d'ailleurs joué un rôle intégrateur considérable [1].

Mais il y a pire. Dans un accès de populisme, les auteurs du manifeste parlent d'un "écart croissant entre le réel vécu par nos concitoyens et le réel projeté par l'écran médiatique", puis d'un écart entre les "pensées autorisées" et "les sentiments éprouvés sans bruit par les gens, et notamment les treize millions

de Français logés en HLM".

En ne parlant ici que de "Français" ou de "concitoyens", ils reprennent à leur compte un clivage réintroduit dans le débat politique par l'extrême droite (entre Français et étrangers), et ils occultent "le réel vécu" des résidents étrangers - car les étrangers, eux aussi, habitent des HLM, et éprouvent sans bruit des sentiments.

Eux aussi, sans doute plus que quiconque, ont été privés du droit de parler et d'apparaître sur l'écran médiatique. Combien d'actions publiques, de manifestations et de grèves de la faim a-t-il fallu pour qu'ils cessent d'être ceux dont on parle mais qui ne parlent pas?

Le problème est bel et bien esthétique : les nationaux-républicains sont comme anesthésiés, ils ne perçoivent tout simplement pas l'existence de quatre millions de résidents étrangers.

Les seuls "immigrés" que perçoivent nos nationaux-républicains, ce sont les fauteurs de trouble, ce qui les conduit à quelques "sorties" d'un genre douteux. Ils se posent par exemple cette étonnante question :

"Est-ce céder aux sirènes du racisme que de constater que les quartiers en tête pour les problèmes de violence sont ceux où l'immigration irrégulière est la plus répandue (pauvreté et chômage obligent) ".

La réponse est oui, puisque les signataires se contentent d'une parenthèse pour les vrais déterminants, sociaux et économiques, et accusent sans la moindre preuve une catégorie de personnes.

On peut d'ailleurs se demander comment les signataires font pour identifier un quartier où se "répand" l'immigration irrégulière. Il n'y a par définition pas de recensement des irréguliers, et la seule chose qui s'évalue à l'oeil nu est la proportion de Noirs ou de Maghrébins vivant dans un quartier. On est donc bien dans un discours raciste, qui fonctionne par amalgames, par allusions et par glissements.

"Immigration irrégulière" = immigrés irréguliers = "immigrés" = "noirs" et "arabes".

Les signataires demandent ensuite si c'est être raciste que de "constater que le nombre de viols a triplé en dix ans", et d'exiger des parents qu'ils "exercent leurs responsabilités".

La question est surprenante, mais là encore, la réponse est oui. Car on ne perçoit pas en vérité le rapport qui peut exister entre une augmentation des viols enregistrés, une soi-disant démission des parents et l'accusation de racisme. En posant la question en des termes aussi absurdes, on affirme, implicitement, que les jeunes violeurs et les familles complices sont "les immigrés" ou "les maghrébins" - pourquoi, sinon, se défendre de l'accusation de racisme.

"Faut-il laisser à Le Pen le monopole des réalités qui dérangent ", demandent pour finir les auteurs du manifeste.

À nouveau, la réponse est oui. Car ces "réalités qui dérangent" ne sont pas des réalités mais des fantasmes - et, hélas, ces fantasmes ne dérangent pas grand monde. En effet, la fausseté et la bassesse du discours dominant sur "les problèmes d'immigration" ont de quoi indisposer un intellectuel digne de ce nom, mais dans les faits, beaucoup d'intellectuels lui trouvent du charme. Les discours de stigmatisation bête et méchante, loin d'être "expulsés des pages Débats", comme le déplorent les signataires, se sont fait une bonne place dans ces pages - en particulier sous des plumes nationales-républicaines [2] :

- "L'immigration est absorbable à petites doses"

- "Il faut en finir avec les bandes ethniques qui s'attaquent aux policiers, aux ambulances et aux pompiers dans nos quartiers"

(Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens)

- "Nous ne pouvons pas nous allier avec Charles Pasqua, c'est tout de même l'homme du SAC et de Malik Oussékine. Bon, bien sûr, tout cela est du passé, mais il vient de se prononcer pour la régularisation des sans-papiers, et cela pour nous, c'est inacceptable."

(Georges Sarre, vice-président du MDC)

- "Quand finira-t-on de culpabiliser les Français (...) alors que la France accueille beaucoup plus d'immigrés qu'elle n'en a la possibilité Et pourquoi n'entend-t-on jamais parler de l'autre racisme que constituent les incivilités, les insultes, les agressions verbales ou physiques (...) provenant de jeunes pour la plupart d'origine arabe ou africaine "

(Léon Gilot, conseiller municipal MDC)

- "Quand, dans une ville de la région parisienne, tous les bouchers sont, selon le langage des habitants, "arabes". Quand à Roubaix arrivent un millier de Tziganes roumains, qu'ils occupent des quartiers, s'installent dans des maisons louées à bas prix ; quand une place d'un arrondissement de Paris

est envahie, durant des semaines, par des Africains qui y campent, lavent leur vaisselle dans les fontaines (...) ; quand des classes d'écoles primaires sont à 70%, dans certains quartiers de banlieue, composées d'enfants dont le français n'est pas la langue maternelle... la question de leur identité nationale se pose naturellement à ceux qui vivent ces situations."

(Max Gallo, écrivain, membre du comité de soutien à la candidature de Jean-Pierre Chevènement aux élections présidentielles de 2002)

- "Il est évident que la discrimination au sens strict entre un citoyen français et un étranger est normale."

- "Avoir pour ennemis socialement visibles des "skins rouges" ou des loubards de banlieue, parmi lesquels nombre de "beurs", est pour Le Pen une véritable aubaine"

- "On frémit à l'idée que le projet réel des défenseurs des seuls sans-papiers pourrait être de provoquer un afflux régulier d'irréguliers, justification de leur engagement antipolitique, et parfois légitimation, pour des dirigeants d'association, d'une existence institutionnelle"

(Pierre-André Taguieff, chercheur au CNRS, membre du comité de soutien à la candidature de Jean-Pierre Chevènement)

Même état d'esprit dans le manifeste "Républicains n'ayons plus peur !" le texte déplore par exemple la présence de "milliers de sans papiers, illégaux officiels, expulsables en principe, mais non en fait" ; il avance également sept propositions présentées comme urgentes pour "refonder la République", dont deux directement liés à cette problématique

- une "maîtrise" plus stricte des "flux migratoires" ;

- une attribution plus "exigeante" de la nationalité française.

Cette dernière proposition est particulièrement perverse, pour deux raisons. D'abord, en proposant comme critère restrictif de naturalisation un "minimum d'adhésion aux valeurs républicaines", les signataires stigmatisent toute une frange de la population étrangère ou naturalisée, accusée indirectement d'ignorer les principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Ensuite, en posant comme critère essentiel le "respect de la laïcité des espaces publics", ils manifestent à la fois leur intolérance et leur ignorance ; car dans les faits, au moment où nos grands intellectuels rédigent ce manifeste, les services des naturalisations refusent déjà systématiquement les demandes des femmes portant le foulard [3].

Fin de la deuxième partie

Aôut 2004

Notes

[1] Cf. G. Noiriel, Le creuset français, Seuil, 1988 et P. Tévanian, S. Tissot, Mots à maux, op. cit., 1998, articles "Modèle français d'intégration" et "Tribalisme".

[2] J.-P. Chevènement, Le Monde, 26021997 et Libération, 04102001 ; G. Sarre, cité par Le Canard enchaîné, mars 2000 ; L. Gilot, Le Monde ; M. Gallo, La gauche est morte, vive la gauche, Odile Jacob, 1990 ; P.-A. Taguieff, Le quotidien, 18041990, Faire face au Front national, La découverte, 1998, Libération, 10101997. J. Julliard, qui n'est pas à proprement parler un national-républicain, parle quant à lui d'un "lien évident entre l'immigration et une délinquance vécue comme insupportable" (L'année des dupes, Grasset, 1995).

[3] Cf. Libération, 14-15021998. »

Vu sur http://lmsi.net/impression.php3?id_article=292 :

« Quelques remarques sur l'idéologie national-républicaine (Troisième partie), par Pierre Tévanian. L' "oubli" du social

L'ignorance des réalités sociales est l'une des caractéristiques du discours national-républicain. Elle se manifeste à plusieurs reprises dans le texte "Républicains n'ayons plus peur !", notamment lorsqu'est évoquée la discrimination à l'embauche et au logement .

Les auteurs du texte affirment en effet qu'il suffirait d'appliquer la loi existante pour que les coupables soient sanctionnés. Or, l'actuel dispositif juridique et policier empêche quasiment toute condamnation, puisqu'il est extrêmement difficile de produire une preuve de l'intention discriminatoire : seule une

modification profonde des lois, de la jurisprudence et de l'action publique, permettrait d'établir des flagrants délits et donc de sanctionner (par exemple en créant une véritable police de la discrimination, et en organisant des tests, comme en Grande-Bretagne) [1].

Ce problème de la preuve est connu de tous ceux qui ont réfléchi un tant soit peu sur la discrimination. Que neuf intellectuels qui se proclament républicains l'ignorent en dit long sur l'importance qu'ils accordent au problème, et sur leur désir réel d'y remédier.

L'ignorance du monde social se manifeste aussi quand les signataires appellent à la "tolérance zéro" face aux petites infractions, en arguant que "tout fumeur de shit ne finira pas à l'héroïne", "mais [que] tout héroïnomane a commencé par le shit". Car les cliniciens nous apprennent tout autre chose : s'il est vrai que certains héroïnomanes ont "commencé" par fumer du cannabis, ce qui les caractérise le plus souvent est d'avoir commencé par une consommation massive d'alcool ; et, en tout état de cause, la proportion des fumeurs de cannabis qui passent aux drogues dures est proche de zéro.

On pourrait aussi demander aux signataires du texte quel est le sens précis de cette "tolérance zéro", et comment concrètement ils pensent la mettre en oeuvre : faut-il incarcérer les fumeurs de cannabis ?

On peut aussi s'inquiéter lorsqu'on lit qu'il faut "rétablir partout l'ABC de la discipline" : cela inclut-il le rétablissement des châtiments corporels ?

On peut enfin s'étonner de voir érigé en "violence scolaire" l'usage du baladeur sous les préaux. On est, effectivement, au degré zéro de la tolérance. Mais que gagne-t-on ?

Ce qu'on gagne, c'est une série de propositions qui ont été réintroduites dans le débat politique par le Front National durant les années 1980. Il est par exemple proposé d'envoyer les mineurs en prison, ou d'"exiger des parents qu'ils exercent leurs responsabilité parentale en contrepartie des prestations et assistances qu'ils reçoivent de la société". Ce délicat euphémisme signifie : suspendre le versement des allocations familiales ou d'autres prestations aux familles dont l'un des enfants commet des actes de délinquance. Ce qui revient à stigmatiser et sanctionner des parents débordés par leurs enfants, et à remettre en cause un fondement du Droit : le principe qui veut qu'on ne punit que l'auteur ou le complice du délit.

Face à ces étranges Républicains, qui veulent envoyer les enfants en prison, sanctionner leurs parents, refuser des naturalisations et expulser les sans-papiers, ces Républicains ulcérés par l'immigration, le cannabis, mai 68 et les baladeurs, il est bon de rappeler qu'être républicain, cela peut aussi signifier : prendre au sérieux le mot d'ordre d'égalité des droits.

On est donc un bien meilleur républicain lorsqu'on lutte contre la double peine ou contre les innombrables discriminations qui frappent les "immigrés", les femmes et les homosexuels. Il serait très républicain aussi d'interdire les "arrêtés anti-mendicité" [2] et de s'attaquer à la précarité qui s'installe.

Or, pas une ligne de politique économique et sociale n'apparaît dans le manifeste des nationaux-républicains, où il n'est finalement question que d'école, d'élites et de police, autour d'un signifiant unique et obsédant : l'autorité. Ce texte est fondamentalement un texte de professeurs qui ont peur et qui appellent la police. On est bien loin de l'épopée révolutionnaire de 1789, à laquelle le titre pouvait laisser penser : s'ils n'ont, comme ils disent, "pas peur du politiquement correct", ces nationaux-républicains tremblent en revanche devant les "immigrés" et les "jeunes des cités".

Dans cette perspective, la politique se confond finalement avec la police : elle ne se préoccupe que du maintien de l'ordre, sans mettre en question le caractère inégalitaire de cet ordre. Le discours national-républicain a en effet ceci de paradoxal qu'il invoque de manière incantatoire le principe d'égalité tout en traitant par le plus grand mépris les groupes dominés qui luttent pour plus d'égalité - les immigrés, les femmes, les homosexuels, les chômeurs ou les cheminots de décembre 1995 .

Par exemple : parmi les huit signataires du texte "Républicains n'ayons plus peur", trois ont signé en décembre 1995 une pétition de soutien à la "volonté de réforme" d'Alain Juppé : Paul Thibaud, Olivier Mongin et Jacques Julliard. Seul Régis Debray a signé la pétition de soutien aux grévistes, mais sans aller plus loin : lui qui publie tant, il n'a jamais rien publié sur la question. Il n'a pas participé non plus aux nombreuses réunions de soutien qui ont pu avoir lieu en novembre et décembre 1995.

Quant à Pierre-André Taguieff, il a signé la pétition de soutien aux grévistes en 1995, mais ses écrits témoignent d'une aigreur profonde et d'une aversion quasi-épidermique pour les mouvements sociaux :

"Le chauvinisme du bien-être catégoriel et l'autodéfense des féodalités de tout ordre semblent régner en maîtres absolus sur l'arène sociale et politique (...) Il existe bien toujours des syndicats, mais ils semblent souvent ne se mettre en branle que lorsque des intérêts corporatifs - ceux des classes moyennes salariées d'abord - sont entamés. Quant aux "nouveaux mouvements sociaux", censés incarner ou faire surgir de nouvelles figures du "sujet" de l'histoire, ils se réduisent soit à des mobilisations corporatistes, soit

à des fièvres misérabilistes en faveur de telle ou telle catégorie d'"exclus"" [3]

Finalement, bien qu'"anti-libéraux" déclarés, les nationaux-républicains communient avec leurs adversaires libéraux dans la dénonciation des "corporatismes" et dans le rêve d'une France harmonieuse et "unie", sans division et sans conflits sociaux [4]. La politique laisse donc la place à la police et à la charité.

Et comme, en plus, ces gens méprisent la sociologie, ils ne sont même pas capables de reconnaître des misérables : il n'y a plus, à leurs yeux, que des classes dangereuses, sur lesquelles on peut tirer.

C'est d'ailleurs ce qu'a fait, à plusieurs reprises [5], cette troisième République que tous semblent aujourd'hui regretter .

Fin de la troisième et dernière partie

Aôut 2004

<u>*Notes*</u>

[1] Cf. P. Tévanian, <u>Le racisme républicain</u>, ch. V, 4 : "Quelle lutte contre quelle discrimination ?".

[2] Les "arrêtés anti-mendicité", qui autorisent la police à déplacer de force toute personne sans domicile fixe, ont été publiés à partir de l'été 1995 par plusieurs maires du Sud de la France, parmi lesquels le maire de Nice, Jacques Peyrat, ancien membre du FN, mais aussi le socialiste Georges Frêche, maire de Montpellier, et le radical de gauche Michel Crépeau, maire de La Rochelle. En mai 1997, le tribunal administratif de Nice, saisi par des associations, a considéré que ces arrêtés anti-mendicité étaient légaux.

[3] P.-A. Taguieff, <u>Faire face au Front national</u>, La découverte, 1998. Cité par P. Bausero et P. Silberstein dans "Le chercheur et le donneur de leçons", <u>Mauvais temps</u>, n°3, janvier 1999.

[4] C'est ce rêve de concorde sociale, cet appel aux "valeurs" et aux "bonnes volontés", et cette conviction qu'elles suffisent à "sauver" le pays, qui parvient à unir des intellectuels catholiques issus d'<u>Esprit</u> (O. Mongin, J. Julliard, P. Thibaud) et des "laïcards" nostalgiques de la troisième République (R. Debray, M. Gallo, M. Ozouf).

[5] À Fourmies, par exemple : le 1er mai 1891, la troupe tira sur une foule de manifestants, faisant 9 morts et 60 blessés. On pourrait évoquer aussi les innombrables crimes de la "pacification" dans les colonies. Cf. Y. Bénot, <u>Massacres coloniaux</u>, La découverte, 1988.»



Républicains, n'ayez plus peur!
On glisse pour vous sur du Beur
En mangeant des chips.

La loi qui suit ses ornières.
Entre abus et censures.
Un débat sans cesse voilé



Nous faisons suivre ici un texte qui fait un premier état des lieux sur l'application de la loi sur le «voile», et qui montre, à l'image du pseudo-débat qui a précédé son vote, les nombreux abus qui en ont émané. Lesquels abus ne faisant que révéler les enfouissements xénophobes et les discours colonialistes qui ont servi de supports à l'édiction de cette loi... Les situations où on décrète l'obligation d'une taille minimum de vêtement ou l'obligation du dépassement de mèches de cheveux, frisent la «sharia» républicaniste...

---

*« **Loi antivoile : le Collectif "Une école pour tous-tes" dénonce le « harcèlement » subi par les jeunes filles voilées**, par Eric Vandorpe (octobre 2004)*

Un mois après la rentrée, le Collectif "Une école pour tous-tes" tenait ce lundi 4 octobre à Paris une conférence de presse pour dénoncer «la logique d'exclusion et de discrimination» qu'a entraînée dans les établissements scolaires l'application de la nouvelle loi proscrivant les «signes religieux ostensibles» à l'école. Il a notamment insisté sur les dérives de la loi, appliquée de façon abusive et illégalement étendue aux mères des élèves ainsi qu'aux étudiantes. Le Collectif considère que «contrairement à ce que voudrait nous faire croire le ministre de l'Education, la rentrée ne s'est pas bien passée dans les lycées». Au-delà de la centaine de «cas difficiles» recensés par le ministère, nombre de jeunes filles ne se sont en effet pas réinscrites à la rentrée. Certaines filles ont demandé à bénéficier des cours du CNED, mais d'autres ont tout simplement abandonné leur scolarité, par découragement ou méconnaissance de l'alternative que constitue l'enseignement à distance. Quant à celles qui ont décidé de retirer leur voile dès l'entrée de l'établissement, «nous savons que ce geste n'est pas vécu par elles», précise Monique Crinon, militante féministe et cofondatrice du collectif.

La traque des filles voilées. Bien que la circulaire d'application de la loi, autorisant les élèves à «porter des signes religieux discrets», n'interdit pas le bandana, nombre d'établissements ont inséré dans leur règlement intérieur une clause proscrivant le port de tout couvre-chef. Dans les autres, les enseignants font parfois régner ce que Monique Crinon appelle un «climat de harcèlement», exigeant qu'un lobe d'oreille ou des cheveux pendouillent sous le bandana ou veillant à ce que la tunique ne soit pas trop longue. Au lycée Saint-Exupéry de Mantes-la-jolie, deux élèves de BTS vêtues d'une tunique pakistanaise ont été refoulées. A Meulin, au lycée Léonard de Vinci, une jeune pakistanaise en sari a été priée de rentrer chez elle pour revenir en jean, tenue visiblement jugée plus républicaine. Laurent Lévy, dont les filles avaient été exclues de l'école l'an dernier, dénonce là un «réflexe de communautarisme majoritaire qui va bien au-delà de la question des signes religieux». On atteint çà et là le ridicule. A Rennes, au moment de la rentrée, une enseignante fait remplir par chaque élève une fiche de renseignements personnels. Les lisant tour à tour après les avoir ramassées, elle s'arrête sur l'une d'elles, et s'exclame : «Ah ! Toi tu t'appelles Fatima ! Tu n'as pas le droit au bandana !». «Nous avons des témoignages précis d'enseignants disant : "ils n'ont qu'à retourner chez eux", commente Monique Crinon. Mais chez eux, c'est ici. Il y a là une libération de propos s'inscrivant bien dans un plan et un champ raciste. Ce que nous disait une enseignante, c'est que dans les quartiers, dans les familles, il y a des situations de tension, de crainte... la peur de se faire remarquer, de simplement se déplacer dans un espace qui est notre espace à tous et à toutes ». Des élèves mises en cage. Les élèves récalcitrantes font par ailleurs l'objet de mesures vexatoires. La loi prévoyant une période de dialogue préalable à toute exclusion, les jeunes filles sont isolées dans des salles et privées de tout contact avec leurs camarades. A Mantes-la-jolie, quatre lycéennes ont été remisées dans un ancien débarras, transformées par les baies vitrées de la pièce en objet de curiosité. Le cas de Cennet, 15 ans, symbolise cette stratégie d'humiliation. N'ayant pas été acceptée avec son bob au lycée Louis Pasteur de Strasbourg, cette jeune Turque, qui portait le foulard depuis la sixième, s'est rasée la tête. «J'ai dit "bonjour", raconte-t-elle. On m'a répondu : "Tu enlèves cela tout de suite". J'ai refusé d'enlever mon bonnet. On m'a enfermée dans une salle sans fenêtre. On m'a interdit de sortir en récréation. Ils me traitent comme un monstre. Mais je ne suis pas un monstre !». Désespérée, elle se munit dès le lendemain d'une paire de ciseaux : «J'ai fait n'importe quoi avec mes cheveux. J'ai coupé. J'ai tout rasé avec un rasoir style Gillette haute précision». Les parents précisent que leur fille a perdu 4 kg depuis la rentrée. Les garçons Sikhs, auxquels leur religion recommande de porter un turban au nom de la sacralité de la chevelure, ne sont pas en reste. Au lycée Louise Michel de Bobigny, trois d'entre eux en été mis en quarantaine, avant d'être tout simplement renvoyés chez eux, en lieu et place de la période de dialogue prévue par la loi. Pourtant, lorsqu'il y a négociations, des compromis sont possibles. Devant le refus des élèves du lycée Saint-Exupéry de Mantes La jolie de quitter leur bandana, l'Inspecteur d'Académie a convoqué les parents jeudi dernier. Il a proposé que les jeunes filles gardent leur bandana jusque dans les couloirs et qu'elles l'enlèvent en classe, ce que ces dernières ont accepté. Le lendemain, l'assemblée générale des professeurs a ratifié l'accord. «Ce compromis est acceptable pour nous car il évite le sentiment de viol de conscience» a expliqué Karim Azouz, membre du Collectif des Musulmans de France. Sihame ou l'histoire d'une lente exclusion. Lors de la conférence de presse, Sihame a accepté de témoigner. Inscrite en terminale ES, elle se présente le jour de la rentrée avec son bandana, veillant à ce qu'il ne dépasse pas les

10 cm autorisés de l'an dernier. Tout se passe bien jusqu'au moment où son professeur de sport refuse de l'accepter en cours. Dans son allocution de rentrée, le proviseur précisera le nouveau règlement : «tout ce qui soutient les cheveux est autorisé, tout ce qui couvre est interdit». Exit le bandana, seul le bandeau était désormais toléré ! Le lendemain, Sihame ne se représentera pas dans son lycée. La jeune fille n'a pas voulu revivre l'humiliation endurée l'an dernier. En cours de sport, le professeur - toujours le même - exige qu'elle retire son voile. Sihame obtempère puis éclate en sanglots : «je me suis sentie humiliée, se rappelle-t-elle. Je portais le bandana depuis la seconde, c'était la première fois que les autres élèves voyaient mes cheveux ; eux aussi se sont sentis gênés pour moi». Devenue dépressive après cet incident, elle s'absente des cours durant un trimestre. Elle échouera au baccalauréat. Sihame et les élèves de son lycée avaient été auditionnés fin 2003 par la Commission Stasi. A l'entrée du Sénat, un vigile l'avait isolé de ses camarades, pour la faire passer par une porte dérobée. On lui expliqua que le Président du Sénat avait reçu des ordres. «Pourtant j'avais veillé à rester discrète, s'insurge t-elle, j'avais simplement un bandana et un châle». Sihame a été élevée par sa grand-mère. Sa mère vit en Algérie. Son père a toujours été hostile à sa décision de porter le foulard. Trop française en Algérie, pas assez laïque pour ses professeurs, trop «islamiste» pour son père : voilà un cocktail détonnant, apte à transformer en future Ben Ladina celle qui ne demande pourtant qu'une chose : étudier. La loi aurait-elle réussi à résoudre la quadrature du cercle : discriminer des filles au nom de l'égalité des sexes ?

Depuis son abandon du lycée, Sihame a repris espoir, notamment grâce à sa rencontre de responsables associatifs. Elle envisage désormais de repasser le BAC, en candidate libre. Une collecte a été réalisée pour l'aider à payer les frais de scolarité du CNED. Entrée interdite aux mères voilées. Alors que la circulaire d'application précise que «la loi ne concerne pas les parents d'élèves», certains se sont vus refuser l'entrée dans les établissements ou interdits d'accompagnement lors des sorties scolaires. Le 2 septembre au matin, Amira accompagne son fils, qui entre en CE2, à l'école Paul-Langevin de Fontenay-sous-Bois, dans le Val-de-marne. Invoquant la loi, la Directrice lui demande d'ôter son voile, puis, informations prises, présente ses excuses dans l'après-midi à l'intéressée. Elle explique cependant à une parente d'élève - non voilée - de la FCPE que l'Inspecteur d'académie a transmis des directives orales demandant que les mères voilées ne soient pas placées en position éligible dans les Conseils de parents d'élèves, prétextant qu'elles ne pourraient pas siéger au Conseil d'école. Même son de cloche dans un groupe scolaire du Bourget, en Seine-Saint-Denis : la secrétaire du Conseil des parents, affilié à la FCPE, relate des instructions données par l'Inspecteur d'Académie pour que les parentes voilées ne soient pas en tête de liste. Par ailleurs, dans plusieurs départements - curieusement ceux où la présence musulmane est la plus importante - des inspecteurs d'académie demandent de ne plus laisser les parents porteurs de "signes religieux" participer aux sorties scolaires, qu'elles soient régulières et/ou occasionnelles. Le maire de Montreuil, Jean-Pierre Brard, a adressé en ce sens cet été un courrier à tous les chefs d'établissement de sa ville. La Directrice de l'école primaire Daniel Renoult de Montreuil a même modifié le règlement intérieur de son établissement, sans concertation préalable des parents d'élèves. On y lit que «la loi du 15 mars 2004 ne s'applique pas aux parents d'élèves sauf lorsqu'ils sont accompagnateurs de sorties scolaires auquel cas ils sont considérés comme des collaborateurs occasionnels de l'Education Nationale». La Directrice a demandé à chaque parent d'élèves de signer ce règlement, en toute illégalité puisque le Conseil d'école ne l'a toujours pas ratifié. Face à ces dérives, la FCPE a tenu dans un communiqué du 20 septembre à clarifier sa position. Elle y affirme que le «refus de laisser entrer dans la cour ou dans la classe une maman qui vient chercher son enfant ou parler à l'enseignant, au motif qu'elle porte un foulard» ou que l' «exclusion de conseils d'école ou d'administration, ou de réunions diverses de mères portant un foulard» constituent «une attitude inadmissible et illégale qu'il faut dénoncer avec la plus grande fermeté». Concernant la participation aux sorties scolaires, la FCPE indique qu'en raison du flou juridique, «le ministère n'a pas tranché» mais tient à préciser qu' «aucune consigne écrite ministérielle n'a été donnée, contrairement à ce qu'affirment certains inspecteurs d'académie ou certains Directeurs d'école». Les étudiantes à leur tour menacées ? Il est clair que la loi ne s'applique pas aux universités. Pourtant, fait inédit, la Conférence des Présidents d'Université (CPU) vient d'envoyer à ses membres un guide intitulé <u>Laïcité et enseignement</u> supérieur proposant «en matière de laïcité à l'Université» des «recommandations ... là où un flou juridique existe encore parfois», écrit Michel Laurent, Premier Vice-Président de la CPU dans son avant-propos. Le document se présente comme une extension de la loi sur les signes religieux du 15 mars 2004 : «au moment où, à la question du respect de la laïcité dans l'enseignement primaire et secondaire, est apportée une réponse dans un texte législatif réglementant le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics, il se trouve que dans les établissements d'enseignement supérieur, le principe de laïcité est de plus en plus fréquemment mis à mal et laisse parfois les Présidents d'université désemparés face à des revendications communautaristes, le plus souvent à caractère religieux, d'un genre nouveau.». S'il reconnaît que le port de signes ou tenues religieuses ne peut être interdit dans les universités, il considère toutefois que la jurisprudence administrative relative au port du foulard islamique par les élèves dans le secondaire est transposable aux étudiants : «même si les cas d'espèces ne concernaient pas des étudiants de l'enseignement supérieur, mais des élèves du secondaire, il est clair que les solutions dégagées par le

Conseil d'Etat peuvent tout à fait s'appliquer» . Ainsi, conformément à un arrêt du Conseil d'Etat du 20 octobre 1999, les enseignants des universités seront désormais en droit «d'exiger des élèves le port de tenues compatibles avec le bon déroulement des cours, notamment en matière de technologie et d'éducation physique, sans qu'il y ait à justifier dans chaque cas particulier, l'existence d'un danger pour l'élève ou les autres usagers de l'établissement». Ces "dommages collatéraux" de la loi sont déjà perceptibles dans les établissements supérieurs. Le Collectif "Une école pour tous-tes" précise que récemment un étudiant sikh s'est vu refusé une inscription en IUT, qu'à Paris, une étudiante voilée a été refoulée dans un restaurant universitaire et qu'il a été demandé à une autre, étudiante à la Sorbonne, d'enlever son voile au moment de l'inscription.

CONCLUSION : « La mobilisation contre la loi est en train de se construire »
Prenant acte de ces nombreux dysfonctionnements, Monique Crinon note que «ce qui se passe depuis la rentrée scolaire... nous conforte dans l'analyse que nous faisions avant même le vote de la loi : nous estimions que cette loi stigmatiserait des élèves et comme par hasard des filles». Le collectif fait remarquer qu'un nombre croissant de personnes, dont des enseignants, fait part de son écoeurement face au climat instauré par la loi. «La mobilisation contre la loi est en train de se construire» conclut Karim Azouz. Il estime qu'à Lille, Rennes, Montreuil, Meulin, Mantes-La-Jolie, de 100 à 300 personnes ont assisté aux dernières réunions d'information organisées par le Collectif.

Le Collectif "Une école pour tous-tes" appelle à un « Rassemblement contre toutes les exclusions » le Samedi 9 octobre [2004], 15 h place de la Sorbonne. Site Internet : http://www.ecolepourtoutes-tous.org
Eric Vandorpe »

———————————

———————————————————————-

Et voilà qu'un des rares documents visuels qui revient sur le climat de racisme latent dans lequel s'est constituée cette loi, subit les affres du discours normatif et de la censure...

---

*« **Le film “Un racisme à peine voilé” censuré, par La Flèche Production.***

Notre dernier film, “Un racisme à peine voilé” est la proie depuis quelques semaines d'une campagne d'appel à la censure.

Qu'elle soit en auto, sous entendue, économique, morale ou physique : La censure est insupportable.

La censure c'est la loi du plus fort. Les plus forts ce sont toujours les mêmes.

Pour avoir voulu donner la parole à des femmes et à des hommes opposé-e-s à la loi du 15 mars sur les signes religieux à l'école, notre collectif fait l'objet d'un véritable harcèlement à la censure. En produisant ce film avec nos petits sous de smicards, chômeurs ou rmiste, nous étions déjà, de fait, censurés économiquement face aux façonneurs d'opinion qui ravalent à tout instant les cerveaux des chaumières à 13h ou 20h, en quatre cahiers le matin ou subtilement en continu dans l'autoradio.

Lors du soi-disant « débat » qui a mené à la loi du 15 mars, les maçons de l'opinion publique n'ont donné qu'un seul son de cloche, celui de la vision d'un islamisme agressif, provocateur, amalgamant pratique musulmane et violence dans des espaces bien éloignés de l'état français. Mais surtout, ces bâtisseurs de réflexion omettaient sciemment de concevoir derrières ces voiles qui leur font si peur, des individus, qui bien qu'étant des femmes (sic !), sont porteurs de réflexions qu'il ne fait de mal à personne d'entendre et d'écouter.

Mais certaines et certains intégristes républicains ne l'ont pas entendu de cette oreille. L'Union des Familles Laïques (UFAL) en a fait son cheval de bataille en appelant dans un texte du 2 octobre 2004 les maires de France à empêcher toute projection de notre film dans leurs villes (Respublica, “Les maires ne doivent pas accepter la diffusion du film pyromane : "Un racisme à peine voilé" dans leur commune”, 2 octobre 2004).

On pourrait s'étonner de voir ces adeptes de l'école républicaine accepter et défendre la ligne officielle plutôt que de favoriser le débat, le doute et la complémentarité des réflexions. On pourrait aussi s'étonner de voir ces adeptes du siècle des lumières préférer la censure au débat. Rien d'étonnant, en fait, au regard de l'histoire. On se souvient que c'est au nom du respect des valeurs républicaines que « Les sentiers de la gloire » de Stanley Kubrick a été interdit en France pendant presque quarante ans, sous prétexte que sa vision de la guerre 14-18 n'était pas celle que la république française professait. On se souvient aussi de l'interdiction d'« Afrique 50 » de René Vautier parce qu'il ne correspondait pas à ce que la république apprenait à ses enfants au sujet des prétendus “bienfaits” de la colonisation.

Ces cinéastes refusés à l'époque parce qu'ils étaient à contre-courant de l'idéologie officielle sont désormais reconnus pour leur pertinence. C'est à notre tour aujourd'hui de subir le même sort. Cela ne nous donne ni l'étoffe de héros, et encore moins des martyrs, mais cette censure se heurte à la force de notre jeunesse, et nous lui opposons l'adrénaline du combat, l'envie et le plaisir du cinéma militant et populaire. C'est ce cinéma, qui montre ce que les nababs de l'information ne veulent pas montrer. C'est ce cinéma que nous continuerons de montrer, ici ou ailleurs.

Nous sommes tous-tes menacé-e-s par la censure. Refusons-la !

La Flèche Production, Strasbourg, 20 octobre 2004

http://www.laflecheproduction.com
collectif@laflecheproduction.com
La Flèche Production BP 73 67061 Strasbourg cedex

PETIT JOURNAL DE LA CENSURE RELATIVE AU DEBAT SUR LE FOULARD (N'hésitez pas à nous contacter pour nous informer d'autres cas de censure relative à ce débat) / 9 novembre 2004

- - 23 septembre 2004-Strasbourg- Lors de sa soutenance de mémoire de fin d'étude, une étudiante en maîtrise de sociologie à l'université Marc Bloch de Strasbourg se voit reprocher d'avoir adopter un discours « intégriste ». Elle avait choisi de traiter de la question de la loi sur le foulard pour illustrer le propos qu'elle développait tout au long de son travail sur l'histoire du colonialisme et ses conséquences sur la société contemporaine.

- - 2 octobre 2004-<u>Respublica</u> (http://www.gaucherepublicaine.org/)
Parution du texte “Les maires ne doivent pas accepter la diffusion du film pyromane : "Un racisme à peine voilé" dans leur commune”.

- - 4 octobre 2004-Fontenay sous bois- De fortes pressions sont exercées par l'UFAL les jours qui précédent la projection d'“Un racisme à peine voilé” à Fontenay sous-Bois. La diffusion du film a malgré tout eu lieu.

- - 10 octobre 2004-France 3- Cennet Dogayan, la lycéenne de Strasbourg qui s'est rasée la tête suite à la loi du 15 mars 2004 est privée d'antenne alors qu'elle devait intervenir dans le cadre de l'émission de Marc Olivier Fogiel, “On ne peut pas plaire à tout le monde” alors qu'elle était présente en coulisse et figurait dans la bande annonce de l'émission.

- - 16 octobre 2004-Mulhouse- Le responsable de la salle Saint-Etienne décide de refuser au dernier moment le prêt de la salle réservée pour la projection d'“Un racisme à peine voilé”. Il avoue avoir cédé aux intimidations de la mairie de Mulhouse.

- - 19 octobre 2004-Poitiers- Une étudiante en DESS Audiovisuel présente son film intitulé « Le voile de Dieu » qui traite du voile, lors de sa soutenance de fin d'étude. Le film donne subtilement à réflechir au voile dans le catholicisme, alors que le jury s'attendait à un film sur le voile islamique. Réaction du jury unanime : film de propagande, absence d'éthique, mensonge, rupture de contrat. “Tu as rompu le contrat, tu avances masquée, tu as été récupérée par des intégristes et tu t'en rends même pas compte”... Le jury fini par se lever et quitte la soutenance sans que l'étudiante puisse se défendre.

- - 21 octobre 2004-Strasbourg- La projection d'“Un racisme à peine voilé” prévue dans le cadre des «Etats Généraux du social» à l'ESTES est déprogrammée par les organisateurs.

- - 30 octobre 2004-La Rochelle- L'organisateur de la projection du film “Un racisme à peine voilé” reçoit des menaces de mort lui enjoignant d'annuler la projection.

- - 4 novembre 2004- Bondy (93) - Une projection du film “Un racisme à peine voilé” suivie d'un débat avec des membres du collectif “Une école pour tous et toutes” devait avoir lieu. La municipalité a mis son veto : film “trop partisan” ! »

Quelques liens pour aller plus loin :

http://lmsi.net/index.php3 (site de « *Les mots sont importants* »)

http://sisyphe.org (site de la revue *Nouvelles Questions Féministes*)

http://www.antipatriarcat.org (euh quoi dire d'autre tout est dit)

http://infokiosques.net (des brochures politiques subversives et parfois rigolotes)

http://grenoble.indymedia.org (pour pouvoir poster des informations comme dans n'importe quel-le indymédia)

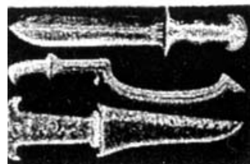
https://squat.net (de l'information en veux-tu en voilà sur les squats)



« Avé Ava »

« Ces indigènes qui font si peur aux structures de domination… »





Éditions de l'Estocade
décembre 2004